

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

(12-X-37) Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

Directeur : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, vendredi 11 juin 1943

REDICTION ET ADMINISTRATION
330 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BELAIR 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BELAIR 3361
Rédaction : BELAIR 2984
Gérant : BELAIR 3361

Pantelleria est tombée aux mains des Alliés (Voir en page 3)

Le 250^{ème} anniversaire de Varennes — Nouvel insuccès de la politique mussolinienne

Un hommage qui est un exemple

La paroisse de Varennes fête cette année son deux cent cinquantième anniversaire. En tout état de cause, l'événement vaudrait qu'on le souligne.

Car, dans nos pays, une paroisse vieille de deux siècles et demi n'est pas chose banale. Varennes évoque le souvenir des temps héroïques de la colonie. Son premier seigneur, René Gauthier de Varennes, était un officier du régiment de Carignan. Il avait épousé la fille de Pierre Boucher, auquel il succéda dans le gouvernement des Trois-Rivières, qu'il occupa d'ailleurs plusieurs années. La seigneurie est un peu plus vieille que la paroisse elle-même. Elle date de 1672.

Située presque aux portes de Montréal, en face du Bout de l'Île, cette paroisse se développa, semble-t-il, sans trop de heurts.

Elle a produit, du double point de vue religieux et civil, sa juste part de personnages distingués : mais la figure la plus illustre dont elle puisse s'honorer est bien celle de Marguerite d'Youville, la fondatrice des Soeurs Grises. L'oeuvre de cette illustre Varennoise couvre aujourd'hui toute l'Amérique du Nord, elle s'étend même en Afrique. Il est probable qu'on profitera des fêtes de cette année pour élever en son honneur un monument commémoratif.

Varennes, on le sait, est aussi le pays des Geoffrion, des Massue, etc.

On a voulu fêter l'anniversaire de la paroisse plutôt que celui de la seigneurie : c'est qu'on tenait particulièrement à mettre en relief l'importance du rôle, non seulement religieux, mais national de la paroisse. Tout le programme des fêtes, fort élaboré et dont la réalisation, commencée depuis un certain temps, s'étendra sur plusieurs semaines encore, est d'ailleurs d'une inspiration hautement éducative.

On veut honorer les ancêtres. Pour cela, il fallait d'abord les faire connaître. Nous nous demandons si, en aucune paroisse encore, on a provoqué un pareil mouvement d'études locales, incité avec autant de persévérance à fouiller les vieilles archives. L'effort de propagande s'est naturellement porté vers la jeunesse surtout. Celle-ci devra être désormais fixée sur l'histoire de ses pères, savoir ce que leur a coûté le bien-être dont elle jouit aujourd'hui.

On oublie si vite que, dans nos vieilles paroisses, peu de gens s'attendent à penser que cette vie heureuse n'a pas toujours existé, que ces belles prairies ont été conquises sur la forêt, à force de labeur et de sacrifices.

L'histoire d'une paroisse comme Varennes, passée, en moins de trois siècles, de la forêt à cet état de vieux pays presque, est passionnante. Elle l'est pour tous les observateurs.

teurs. Elle doit l'être particulièrement pour les gens du pays qui y retrouvent partout les traces de leurs pères.

On y voit comment s'est formée chez nous la paroisse rurale, le rôle qu'y a joué le régime seigneurial, comment les seigneuries sont passées souvent de l'officier qui les avait reçues au négociant heureux, trop souvent aussi à l'étranger : on y voit comment la paroisse, même celle qui paraît être restée la plus semblable à elle-même, à travers les années, a tout de même jeté au loin ses rejetons ; a fourni aux villes quelques-uns de leurs plus brillants sujets, comment s'est organisée la vie de l'école, etc. : on y voit comment nos paroisses, qui se ressemblent toutes par le fond, gardent quand même leur personnalité propre, leur physionomie à part.

Si cela ne nous frappe pas davantage, c'est que nous n'y regardons pas d'assez près, que nous ne portons point sur un paysage devenu trop familier un regard assez attentif.

D'ailleurs, il n'est pas l'une de ces histoires de paroisse qui ne débouche, pour ainsi dire, sur la grande histoire. C'est un thème qui, on se le rappellera peut-être, fut plus d'une fois traité ici.

Les organisateurs des fêtes n'ont pas voulu — nous l'avons indiqué déjà et c'est de quoi il convient de le féliciter — se contenter d'une éclatante manifestation. Sans doute, les fêtes auront un sommet, et ce sera au temps de la Sainte-Anne, car sainte Anne est la séculaire patronne de Varennes ; mais elles se prolongent de telle façon que leur leçon puisse se répandre et s'imprégner partout.

En même temps qu'elles apportent aux anciens un juste hommage d'admiration et de gratitude, elles prétendent aussi, chose fort belle encore et très pratique, prolonger leur oeuvre, — la prolonger de toute façon et dans tous les domaines. On veut qu'elle soit le principe d'une rénovation spirituelle et qu'en même temps que se fera la toilette des âmes se fasse celle des maisons et des champs, que, de toute façon, Varennes en cette année jubilaire monte vers une beauté supérieure.

On n'a point dressé sans effort un pareil programme ; on ne saurait le réaliser sans beaucoup de travail et sans une puissante collaboration.

Mais, en même temps qu'ils auront acquitté leur dette de gratitude envers les anciens, les Varennois pourront se rendre le témoignage qu'ils ont donné à beaucoup d'autres un grand exemple.

C'est de quoi, comme de leur intelligente pitié filiale, nous avons le devoir de les féliciter, — de tout coeur.

Omer HEROUX

A Ottawa

La session parlementaire poursuivra son cours

Il n'est plus question d'un ajournement à l'automne — La prorogation serait possible vers le 15 juillet — M. King demande aux députés d'y mettre du leur — Il s'adresse à "l'extrême-gauche"

LES CREDITS DE LA MARINE AVANCENT

Par Léopold Richer

Ottawa, 11-VI-43. — Le gouvernement, après avoir songé un instant à ajourner la session — on disait couramment la semaine dernière que l'on pourrait l'ajourner à la fin de septembre ou au début d'octobre —, a finalement décidé de poursuivre les travaux parlementaires jusqu'à la fin. C'est dire qu'il n'y aura pas de session d'automne. Des députés ont déclaré que la session pourrait se terminer vers le 15 juillet, à condition que l'on commence bientôt à siéger tous les soirs, même l'après-midi. Evidemment, les membres de la Chambre des Communes ne résistent pas longtemps au régime de huit heures de séance par jour. C'est un régime insupportable. Tout de même, si les députés veulent terminer la session vers le 15 juillet, ils doivent mettre de côté toute intervention inutile.

Le premier ministre leur a conseillé, hier après-midi, d'inscrire au feuillet les questions qu'ils désirent poser au ministre plutôt que d'en faire le sujet d'interpellations. Il arrive parfois que les interventions prennent passablement de temps. M. King a donné ce conseil aux députés en disant que tous les membres de la Chambre espèrent que bientôt l'on pourra terminer les travaux sessionnels. La laïssé entendre qu'il tiendrait des conférences avec les chefs des groupes parlementaires, en vue d'abréger la session, tout en ne privant pas les députés de leur droit de parole. Le premier ministre a eu une remarque amusante et malicieuse. Il arrive parfois, a-t-il dit, que lorsque l'opposition officielle pose une question au gouvernement, la C. C. F. a la tentation d'en faire autant. Quand ce n'est pas la C. C. F., c'est le crédit social. "Des membres de l'extrême-gauche, d'ajouter le premier ministre en visant les quelques députés de langue française qui n'appartiennent pas au parti libéral, sont d'avis que, s'ils ne posent pas de questions, cela pourrait créer l'impression que leur parti disparaît graduellement..."

"L'extrême gauche"

Le mot, prononcé d'un ton ba-

Bloc notes

Pour l'hiver prochain

Nos conseillers municipaux ont passé plusieurs heures, lors de la dernière séance qu'ils ont tenue, à faire le procès de l'administration municipale pendant une période de temps déterminée. Ces diverses mesures sont instituées pour la sécurité de la société et la sauvegarde de l'ordre. S'ensuit-il qu'il faille considérer l'emprisonnement comme le châtiment du coupable? N'est-il pas plus humain et pour mieux dire plus avantageux de viser d'abord à la reprise morale du délinquant?

L'esprit qui préside à l'administration des prisons et des pénitenciers au Canada a souvent suscité des reproches assez vifs. La Commission Archambault, qui s'est livrée il y a peu d'années à une longue enquête, a émis des conclusions très sévères, qui ne sont pas à notre honneur et qui n'indiquent pas un sens social très avisé de la part des dirigeants de ces institutions. Tout récemment, un article de Walter Turner, paru dans le Montreal Standard, attirait l'attention sur quelques-uns des plus graves vices de notre système.

Certains faits paraissent étonnants. Durant l'année 1936-37, la proportion des récidivistes parmi les prisonniers était de 72 pour cent; les séjours précédents de ces détenus derrière les barreaux ne les avaient guère améliorés. Cette proportion est la plus élevée qui soit au monde; un record dont nous n'avons pas lieu de nous vanter. A ce régime, 181 criminels seulement ont coûté à la population une somme fantastique dépassant les cinq millions de dollars, pour l'excellente raison que ces 181 individus ont été condamnés 3,443 fois; ce sont évidemment des professionnels, qui ne perdent pas leur temps!

On constate également que le nombre des coupables tend à augmenter. En 1911, il y avait 430 jeunes délinquants pour 100,000 habitants; ce chiffre passait à 779 en 1921 et à 1,324 en 1931. Quant à

(suite à la dernière page)

Citation d'actualité

"Quand tous les journaux, à l'image de quelques-uns qui ont déjà gagné les devants, ne seront plus qu'un syndicat de la louange, rédigés par des gens pour qui l'agenouillement devant le pouvoir est un état naturel, les gouvernements s'apercevront peut-être qu'ils retirent de ces grossiers concerts plus de dommage que de bien."

PIERRE GAXOTTE

Emile BENOIST

L'actualité

Les prisons au Canada

(par Roger Duhamel)

La loi prévoit des sanctions. Certains crimes, certains actes délictuels entraînent l'incarcération pendant une période de temps déterminée. Ces diverses mesures sont instituées pour la sécurité de la société et la sauvegarde de l'ordre. S'ensuit-il qu'il faille considérer l'emprisonnement comme le châtiment du coupable? N'est-il pas plus humain et pour mieux dire plus avantageux de viser d'abord à la reprise morale du délinquant?

L'esprit qui préside à l'administration des prisons et des pénitenciers au Canada a souvent suscité des reproches assez vifs. La Commission Archambault, qui s'est livrée il y a peu d'années à une longue enquête, a émis des conclusions très sévères, qui ne sont pas à notre honneur et qui n'indiquent pas un sens social très avisé de la part des dirigeants de ces institutions. Tout récemment, un article de Walter Turner, paru dans le Montreal Standard, attirait l'attention sur quelques-uns des plus graves vices de notre système.

Certains faits paraissent étonnants. Durant l'année 1936-37, la proportion des récidivistes parmi les prisonniers était de 72 pour cent; les séjours précédents de ces détenus derrière les barreaux ne les avaient guère améliorés. Cette proportion est la plus élevée qui soit au monde; un record dont nous n'avons pas lieu de nous vanter. A ce régime, 181 criminels seulement ont coûté à la population une somme fantastique dépassant les cinq millions de dollars, pour l'excellente raison que ces 181 individus ont été condamnés 3,443 fois; ce sont évidemment des professionnels, qui ne perdent pas leur temps!

On constate également que le nombre des coupables tend à augmenter. En 1911, il y avait 430 jeunes délinquants pour 100,000 habitants; ce chiffre passait à 779 en 1921 et à 1,324 en 1931. Quant à

(suite à la dernière page)

Le "Duce" avait imaginé de couper en deux la Méditerranée et d'en rendre le passage interdit aux Alliés — La "mare nostrum" en train de devenir une mer défendue à l'Axe — L'invasion de l'Europe continentale ne saurait se faire avant plusieurs semaines, étape par étape — M. Roosevelt en appelle aux Italiens

D'AUTRES EXIGENCES DU GENERAL DE GAULLE MENACENT L'ACCORD FINAL

La reddition cet avant-midi de l'île de Pantelleria, dans la Méditerranée, à mi-chemin presque entre la Tunisie et la Sicile, — il y a 45 milles du cap Bon, en Tunisie, à Pantelleria, et 60 milles de celle-ci au point extrême de la Sicile vers l'Afrique du Nord, — marque un succès allié contre l'Axe, et aussi le premier jour de la quatrième année de l'entrée en guerre de l'Italie du côté de l'Allemagne. Mussolini avait commencé en 1937 de fortifier cette île d'environ 40 milles carrés, d'origine volcanique, où, depuis 1939 surtout, les fascistes avaient commencé d'envoyer de forts détachements de soldats. Car Mussolini avait décidé de faire de Pantelleria, à cause de sa situation stratégique en plein centre de la Méditerranée, entre l'Europe et l'Afrique, une sorte de Gibraltar que les Alliés ne pourraient contourner. Ainsi espérait-il isoler la partie ouest de la Méditerranée de la partie est et donc rendre presque inaccessible les eaux méditerranéennes de cette zone aux marines alliées, surtout anglaises, dirigées vers le canal de Suez. Les Allemands voulaient bloquer le canal de Suez en prenant la Syrie, la Palestine et l'Egypte, tandis que les Italiens projetaient, avec la forteresse de Pantelleria, de faire une vraie "mare nostrum" (pour l'Axe) de toute une région méditerranéenne. Ce double rêve italo-allemand tourne à l'insuccès marqué des campagnes de Tunisie, de Libye et d'Egypte pour l'Axe; et la chute de Pantelleria facilitera d'un côté la navigation alliée dans la mer séparant l'Europe de l'Afrique du Nord et de l'autre, l'invasion de la Sicile et de la Sardaigne par les Anglo-Américains s'ils se dirigent vers l'Italie et le continent européen.

Il y avait une vingtaine de jours que les Alliés bombardaient par mer et par l'air les fortifications de Pantelleria, dont certaines s'abritaient sous terre, mais contre lesquelles 400 avions alliés au moins, à une heure donnée, ont dirigé leurs projectiles allant jusqu'à deux tonnes chacun, soit 4,000 livres, tandis qu'à une dizaine de reprises des navires de guerre anglais attaquaient du large les postes d'artillerie côtière italienne. Sommée par deux fois de se rendre, épuisée par le manque de sommeil, de nourriture, de renforts importants, la garnison italienne assez nombreuse a dû en fin de compte livrer l'île et les forts de Pantelleria aux troupes et à la marine alliées. Les Anglo-Américains descendent, à l'heure qu'il est, sur l'île elle-même, maintenant sans défense et qui faiblissait sans aucun espoir de se reprendre, depuis quelques jours. Pantelleria, qui fait partie de la province de Trapani, en Sicile, — et donc du pays italien, — abrite en temps normal une population d'une douzaine de mille âmes, dont plusieurs prisonniers politiques italiens, antifascistes pour la plupart, exilés là par le régime Mussolini. Les Carthaginois de l'antiquité en furent les premiers occupants, puis les Romains, aux temps impériaux, après quoi les Sarrasins, les Siciliens, les Espagnols, les Turcs en devinrent successivement les maîtres. Elle valait en tant que situation stratégique, avant-poste de pirates et de corsaires vers l'Italie, aux temps anciens et modernes. L'Italie finit par en hériter et Mussolini imagina d'en faire un formidable obstacle à la navigation internationale en Méditerranée. Le rêve a passé, l'île est aux mains des Alliés et ne sera plus désormais qu'un point d'appui de ceux-ci pour attaquer l'Italie, soit par l'air, soit au moyen de navires de guerre qui mouilleront dans les alentours de cette île, dont le port est d'un type faible tirant d'eau pour les grandes unités navales, mais peut abriter des contre-torpilleurs et des navires auxiliaires de tonnage réduit. Une fois Pantelleria prise, il faut maintenant s'attendre que les prochains coups par air et par mer portent sur les îles avoisinantes, notamment la Sicile, très rapprochée, et peut-être de là, une fois la Sicile occupée, vers la Sardaigne, voire vers la terre ferme du sud de l'Italie. Après la Tunisie, les îles méditerranéennes, à tour de rôle. La série noire des insuccès de Mussolini commence de se dérouler. M. Roosevelt en profite pour en appeler aux Italiens et les inviter à se donner un gouvernement nouveau et bien disposé envers la paix.

L'INVASION DU CONTINENT

Ce n'est pas à dire que, dès ces semaines-ci, l'invasion se déroulera rapidement. Pantelleria n'a cédé que parce que les Alliés en avaient préparé soigneusement la chute, par une série d'attaques maritimes et aériennes tenaces et continues, qui ont duré quelque temps. Il en sera de même pour l'invasion des abords de l'Italie, si les Alliés décident de commencer leur

débarquement en Europe continentale de ce côté-là. Des correspondants et des commentateurs sérieux de la situation se rendent compte qu'il ne faudrait pas nous attendre que les Alliés pressent très vite pied sur le sol européen. L'occupation de Lampedouse, de Pantelleria, même de la Sicile et de la Sardaigne ne sera que le préliminaire de la grande invasion. Il ne faut pas verser dans un optimisme déraisonnable. Les perspectives sont que lorsque le temps viendra de s'attaquer pour de bon au continent européen, on fera coïncider cela avec une offensive russe et peut-être une expédition anglaise contre les ports de la Manche. Mais ce temps n'est pas arrivé et les chefs militaires ont à mettre définitivement au point l'aviation et l'armée de combat américaine de telle sorte qu'ils puissent donner le maximum de l'effort offensif. On espère que cela sera vers la fin de l'été. Dans cet assaut final, il faudra jeter plus de 1,500,000 hommes. Les transporter en mer, les approvisionner, les ravitailler, ce sera l'une des entreprises les plus gigantesques de l'histoire militaire. Les conditions présentes ne sont pas ce qu'elles étaient pendant la dernière guerre, alors que les corps expéditionnaires américains descendaient sur un territoire français peuplé par des amis et pouvaient y acheter tout ce qui leur manquait en fait de vivres. Cette fois-ci les Alliés devront transporter avec eux tout ce dont ils auront besoin. Transporter une seule division d'infanterie est déjà toute une tâche. Cela veut dire de 12 à 20 mille hommes, et tout un équipement, même des plus modernes et des plus simples. Pour le personnel d'une seule division, il faut mobiliser 5 ou 6 convois de chemins de fer, il en faut 2 pour les approvisionnements, etc. Et tout cela occupe tout l'espace à bord de 7 navires de 10,000 tonnes chacun. Il faut faire le programme des préparatifs deux mois d'avance et que tout soit prêt 30 jours avant le véritable embarquement à bord, dont 3 semaines rien que pour le transport des troupes au port d'embarquement. C'est en juillet dernier que l'on commença de préparer l'expédition américaine en Afrique du Nord et elle s'embarqua vers le 22 octobre seulement. On voit d'ici ce qu'il en sera de jeter 200,000 ou 300,000 hommes, pour commencer, sur le sol européen. Et il faudra plus d'un million et demi de troupes de tout genre pour y prendre pied de façon assurée et commencer les grandes opérations d'invasion. Cela ne saurait donc se faire ces semaines-ci, ni avant dix ou douze semaines. Il y a de quoi exercer sa patience en même temps que l'on active les préparatifs.

DE GAULLE S'OBSTINERAIT ?

Les dernières nouvelles d'Alger ne sont pas nombrueuses, ni fort optimistes. De tout l'avant-midi, aujourd'hui, il n'en est rien venu, ce qui laisse supposer n'importe quoi. Aux informations de la nuit dernière et du point du jour, l'entente de Gaulle-Giraud était en équilibre instable. De Gaulle, qui a gagné certaines démissions, — celles de Bergeret, de Peyroun, de Nogues, — en exige d'autres. D'abord, selon les dégaullistes eux-mêmes ("sources closes" à Gen. Charles de Gaulle", disent les dépêches américaines), leur chef est revenu à l'idée que Giraud ne doit pas être à la fois membre du Comité de libération en tant que ministre de la Défense nationale, et commandant militaire suprême. A lui d'opter. De Gaulle aurait même menacé de démissionner de ce comité s'il n'obtient la démission immédiate de certains gens qu'il accuse d'avoir pactisé avec Vichy. C'est ainsi qu'il en a contre le gouverneur de Dakar, Pierre Boisson, qui lui a "fait manger des gaufres" à Dakar, au siège raté de septembre 1940. Or Boisson a derrière lui l'appui des alliés anglo-américains, vu sa conduite dans la reddition de Dakar aux Alliés, depuis novembre dernier. Mais Boisson est coupable d'avoir tenu tête à de Gaulle et de lui avoir infligé son grave échec de Dakar, ce qui faillit le faire jeter par-dessus bord par le ministère anglais du temps. Outre Boisson, il y a le contre-amiral Muselier, jadis aux ordres de de Gaulle, mais qui depuis lui a tourné le dos. Lui aussi il est marqué par de Gaulle. Il y a en d'autres, que de Gaulle veut absolument débarquer. "On dit que bien que de Gaulle ne soit pas encore allé au point de démissionner, il a pris une attitude si tranchée qu'il sera difficile de lui faire accepter quelque compromis". La crise a éclaté soudainement pendant la séance du comité, hier après-midi", mande Alger. De Gaulle a l'air de vouloir mettre ses rancunes au premier plan. Cédéra-t-on devant des exigences prétentieusement affichées? — G. P.

11-VI-43

Le carnet du grincheux

Quoi que dise l'organe matut, le Devoir n'oppose aucun veto à M. l'abbé Maheux. C'est l'affaire aux Québécois de lui donner ce qu'ils voudront. Le Devoir n'a publié qu'une nouvelle d'apparence invraisemblable, mais qui peut être vraie. Wait and see, dirait l'abbé Maheux.

Lu dans Valloqueville d'Ombrelle: C'était là le défaut dominant de son premier volume, "A la hache", une sorte de chant beaucoup trop long à la gloire de nos forêts, de nos bûcherons, de nos gens de chantier et de drave. Trop long! Quand on pense au péché qui n'en finit pas.

La grande pitié du zèle impérialiste méconnu: M. Godbout ne figure pas dans

Dans la belle et bonne histoire, Séraphin comme le pêche d'avarice; à la radio, son péché en devient un de persévérance et d'endurance.

Ramirez, nouveau pilote de la barque de l'Etat argentin, à ses suivants: "Confiance! vous qui maniez avec moi la rame irez loin!"

L'on dit chez nous, en parlant d'un partisan politique forcené: c'est un bleu teint, c'est un rouge teint. En Argentine, pays pratique, l'on dit plutôt: c'est un argent teint...

L'Argentine va-t-elle entrer dans la danse, comme de fit tant de fois sa quasi-homonyme illustre, l'Argentina?

La grande pitié du zèle impérialiste méconnu: M. Godbout ne figure pas dans

la liste des décorés de la fête du Roi. Point de sirage pour le grand sireur!...

Pour dresser un bon cheval de course: lui faire connaître les principes hippographiques de M. Godbout et lui donner le nom Filer Mignon.

C'est ainsi que l'actuel premier ministre à Québec peut donner aux chevaux l'esprit... de fuite.

Lu quelque part, cet avis officiel d'enregistrement de société: "The Society of the Four Freedoms". — "L'Association des Quatre Libertés". No 180 St. Catherine E. Emile Chas Hamel, mar-ted and common as to property. Jean Chas Harvey and Victor Desvire, both married and contractually separate as to property from their respective wives. Qu'est-ce qu'ils vont bien faire, à trois, avec quatre libertés?

Le Grincheux

Le Conseil municipal abolit la taxe sur les radios

Majorité insuffisante pour adopter la taxe sur les automobiles — Fin du débat sur la neige et adoption de la taxe d'entretien des trottoirs — Adoption de la taxe sur les téléphones — M. Honoré Parent déclare qu'il a laissé une grande latitude à l'exécutif et au conseil

Le conseil municipal a poursuivi hier, après-midi et hier soir l'étude du budget, sans avancer beaucoup. On n'a pas encore tout l'après-midi à discuter la question de la neige. En réponse à une question d'un conseiller, M. Honoré Parent, administrateur délégué et directeur des services, a expliqué les pouvoirs de la Commission municipale et a soutenu qu'il a laissé une grande latitude à l'exécutif et au conseil.

Hier soir, le conseil a adopté la taxe sur les appareils de téléphone, et a rejeté la taxe sur les radios; on a aussi voté la taxe imposée aux automobilistes, mais le vote approuvant n'a pas été suffisant pour l'adoption de la taxe. La séance a été ajournée à cet après-midi.

Dès le début de la séance de l'après-midi, M. Côté a demandé qu'on fasse descendre M. Honoré Parent, et ce dernier s'est rendu à la salle du conseil où se trouvaient déjà M. Gibeau, directeur des travaux publics, et ses assistants, qui devaient continuer de répondre aux questions relatives à l'enlèvement de la neige.

M. Quintin a demandé s'il est vrai que les appareils de la ville ont travaillé en dehors des limites de Montréal, et M. Brousseau a dit que sur le boulevard Décarie on allait tourner à la Côte-de-Liesse, parce que c'était le premier endroit où on pouvait tourner l'appareil; M. Quintin a prétendu qu'on pouvait tourner dans le boulevard même. M. Brousseau a dit qu'on n'avait pas encore tourné à environ 50 ou 75 pieds de l'autre côté du pont, juste la distance nécessaire pour tourner les appareils; M. Quintin a prétendu que c'était un moyen de nettoyer la fourche de chemin de l'Abord-à-Plouffe et de Saint-Vincent-de-Paul.

M. Quintin a affirmé aussi qu'au cours d'un hiver qui n'est pas l'hiver dernier, des appareils de Montréal ont débarrassé jusqu'à Saint-Paul-Ermitte. M. Brousseau n'a pas admis cela, mais il n'était pas en mesure de nier parce que c'était avant sa nomination à la direction de la voirie.

Le serment d'office

M. Quintin a ensuite imposé une sorte de "troisième degré" à M. Gibeau. Il lui a lu une partie du serment d'office que prêtent les fonctionnaires: "Je jure de plus que je ne révélerai et ne ferai connaître, sans y être dûment autorisé, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de mon emploi". Puis il lui a demandé si c'était une autorité pour lui permettre de révéler ce qui se passe, qui lui paie son salaire, de qui il relève pour l'exercice de ses fonctions.

M. Gibeau a répondu que c'est le directeur des services municipaux qui est son supérieur, et que c'est de lui qu'il relève; il a admis d'autre part que dans l'état actuel de l'administration de la ville, c'est la Commission municipale qui a autorisé sur le personnel et qui établit les salaires.

M. Quintin: Alors vous répondez au directeur des services municipaux et non à celui qui vous engage. Si c'était pas le même homme, ça ferait une drôle de position. Je vous plains, M. Gibeau, je ne veux pas vous accabler.

Mais les journaux blâment l'exécutif et le conseil. Nous voulons établir qui est responsable. Ce n'est pas vous, M. Gibeau.

Poursuivant ses questions, M. Quintin vient à demander à M. Gibeau s'il répondrait à une question que lui poserait le conseil exécutif. M. Gibeau répond que la question devrait lui être transmise par le directeur des services, de qui il relève.

M. Lévesque demande à M. Gibeau s'il est autorisé à répondre aux conseillers dans le moment, et M. Gibeau répond dans l'affirmative. En réponse à une autre question de M. Quintin, M. Gibeau dit qu'il doit obéir aux ordres de l'exécutif, mais que ces ordres doivent lui être transmis par le directeur des services.

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS
Imprimés ou gravés.

Prix et spécimens sur demande.

L'imprimerie Populaire, Limitée
430, Notre-Dame est. Montréal
Tél. BELair 3361

CALENDRIER

de mois JUIN 30 jours

Demain, SAMEDI 12 JUIN 1943.

JEUNE, S. JEAN DE FACON, confesseur.

Lever du soleil, 4 h. 11.

Coucher du soleil, 7 h. 48.

Lever de la lune, 1 h. 23.

Coucher de la lune, 1 h. 16.

Nouvelle Lune, le 2, à 3 h. 33m. du soir.

Premier Quartier, le 10, à 9 h. 33m. du soir.

Pleine Lune, le 18, à 9 h. 14m. du matin.

Dernier Quartier, le 26, à 3 h. 8m. du soir.

1943

Dim. Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. Sam.

1 2 3 4 5

6 7 8 9 10 11 12

13 14 15 16 17 18 19

20 21 22 23 24 25 26

27 28 29 30

Deux maîtres

M. Quintin: Nul ne peut servir deux maîtres. Nous avons un directeur des services qui est en même temps l'employé de la Commission municipale. Le directeur des services tient lui-même son salaire non de l'exécutif mais de la Commission municipale. Et le conseil n'a pas autorisé sur l'administration.

M. Guévremont dit qu'une grande partie de la difficulté dans l'enlèvement de la neige vient de ce qu'on n'a pas assez de personnel stable. M. Brousseau admet que ce serait plus facile d'avoir des hommes si on les gardait plus longtemps. M. Guévremont suggère de recommander au directeur des services tout le relève de demander à la Commission municipale d'engager pour tout l'hiver prochain les hommes dont on aura besoin, afin que la ville soit assurée de les avoir. On n'aura pas d'hommes pour seulement 5 ou 6 jours à la fois.

On discute ensuite sur l'emploi. Plusieurs conseillers prétendent qu'on a refusé d'engager des hommes, qu'on n'a gardé que quelques jours à la fois ceux qu'on a pu trouver. MM. Gibeau et Brousseau répondent qu'on a engagé tous ceux qu'on pouvait trouver, sauf évidemment les vieillards invalides; qu'on a donné du travail presque continuellement à ceux qui ont voulu travailler; que les employés d'expérience sont restés en fonction.

Où va la taxe ?

Des conseillers demandent comment il se fait que la taxe des trottoirs a rapporté plus de \$800,000 et qu'on a pu n'en dépenser que \$415,000. M. Roberge, directeur des finances, explique que la taxe pour l'entretien des trottoirs va comme les autres au fonds général de la ville, et que les dépenses sont ensuite votées à même le fonds général, de sorte qu'il n'est pas nécessaire qu'il y ait équilibre dans chaque domaine. M. Savignac demande si cette taxe a contribué au surplus. M. Roberge répond: Oui, comme tous les autres revenus de la ville.

M. Aimé Parent dit que cette différence entre le coût de l'entretien des trottoirs et la recette de la taxe pour les trottoirs n'est pas une chose nouvelle; cela existe depuis toujours. Mais cette taxe sert aussi à l'enlèvement de la neige dans la rue; on ne peut pas séparer cela. Or pour les rues la ville a dépensé l'hiver dernier, \$1,355,000. On a donc dépensé pour la neige un total de \$1,755,000, soit beaucoup plus que le produit de la taxe. Il a fallu prendre \$816,000 à même la taxe spéciale. Donc la taxe des trottoirs n'a en réalité payé que la moitié de la dépense faite.

La Commission municipale

En réponse à une question de M. Côté, M. Honoré Parent dit qu'il trouve à propos, à la suite des débats qui se sont produits, de préciser quelle est sa situation à l'égard de la ville et de rétablir les faits quant à l'usage qu'il a fait de ses pouvoirs.

La charte de la ville existe depuis longtemps, et c'est la charte et non la commission municipale qui stipule que les relations entre l'exécutif et le conseil d'une part, et les chefs des différents services, d'autre part, doivent passer par l'intermédiaire du directeur des services municipaux. Dans n'importe quelle administration importante il faut de l'ordre et de la discipline. Dans une compagnie, le bureau des directeurs a autorité sur les employés, mais il passe par le gérant général.

Quand M. Gibeau dit qu'il relève du directeur des services, il expose une situation qui existe depuis vingt et un ans, et que personne n'a jamais proposé de changer. Le directeur des services n'a personnellement aucun pouvoir; il se borne à transmettre aux chefs des divers services les ordres du comité exécutif. Jamais vous ne m'avez demandé de renseignements, formulés de plainte, fait une recommandation sans obtenir une réponse.

M. Savignac: — J'ai demandé que vous vous occupiez de cinq familles en septembre; elles étaient dans un garage, et vous n'avez rien fait. M. Parent dit qu'il peut y avoir eu un erreur. Le budget de la ville, dit-il, dépasse \$50 millions; le directeur des services doit voir à onze services, à part de subir des attaques comme celles de la séance actuelle; il faut qu'il ait une bonne santé.

A part la charte, la ville est actuellement régie par la Commission municipale. Il faut que la commission ait un délégué dans chaque ville qu'elle contrôle. On m'a offert ce poste et j'ai refusé; je n'en voulais pas. Mais on a insisté; on m'a dit que si quelqu'un d'autre était nommé, tout le monde demanderait pourquoi on ne m'avait pas choisi; de plus, la nomination d'un étranger aurait entraîné le paiement d'un fort salaire par la ville, et ce délégué aurait pris six mois ou un an avant d'être familier avec l'administration. J'ai pensé qu'il valait mieux accepter.

Pas de veto

J'ai fait mon possible pour être un intermédiaire utile. Jamais la Commission municipale n'a mis de veto sur une décision de l'exécutif. A deux reprises la Commission a émis des ordonnances et c'était justement pour l'achat d'outillage à neige. La seule autre intervention de la Commission a été pour rejeter une résolution qui était illégale.

M. Parent expose alors les devoirs et les pouvoirs de la Commission. Il dit qu'il s'est rendu à toutes les demandes du conseil

quand cela a été possible, et ajoute que si le conseil veut modifier le budget, il peut le faire. Cependant si on diminue le revenu, il faudra trouver d'autres recettes pour que le budget reste équilibré. Faites vos propositions, dit-il; elles seront acceptées, tant mieux; comme question de fait, elles ont été acceptées jusqu'ici et nous devrions donc être en bons termes; si elles sont rejetées, chacun prendra ses responsabilités.

La Commission doit approuver le budget avec ou sans amendement. Le budget que vous avez devant vous a été préparé par le comité exécutif. Le taux des taxes a été fixé par le comité exécutif; et ce n'est qu'après que j'ai émis l'ordonnance conformément à la loi. Il ne faut pas créer d'animosité quand on peut s'entendre.

Parmi les pouvoirs de la Commission, M. Parent signale l'autorité sur le personnel et les salaires. Il a fallu faire des nominations, dit-il, mais pas une seule n'a été faite par patronage politique. Tous les chefs de services sont de vieux employés de la ville; jamais je n'ai fait de nomination ni de destitution sans recommandation par un chef de service. Mais il faut que quelqu'un prenne les responsabilités et je les prends. J'ai confiance aux chefs de services; ils peuvent se tromper, mais je crois qu'ils font de leur mieux.

M. Savignac demande pourquoi M. Parent a fait prêter serment aux chefs de services s'il a tant confiance en eux.

M. Parent répond que le serment a été inclus dans la charte par Québec; c'est la formule qui existait déjà pour les employés de la province. Les fonctionnaires ne prêtent pas serment à l'égard de M. Parent. Quand ils sont interrogés par le comité exécutif ou par le conseil, c'est l'autorité, et il est évident que le serment ne les empêche pas de parler dans ces cas-là.

M. Saint-Pierre, chef du contentieux, explique, en réponse à une question de M. Jeannotte, que la taxe pour l'entretien des trottoirs va au fonds général, et que, d'ailleurs, elle n'est pas du tout imposée pour l'enlèvement de la neige; c'est pour l'entretien des trottoirs, ce qui veut tout autant dire la réparation des trottoirs pendant l'été que leur débaillement pendant l'hiver.

Franchise du tramway

En réponse à une question de M. Hamelin, M. Honoré Parent explique que la ville a trouvé dans le bilan de la Compagnie de tramways un moyen de faire payer à la Compagnie \$699,000, et qu'on est maintenant assuré à cause de cela de toucher les \$500,000 de la franchise pour cette année. De plus on a pris des procédures pour la perception d'autres arriérés dus par la compagnie à la ville.

On adopte le règlement qui impose la taxe d'entretien des trottoirs. Le conseil revient alors à un rapport de l'exécutif au sujet de la construction d'un égoût dans la rue Calixa-Lavallée, au nord de la rue Sherbrooke. M. Dupuis discute avec M. Gibeau sur l'emplacement de l'égoût. Puis le conseil s'ajourne à 8 heures 30. A la reprise de la séance, on reprend le même débat et finalement M. Asselin offre de proposer que le conseil revienne à l'exécutif, ce qui est accepté.

Le conseil revient à l'étude du budget. La taxe sur les téléphones est rapidement adoptée, avec les dissidences de MM. Allan, Burrows, Desmarais, G.-A. Gagnon, McEvoy, Farley et J.-H. Delisle.

La taxe sur les radios

M. G.-A. Gagnon propose que cet article du budget soit rejeté.

M. Asselin dit qu'il est en faveur de l'abolition de cette taxe, qu'il faudrait d'ailleurs abolir plusieurs taxes et les unifier. Montréal a toutes sortes de taxes qui ont des noms qui ne leur conviennent pas parce qu'elles vont toutes au fonds général. Mais il n'est pas possible de tout modifier dans le moment; il faudra revenir avec cela au moment du refinancement. Si le conseil n'adopte pas cette taxe sur les radios, il faudra trouver un moyen de la remplacer.

M. J.-H. Delisle propose qu'on mette à la place une taxe de \$1 sur chaque compte d'eau, ce qui donnerait le même revenu à peu près. M. Asselin répond que la ville n'a pas le pouvoir de faire cela; tandis qu'elle a le pouvoir d'imposer une taxe sur les radios.

M. Asselin donne des détails sur la taxe: 131,000 l'ont payée l'année dernière. C'est une taxe qui doit rapporter environ \$263,000, et pour cette année le directeur des finances va envoyer un avis aux gens. Des conseillers blâment la ville d'avoir envoyé quelque 60,000 sommations à

autant de contribuables qui ont dû aller payer une amende de \$1 en Cour du recorder, à part de payer la taxe elle-même: \$2.16; dans maints cas, ce n'était qu'un oubli et la ville n'avait pas même envoyé d'avis. M. Guévremont dit qu'il a voté pour cette taxe à l'exécutif, mais que depuis les choses ont changé. On a réussi à se faire payer \$669,000 par la Compagnie des Tramways, et on est assuré de toucher les \$500,000 de la franchise pour cette année, alors que c'était auparavant considéré comme créance douteuse. On pourra donc abolir cette taxe de \$263,000 sans déséquilibrer le budget.

Des conseillers posent alors la question préalable: M. Asselin veut parler pour défendre la taxe, mais le règlement l'en empêche. On vote sur la question préalable qui est votée par 60 à 25, puis sur l'amendement de M. Gagnon pour rejeter l'article, c'est-à-dire d'abolir la taxe, et l'amendement est voté par 69 à 16.

Taxe sur les automobiles

L'article suivant est la taxe sur les automobiles: \$5.40. M. Asselin explique que cette taxe est inscrite au budget pour rapporter \$331,000. Elle s'applique à la région métropolitaine, de sorte que si on l'abolit, on privera la ville d'une recette d'environ \$50,000 qui vient des automobilistes des villes environnantes, en dehors de Montréal. Vous avez actuellement débalancé le budget de \$263,000, dit M. Asselin: n'allez pas aggraver la situation en rejetant aussi cette taxe-ci.

M. Asselin dit que les chiffres cités par M. Guévremont ne donnent pas une idée tout à fait exacte de la situation. Le gouvernement provincial a promis à la ville de lui payer intégralement la part qui doit revenir à la ville sur l'impôt versé par le fédéral pour l'impôt sur le revenu. Mais il a demandé à la ville de verser cette année encore, pour la dernière fois, une contribution de \$700,000 aux écoles de Montréal, parce que le problème scolaire n'est pas encore réglé.

Si on peut dire que la ville a consenti à cela l'année dernière, pour éviter une augmentation de la taxe foncière, de même nous avons accepté pour la même raison cette année, et le comité exécutif a adopté à ce sujet une résolution que je vous soumettrai au cours de la séance. Vous voyez donc que c'est encore \$700,000 qu'il va falloir trouver, et que les contributions du tramway ne nous donnent pas tant de latitude que cela.

Plusieurs conseillers parlent pour l'adoption de cette taxe. On invoque comme argument que s'il y a une chance que la Commission municipale accepte le vote du conseil pour l'abolition de la taxe sur les radios, on gâterait les chances de succès en voulant abolir deux taxes à la fois. Contentons-nous d'abolir cette année la plus faible de ces taxes, et l'an prochain on pourra peut-être faire davantage. De plus, si on peut dire que Montréal n'a aucune justification pour imposer une taxe sur les radios, la taxe sur les automobiles peut se défendre bien mieux, car la ville, par ce qu'elle dépense pour ses rues, rend des services particuliers aux automobilistes, tandis qu'elle ne fait rien du tout pour ceux qui ont des appareils de radio.

On vote sur un amendement de M. G.-A. Gagnon, pour le rejet de l'article, et l'amendement est défait par un vote de 31 à 54. On vote ensuite le règlement qui impose la taxe, mais comme le vote n'est que de 55 à 30, et qu'il faut les deux tiers des conseillers présents pour l'adopter, la taxe n'est donc pas adoptée. Le conseil s'ajourne ensuite à cet après-midi.

Vois de fleurs

Plusieurs personnes se plaignent du fait que leurs fleurs disparaissent de leur parterre aussitôt après les plantations ou quelques jours après. Encore hier, une dame nous rapportait qu'une valeur d'environ deux dollars de plantes bien choisies lui avaient été enlevées durant la nuit précédente, dans l'une de ses boîtes à fleurs. On se refuse à croire que des adultes soient responsables de ce pillage. On songe plutôt à des enfants mal éduqués, qui s'entraînent librement au vandalisme. Il importerait aux parents d'y voir, ainsi qu'à toute personne qui se rend compte de pareils faits ou qui peut les prévenir.

Stephen VINCENT, Secrétaire du Comité du Concours de boîtes fleuries de la Fédération horticole du Québec.

Les moyens de subsistance des Indiens Ojibwa

Pêche du doré et du poisson blanc dans le lac Seul, cueillette de bleuets, chasse au rat musqué, au vison, au castor, au loup, récolte du riz sauvage, etc. — Entretien avec le P. Euchariste Benoit, O.M.I., missionnaire en congé dans sa famille à St-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 11 (D.N.C.) — De passage à Saint-Hyacinthe après quatre ans d'absence, dont un à Lebrét, Saskatchewan, et trois dans les missions indiennes du nord de l'Ontario, le R. P. Euchariste Benoit, O.M.I., passera un mois de congé chez sa mère, Mme Eugène Benoit, de cette ville. Ancien élève du Séminaire de Saint-Hyacinthe, le missionnaire est le frère du R. P. Jean-Louis Benoit, O.M.I., missionnaire au Basutoland, Afrique du Sud; de M. Bernard Benoit, général adjoint de La Laurentienne, de Lévis; du Dr Léon Benoit et de M. Benoit Benoit, de Saint-Hyacinthe.

Domicilié à McIntosh, Ont., à 180 milles à l'est de Winnipeg, le Père Benoit dessert deux réserves d'Ojibwa, à Grassy Narrows et au Lac Seul, où se trouvent quelque 800 Indiens, dont 350 catholiques environ. Rencontré ces jours derniers, il a bien voulu nous donner quelques détails sur le pays lointain où il exerce son apostolat. S'il a ses quartiers généraux à l'Ecole indienne de McIntosh, dirige par les Missionnaires Oblats du Sacré-Cœur et de Marie-Immaculée, il a aussi deux résidences-chapelles à Grassy Narrows et au Lac Seul, et il fait habituellement la navette entre les trois endroits. L'Ecole indienne de McIntosh, dit-il, est probablement l'institution la plus parfaite du genre au pays, assurément la mieux aménagée de la province oblate du Manitoba. Elle a pour principal, depuis sa fondation en 1924, le R. P. Camille Perrault, O.M.I.

Les Ojibwa ou Ojibway parlent un idiome qui ressemble beaucoup au sauteux, à quelques différences près, et les missionnaires doivent parler cette langue pour être compris. Les Indiens, pour un bon nombre, savent aussi l'anglais, mais ignorent totalement le français, pour lequel ils n'auraient d'ailleurs aucun usage. De façon générale, ils sont nomades et ne s'intéressent que de très loin à l'agriculture, limitant leurs efforts dans ce sens à l'entretien spasmodique de petits jardins.

Doré et poisson blanc

La principale occupation des Ojibwa de la région est la pêche sur une haute échelle, qu'ils pratiquent dans le Lac Seul, vaste réservoir des usines hydro-électriques de la rivière Winnipeg. Ce lac a une longueur de 90 milles, et l'on y prend en quantité du doré et du poisson blanc, à destination des marchés de Montréal et de Toronto. L'été, on expédie du Lac Seul deux wagons-messageries de poisson par semaine, et jusqu'à un wagon par jour, à l'automne. Les autres sources de revenu des indigènes sont les suivantes: du 15 avril à la fin-mai, chasse au rat musqué, qui est très abondant; juillet-août, cueillette et vente de bleuets, à destination de Winnipeg et autres villes de l'Ouest, avec récolte de 300 paniers de 11 livres, par jour; septembre, récolte du riz sauvage sur les lacs; de novembre à mars, piégeage du vison; décembre, piégeage du castor; les douze mois de l'année, chasse au loup, pour laquelle le gouvernement de Toronto offre une prime de \$25 par tête. La récolte du riz sauvage, dont se nourrissent en grande partie les oiseaux aquatiques, offre beaucoup de pittoresque; les Indiens se glissent en canots dans les rizières naturelles, penchent la plante sur leurs embarcations et la frappent de bâtons, les grains tombant dans les canots; le riz sauvage est brun, beaucoup plus gros que le riz ordinaire, atteignant à peu près les dimensions de grains d'avoine. Il est très estimé sur le marché américain, où il se vend jusqu'à 60 cents la livre, et les Indiens en reçoivent des commerçants, 15 ou 20 cents la livre. Un certain nombre de ces Indiens, nous dit le Père Benoit, sont protestants, les autres païens, et près de la moitié catholiques.

CONSERVEZ votre SANTE en Mangeant les Délicieuses **POMMES DE FRELIGHSBURG** UN FRUIT SAIN CULTIVÉ SCIENTIFIQUEMENT

Avec les compliments de la

PHARMACIE MONTREAL
LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DETAIL AU MONDE

HA. 7251

SERVICE JOUR et NUIT

Pas pour les femellettes

La région de McIntosh est fort boisée, et l'on y exploite à la fois les bois de construction et les bois de pulpe. Quelques Indiens acceptent de travailler dans les scieries, mais c'est le petit nombre. Les autres préfèrent de beaucoup, dans l'ensemble, la vie nomade qu'est la leur, et les agréments de pêche et de chasse. En hiver, le mercure se tient à 45 et 50 sous zéro, de façon normale, mais à certaines années, particulièrement froides, comme en 1942-43, il atteint 60 degrés sous zéro. Les missionnaires voyagent avec des canots, parfois munis de petits moteurs à essence, durant la belle saison, car les lacs et les rivières sont partout nombreux. En hiver, ils ont à leur disposition la raquette ou la traîne à chiens. De toutes façons la vie des missions, dans les régions du nord, n'est pas faite pour les femellettes et ceux qui aiment leurs aises.

Feu M. J.-W. Déziel

Nous avons le regret d'apprendre la mort de l'un de nos plus vieux et de nos plus fidèles amis, M. J.-W. Déziel, décédé hier l'après-midi, à sa résidence de Notre-Dame de Grâce, dans sa soixante-douzième année, à la suite d'une longue maladie.

M. J.-Wilfrid Déziel était né à Montréal le 5 mars 1872. Il fit ses études commerciales chez les Frères des Ecoles Chrétiennes, à l'école de St-Jacques et à l'Académie de l'Archevêché. Il fut successivement à l'emploi de L. Chaput, d'Hudon, Hébert & Chaput, et du ministère de l'Impôt sur le revenu. Il fut aussi président de la section Notre-Dame de Grâce de la Société Saint-Jean-Baptiste, vice-président général de cette société, bienfaiteur de l'Association catholique des voyageurs de commerce, secrétaire de la Société St-Vincent de Paul des paroisses St-Pierre et Notre-Dame de Grâce, gouverneur de la Canadian Credit Men's Trust Association Ltd, de Montréal.

Outre sa femme, née Cartier (Alice), le défunt laisse dans le deuil: deux fils, Pierre-Paul et Jean-Char-

les Déziel; six filles, Mme Jean Genest (Jeanne-Marie), Mme Jacques Brillion (Pauline), Marguerite, Louise, Thérèse et Lucienne (Sœur Ste-Alice de Jésus, de Sorel); une sœur, Mlle Rose-Anne Déziel; un frère, M. R. P. Jean-Dominique Déziel, O.P.; quatre beaux-frères, le Dr J.-E. Collette, de St-Hyacinthe et MM. J.-N. Cartier, Jean Cartier et Paul Cartier; une belle-sœur, Mme G.-E. Cartier; et neuf petits-enfants. Les restes mortels de M. Déziel sont exposés à sa résidence, numéro 5420 avenue Notre-Dame de Grâce, les funérailles auront lieu lundi, matin à 9 heures, en l'église Notre-Dame de Grâce.

Nous prions Mme Déziel et les siens d'agréer dans leur deuil l'hommage de notre très vive sympathie.

OUI! MEUBLEZ VOTRE MAISON CHEZ AL DUPONT

4020 EST. ST-CATHERINE TEL. 0228

Examen de la vue
Verres correcteurs

HENRI-N. BORDELEAU

O.D. M.C.S.O.
OPTOMETRISTE
3423, rue St-Denis
HA. 1435

GRANDE MANIFESTATION PATRIOTIQUE

Les Compagnons de Lambert Closse présentent

LES TROUPES DE CHOC!

Une des plus belles pièces produites chez nous.

NOTRE PROBLEME SOCIAL PRESENTE SUR LE VIF.

au MONUMENT NATIONAL le 22 juin

*Billets en vente chez Edmond Archambault

500 est. rue Ste-Catherine Tel. MA. 6201

VOYAGE PAR EAU
TOUS DEPARTS DE MONTREAL

Le ST-LAURENT et le SAGUENAY

• 2 1/2 JOURS — Tous les soirs de Montréal à Bagotville et retour cabine à 2 et tous repas (du 18 juin au 17 sept.)... **\$38**

• 6 1/2 JOURS — Tous les lundis — Escaltes à Québec, la Malbaie, Tadoussac, Chicoutimi, visite de Ste-Anne-de-Beaupré — cabine à deux et tous repas (du 28 juin au 6 sept.)... **\$67.50**

Toronto — Niagara — Lac Ontario — Mille-Isles

• 6 JOURS — Tous les mardis et jeudis — Cabine à 2, tous repas à bord, hôtels 1ère classe (du 15 juin au 16 sept.)... **\$43**

• 8 JOURS — Tous les dimanches — le tout comme ci-dessus (du 18 juin au 19 sept.)... **\$53**

GASPE COTE-NORD

• Croisière de 5 1/2 jours. Escaltes aux ports de la Côte gaspésienne... **\$55**

• Iles-de-la-Madeleine — le reste comme ci-dessus 7 jours... **\$70**

• Croisière de 9 jours — Québec, Baie Comeau, Clarke City, Havre-St-Pierre... **\$70**

• Croisière de 10 jours — Les ports ci-dessus et en plus Natashquan... **\$75**

Dates sur demande au moins 15 jours à l'avance.

Pour inscription et renseignements, adresser

Le Devoir-Voyages

Tous prix par personne
Taxe fédérale en plus

430, Notre-Dame est
Tél. BELair 3361 Montréal

COURS DE COMPTABILITE Aux Professeurs

Du 28 juin au 30 juillet

à

L'Ecole Supérieure de Commerce

de Québec

Ouvrage étudié:

"Etude de la Comptabilité"

par FRÈRE IRENÉE, é.c.

1er groupe: Du 28 juin au 7 juillet (10e année)

2e groupe: Du 8 juillet au 17 juillet (11e année)

3e groupe: Du 19 juillet au 30 juillet (12e année)

Une trentaine d'heures par groupe.

S'adresser à:

Frère Irenée,
Ecole de Commerce, Québec.

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR"

Téléphone: BELair 3361

1 cent le mot, 250 minimum comptant

400 minimum

ANNONCES FAVORABLES 14c le mot

NAISSANCES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MARIAGES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES 2c par mot, minimum de 50c. PLAN: CAILLONS PROCHAINS MARIE-GE. \$1.00 par insertion

A VENDRE

Dans les Laurentides, hôtellerie de village d'été pouvant loger 80 personnes, région du Mont Tremblant, complètement aménagée, plage sablonneuse, terrains vastes et bien entretenus, clientèle établie. Pour autres renseignements, s'adresser à l'Agence de Voyages Tobin, 1240 rue Peel, Montréal. 17-6-43

MAISON D'ÊTE A LOUER

5 appartements, endroit tranquille sur le bord de la rivière Ottawa à 2 milles de Rivaud, s'adresser à J.-A. D'Amour, Rivaud, P.Q. Tél. 252. 17-6-43

Orgue à vendre

de marque "Dominion", 2 claviers pédalier, soufflerie électrique, caisse noyer. Occasion. S'adresser à A. Du-mas, 194 de l'Épée.

CANADA	\$6 70
(Sauf Montréal et la banlieue)	
E.-Unis et Empire britannique	8 00
UNION POSTALE	10 00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

VENDREDI, 11 JUIN 1943

Demande: Beau et modérément chaud.

MAXIMUM et MINIMUM:

Aujourd'hui maximum, 64.

Minimum, 48.

Même date l'an dernier, 82.

Minimum, 64.

Même date l'an dernier, 70.

BAROMETRE: Midi, 29.60.

Chiffres fournis par Mme veuve M.-R. de

Mésle 444 Sherbrooke est. add. 8

Nouvelles de guerre

Les Canadiens devront bientôt se serrer davantage la ceinture

Pénurie de vivres en perspective: retard de la saison des semailles, pauvreté prévue de la récolte — Rationnement plus sévère dans quelques semaines — La récolte de 1943 aux Etats-Unis, la plus mauvaise depuis la guerre — Enquêtes du gouvernement d'Ottawa — Dispense partielle du jeûne pour les travailleurs de nuit

Ottawa, 11. — Le gouvernement fédéral s'inquiète de l'alimentation des Canadiens les mois prochains. Il a chargé plusieurs hauts fonctionnaires de mener des enquêtes à travers le pays sur les semences, les engrais et sur les récoltes probables. Apparemment, ces récoltes seront mauvaises; les semences ont été tardives à cause de la longueur de l'hiver et le mauvais temps de ce printemps a considérablement nui aux travaux de la terre. On prévoit que les vivres se feront de plus en plus rares et qu'à l'automne et au cours de l'hiver prochain les Canadiens devront se serrer davantage la ceinture. Par bonheur, les récoltes de l'année dernière ont été abondantes. Ainsi les conserves de petits pois en Ontario sont considérables et offrent un surplus.

On mande de Washington que les rapports sur les récoltes de 1943 sont sombres et disent que jamais depuis la guerre les pronostics n'ont été plus mauvais et plus pessimistes. Les inondations et la sécheresse ont causé de grands dommages aux semences et, par ricochet, aux futures récoltes.

Dispense partielle du jeûne pour les travailleurs de nuit

A la demande de leurs Excellences Nosseigneurs les archevêques du Canada réunis à Québec en octobre dernier, Sa Sainteté le Pape Pie XII a daigné accorder pour le temps de la guerre, aux Révérendissimes Ordinaires du Canada la faculté de dispenser du jeûne eucharistique, selon les conditions ci-dessous indiquées, les ouvriers et les ouvrières engagés dans les diverses industries de la défense nationale.

Cette dispense est accordée en considération du travail de nuit. En vertu de cette dispense il suffira, pour recevoir la sainte Communion, de rester à jeun de toute nourriture solide durant quatre heures, et à jeun de tout liquide durant une heure avant de communier (1). Il faudra cependant s'abstenir de toute boisson alcoolique depuis minuit.

Le Saint-Siège exige aussi que l'usage de ce privilège ne cause ni scandale ni étonnement. Messieurs les Curés feront donc bien d'expliquer, même publiquement, à leurs ouailles comment le précepte du jeûne eucharistique est d'origine ecclésiastique; et que, malgré la gravité qu'elle y attache par respect pour l'austère sacrement de l'autel, l'Eglise consent aujourd'hui à tempérer la rigueur en raison des conditions nouvelles de la vie moderne et dans l'intérêt des âmes qui ont de plus en plus besoin de cette nourriture spirituelle.

Pour le diocèse de Québec, il est statué ce qui suit:

Tous les prêtres du diocèse ayant juridiction pour entendre les confessions pourront accorder la dispense ci-dessus aux personnes engagées dans le travail de guerre, pour les jours où elles auront travaillé toute la nuit ou une partie de la nuit précédente (la nuit étant comprise entre neuf heures du soir et six heures du matin). Ils pourront le faire même en dehors de la confession, pourvu toutefois qu'ils s'assurent au préalable des bonnes dispositions du sujet.

Cette dispense ne devra jamais être accordée pour une période de plus de six mois à la fois. Elle pourra être renouvelée soit par le même prêtre, soit par un autre prêtre de la juridiction nécessaire.

J.-M.-R. cardinal VILLENEUVE, O.M.I., archevêque de Québec, Québec, le 5 juin 1943.

Bravoure reconnue

Ottawa, 11. — On annonce

(1) Ainsi pour communier à huit heures du matin il faudra être à jeun de tout solide depuis quatre heures du matin, et à jeun de tout liquide depuis sept heures du matin.

Roosevelt et l'Italie

Washington, 11 (A.P.). — Le président Roosevelt a déclaré aujourd'hui que la reddition de Pantelleria constituait une bonne nouvelle et il a en même temps fait appel indirectement mais fortement à l'Italie pour l'inviter à abandonner la guerre. M. Roosevelt a déclaré aux journalistes que les Nations-Unies peuvent donner au peuple italien l'assurance qu'il aura l'occasion de se choisir le gouvernement non fasciste et non nazi qu'il désire après que le fascisme aura été abattu et les Allemands chassés de leur territoire.

C'est l'espoir et l'intention des Nations-Unies, dit le président, que l'Italie soit rétablie au rang des nations respectées de la famille européenne. Les effets actuels de la campagne anglo-américaine contre l'Italie sont la conséquence inévitable de la politique impitoyable suivie par Mussolini au cours des dernières années. En faisant une alliance militaire avec l'Allemagne, Mussolini a trahi son propre pays dans une lutte pour son pouvoir personnel. Les actes de Mussolini ne sont pas ceux du peuple italien, mais une succession d'actes commis par le régime personnel fasciste du Duce. Le coup de poignard donné dans le dos de la France il y a trois ans illustre toute la politique de Mussolini. Les Alliés n'ont pas d'autre choix que de poursuivre la guerre contre l'Italie et Mussolini jusqu'à la victoire finale. Ce n'est que lorsque les Allemands auront été chassés et le fascisme aboli que le bon jugement du peuple italien pourra se manifester.

de l'Aviation militaire canadienne annonce que vingt-cinq autres membres du C.A.R.C. viennent d'être décorés outre-mer, l'un du *Distinguished Service Order*, deux de l'agrafe à la D.F.C., onze de la *Distinguished Flying Cross* et onze de la *Distinguished Flying Medal*.

Parmi ces vingt-cinq décorés, on relève le nom du chef d'escadron Logan Savard, jeune homme de 21 ans seulement, fils du juge et de Mme Alfred Savard, de Montréal.

L'impôt sur le revenu aux Etats-Unis

Washington, 11 (A.P.). — Le président Roosevelt a sanctionné hier le bill qui stipule le paiement de l'impôt sur le revenu à mesure que le revenu est gagné, et qui détermine une diminution importante de l'impôt dû pour 1942. Ce bill est un compromis entre démocrates et républicains et constitue une adaptation du plan Ruml.

A partir du 1er juillet on percevra l'impôt à la source: 20 p. du salaire imposable. Quant à 1942, les diminutions représentent 75 p. de l'ensemble des taxes dues, tous les petits contribuables sont complètement exemptés.

L'Argentine et l'Axe

Buenos-Ayres, 11 (A.P.). — Le gouvernement de l'Argentine a hier soir supprimé les autorisations qui permettaient jusqu'ici aux ambassades et aux nationaux de l'Axe d'envoyer des messages en code à leurs capitales. Le gouvernement a pris cette décision conformément à la résolution adoptée à la conférence de Rio-de-Janeiro.

Au cours de la journée on a annoncé que l'Allemagne et l'Italie avaient reconnu le nouveau gouvernement Ramirez.

Tempête à Amos

Amos, Qué., 11 (C.P.). — Un vent violent et une forte chute de grêle se sont conjugués la semaine dernière pour balayer cette région du nord-ouest québécois, détruisant les granges, arrachant les balcons et déracinant des centaines d'arbres. On ne rapporte pas de blessés, dans cette dépêche dont le censure a autorisé la publication. Plus de 30 granges ont été détruites par un vent furieux ressemblant à une tornade, vendredi dernier, pendant que 12 autres étaient endommagées. Le vent a déraciné des arbres, abattu des clôtures et arraché des balcons pour les transporter à des centaines de pieds plus loin. Des grêlons, dont quelques-uns mesuraient jusqu'à un pouce de diamètre, ont brisé un grand nombre de vitres. Les autorités d'Amos se sont réunies dimanche pour organiser l'assistance à ceux dont les propriétés ont subi des dommages.

La guerre sous-marine

Londres, 11 (C.P.). — Le haut commandement allemand réclame aujourd'hui pour ses sous-marins la destruction de 9 navires alliés d'une jauge totale de 43,000 tonnes. C'est le premier bulletin du genre émis par le haut commandement allemand depuis le début du mois. A cette allure, les Allemands ne couleront que 123,000 tonnes au cours du mois, soit le tiers des 380,000 tonnes dont ils ont réclaté la destruction en mai qui fut le meilleur mois de la guerre pour les Alliés depuis l'entrée en guerre des Etats-Unis.

Logan Savard décoré

Ottawa, 11. — Le quartier général

"Les craintifs saisis de la peur de la langue anglaise..."

UN ARTICLE DE M. GEORGES PELLETIER SUR UN TEXTE RECENT — CHRONIQUES ET ARTICLES DIVERS

Sous ce titre, qui évoque un discours récent: "Les craintifs saisis de la peur de la langue anglaise..." M. Georges Pelletier, dans le "Devoir" de demain, traitera d'un sujet de grande actualité.

Dans le même numéro, les rubriques ordinaires du samedi: la chronique de Mlle Germaine Bernier, les "Lettres au Canada français" de M. Roger Duhamel, une copieuse revue de la presse, des notes des missions, les dernières nouvelles du pays et de l'étranger, etc., etc.

PRIX: 3 SOUS — RETENEZ D'AVANCE VOTRE NUMERO.

En Chine

Tchouking, 11 (A.P.). — Les Chinois réclament aujourd'hui de nouveaux succès dans des engagements livrés au nord-est d'Ichang et au nord-ouest de Hankéou. Les troupes chinoises auraient occupé Wangchiachang au nord-est de la grande base d'Ichang et les Japonais auraient perdu 300 hommes en défendant la ville. Les Chinois auraient également pénétré dans Yungshan, une ville importante à 90 milles environ au nord-ouest de Hankéou, infligeant de lourdes pertes à l'ennemi au cours de combats de rue. La bataille ferait rage au nord du lac Tungting où les Japonais auraient contre-attaqué il y a deux jours après avoir reçu des renforts. Il y a des indices qui portent à croire que les Japonais se préparent à lancer une nouvelle offensive le long du cours supérieur du Yangtsé-kiang.

Décès de M. Ant. Arès

Saint-Hyacinthe, 11 (D.N.C.). — Un des citoyens les plus en vue de Rougemont (Rouville), M. Anthime Arès, est décédé ces jours derniers, à l'âge de 79 ans. Il fut pendant de nombreuses années maire de Rougemont et préfet du comté de Rouville. Cultivateur, il fut l'un des principaux apôtres de l'association professionnelle pour les siens et devint même, pendant quelques années, président général de l'Union Catholique des Cultivateurs de la province. Le défunt était veuf d'Agathe Perron. Les funérailles eurent lieu à Rougemont. Le *Devoir* offre ses sympathies à la famille en deuil.

Cérémonies d'ordination

Dimanche à Montréal, à Sainte-Rose, à Saint-Laurent, religieux de Sainte-Croix, Jésuites

Il y aura quatre cérémonies d'ordination dimanche et une autre le lendemain, dans le diocèse de Montréal.

S. E. Mgr Charbonneau, archevêque de Montréal, élèvera au sacerdoce l'abbé Arthur Laramée, fils du juge Laramée et frère de deux Jésuites, ainsi que le sous-diacre Guy Aluisi au rang de diacre. La cérémonie se déroulera en la chapelle du collège Jean-de-Brebeuf.

Dimanche, à 11 heures, en l'Eglise du Très-Saint-Rédempteur, S. E. Mgr Turquetil, vicaire apostolique à la Baie d'Hudson, confèrera le sacerdoce à l'abbé Jean-Louis Latraverse.

S. E. Mgr Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal, ordonnera prêtre l'abbé Paul Tépén, à Ste-Rose.

Enfin, dimanche aussi, S. E. Mgr Whelan, évêque auxiliaire de Montréal, confèrera la prêtrise à neuf religieux de Sainte-Croix et les premiers ordres mineurs à dix-huit autres. La cérémonie aura lieu dans la chapelle du Collège de Saint-Laurent.

Lundi matin, S. E. Mgr l'archevêque présidera à des ordinations de religieux jésuites en l'Eglise de l'Immaculée-Conception.

Le père du major-général Renaud décédé

M. Nelson Renaud, père du major-général E.-J. Renaud, C.B.E., nouveau commandant du district militaire de Montréal, est décédé hier soir, à 7 heures, à l'hôpital Saint-Vincent d'Ottawa. Il était âgé de 90 ans.

Survivant au défunt: trois fils, le major-général E.-J. Renaud, le Dr Alexis Renaud, de Welland, Ont., et M. Harry Renaud, de la *Travelers' Insurance Co.*, de Montréal, et une fille, Mme J.-T. Rock (Stella), d'Ottawa; ainsi que plusieurs petits-enfants.

De l'électricité pour l'exploitation du fer

Fort-William, 11 (C.P.). — M. T. H. Hogg, président de la Commission hydro-électrique de l'Ontario, a déclaré au cours d'une visite ici qu'advénant l'expansion de l'industrie du fer dans la région de Steep-Rock et celle de l'industrie minière en général à la tête des Grands Lacs, il faudra accroître la puissance d'énergie électrique de la rivière Nipigon. M. Hogg est membre d'un groupe d'ingénieurs et de financiers qui s'en vont reconnaître l'exploitation d'un nouveau filon de fer de haute teneur.

Vaillance des Grecs

Washington, 11 (A.P.). — Le président Roosevelt a remis hier au gouvernement grec un navire de patrouille contre les sous-marins, comme témoignage de l'espoir et des vœux des Etats-Unis pour la libération prochaine de la Grèce. La cérémonie a eu lieu au chantier naval de Washington.

L'ambassadeur de Grèce, M. Cimon T. Diamantopoulos, a accepté le nom de son gouvernement le navire PG-622. C'est un vaisseau construit en vertu du prêt-bail, et qui porte le nom de roi George II, en l'honneur du roi de Grèce.

Dans un bref discours irradié, le président a fait l'éloge des Grecs. Il a rappelé comment les Grecs ont eu le 28 octobre 1940, un ultimatum de trois heures pour décider s'ils résisteraient. Leur choix, a dit M. Roosevelt, fut le même que si l'ultimatum avait été de trois ans. Aujourd'hui la Grèce est une terre de désolation. Mais les Grecs combattent encore. Ils ne seront jamais

"La Commission d'Assurance-maladie de Québec"

Le ministre Henri Groulx présente un bill créant cet organisme — Composé de trois membres nommés pour dix ans

Québec, 11 (Par Louis Robillard). — M. Henri Groulx, ministre de la Santé et du Bien-Etre social, a déposé ce matin un bill créant une Commission d'assurance-maladie qui portera le nom de "Commission d'assurance-maladie de Québec", composée d'au plus trois membres nommés pour 10 ans le gouvernement provincial.

Cette Commission aura un personnel et disposera de tous les pouvoirs de commissaires nommés en vertu de la Loi des Commissions d'enquête.

Voici les principales dispositions de cet important projet de loi:

"Attendu que la Commission qui a fait enquête sur les hôpitaux de cette province a, par son rapport, recommandé l'établissement de l'assurance-maladie généralisée, financée par une contribution tripartite du gouvernement, de l'employeur et de l'assuré, comportant une prime calculée non sur une base individuelle mais par celle familiale, et administrée par une commission qui aura pour première responsabilité de préparer le plan d'assurance;

"Attendu qu'il y a lieu de donner suite à cette recommandation par l'institution d'une commission d'assurance-maladie;

"A ces causes Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit:

"Il est établi une commission sous le nom, en français, de "Commission d'assurance-maladie de Québec", en anglais, de "Quebec Health Insurance Commission".

"Cette Commission est une corporation revêtue de tous les droits et pouvoirs appartenant en général aux corporations, ayant son siège social en la cité de Québec et composée d'au plus trois membres nommés pour dix ans par le lieutenant-gouverneur en conseil.

"Le lieutenant-gouverneur en conseil nomme président de la Commission un de ses membres.

"Au cas d'absence, de maladie ou d'incapacité d'agir du président ou d'un autre membre de la Commission, le lieutenant-gouverneur en conseil peut nommer un suppléant.

"Le président et les autres membres de la Commission doivent s'occuper exclusivement du travail de la Commission et de ses devoirs de leur office; ils ne doivent exercer aucun autre emploi, commerce, industrie ou profession.

"Le lieutenant-gouverneur en conseil nomme, durant son bon vouloir, le secrétaire de la Commission.

"Le président, les autres membres de la Commission et le secrétaire reçoivent le traitement fixé par le lieutenant-gouverneur en conseil.

"Les séances de la Commission sont tenues au siège social ou dans n'importe quel endroit de la province selon que la Commission le juge à propos.

"La commission a tous les pouvoirs de commissaires nommés en vertu de la loi des Commissions d'Enquête (statuts refondus, 1941, chapitre 9).

"La Commission est chargée, après consultation des corps intéressés, de préparer un plan d'assurance-maladie généralisée définissant, notamment l'étendue des risques qui formeront l'objet de cette assurance, la nature des prestations, les modalités d'hospitalisation et de soins à domicile, la formation des organismes administratifs et consultatifs, es taux de contribution des employeurs et assurés, le mode de perception des contributions, la responsabilité pour le paiement des primes au cas d'indigence.

"La Commission devra, en outre, prévoir les modalités de l'assistance médicale à ceux qui ne pourraient bénéficier du plan d'assurance-maladie (tels que les visiteurs), et l'intégration du plan d'assurance-maladie dans un plan général de sécurité sociale embrassant les mesures existantes et à venir.

"Le plan d'assurance élaboré par la Commission ne pourra être mis en vigueur qu'en vertu d'une loi de la législature; en attendant, la Commission pourra recommander au lieutenant-gouverneur en conseil l'adoption, dans le cadre des lois existantes, de toute action jugée de nature à faciliter la transition du système actuel à celui indiqué dans le préambule de la présente loi.

"Il est loisible au lieutenant-gouverneur en conseil d'autoriser le trésorier de la province à avancer sur le fonds consolidé du revenu, à la commission d'assurance-maladie de Québec, les sommes requises pour son fonctionnement en attendant l'adoption, par la législature, du plan d'assurance-maladie prévu par la loi.

"Le ministre de la Santé et du Bien-Etre social est chargé de l'exécution de la présente loi.

"La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction".

Ford voudrait employer des femmes

Toronto, 11 (C.P.). — Les *United Automobile Workers of America* (C. I. O.) accusent la compagnie Ford de se proposer d'employer des femmes pour accomplir du travail d'hommes à un salaire moindre. Une délégation de ces ouvriers ira voir les représentants du ministère du Travail de l'Ontario pour protester contre une telle action.

Pantelleria est tombée après 19 jours de combats

Ile de 32 milles carrés et puissamment fortifiée — Garnison de 8,000 hommes — Offensive aérienne sans précédent

Quartier général des Alliés en Afrique-nord, 11 (A.P.). — Pantelleria s'est rendue à discrétion aujourd'hui après 19 jours de bombardements aériens et navals incessants. L'attaque aérienne allée au cours des dernières heures qui précède la capitulation a été la plus concentrée et la plus violente de toute la guerre. Les troupes alliées sont aussitôt débarquées sur cette île fortifiée, le premier des avant-postes de l'Axe qui gardent la côte méridionale de l'Europe fortifiée à l'ouest.

Le bulletin extraordinaire émis par le grand quartier général allié se lit comme suit: "L'île de Pantelleria s'est rendue aujourd'hui et les troupes alliées sont en train de l'occuper. Cette reddition est la conséquence d'une série de bombardements aériens continus et intensifs soutenus par des bombardements navals. Le commandant avait ignoré deux sommations antérieures".

L'île de Pantelleria, un îlot volcanique de 32 milles carrés, se trouve à 45 milles à l'est du cap Bon en Tunisie, à 60 milles au sud de la Sicile et à 220 milles de l'extrémité sud de la péninsule italienne. La chute de cette place forte suppose une base navale et aérienne italienne qui menaçait la navigation alliée dans le détroit de Sicile.

(Un peu avant le bulletin annonçant la capitulation, le haut commandement italien avait annoncé que la garnison n'avait pas répondu à une deuxième sommation. Le bulletin italien ajoutait que la place avait été pilonnée hier par 1,000 avions alliés, mais il prétendait que l'on avait descendu 21 de ces avions).

Le bulletin quotidien du haut commandement allié ce matin disait que l'on avait descendu 37 avions de l'Axe au cours d'engagements aériens au-dessus de Pantelleria dans la journée d'hier et la nuit dernière. Six avions alliés ne sont pas rentrés.

D'après les récits qui viennent de l'Afrique-nord, les dernières attaques aériennes contre Pantelleria ont dépassé tout ce qui s'était vu jusqu'ici. Les formations qui se lancèrent à l'attaque de l'île étaient si nombreuses que nombre d'avions devaient croiser autour de l'île en attendant l'occasion d'aller bombarder les objectifs qui pouvaient avoir échappé à ceux qui les avaient précédés. En dépit des tentatives furieuses des escadrilles de l'Axe pour combattre ces attaques, la plupart des bombardiers qui sont allés au-dessus de Pantelleria n'ont pas rencontré un seul chasseur ennemi.

On rapporte qu'un drapeau blanc a été hissé ce matin sur la colline 74 dans le nord de l'île. Le renseignement a été aussitôt communiqué au commandant des forces alliées en Afrique qui a pris les dispositions nécessaires pour faire procéder

à la capitulation.

On a annoncé officiellement que les troupes de débarquement ont rencontré quelque résistance attribuable au fait que la décision du commandant de capituler n'avait pas atteint tous les ports de l'île. Tous les objectifs étaient cependant atteints à 12h. 22.

Quartier général des Alliés en Afrique-nord, 11 (A.P.). — Le commandant en chef des armées alliées en Afrique, le général Dwight D. Eisenhower, se trouvait à bord d'un célèbre croiseur anglais qui a participé au bombardement naval de Pantelleria mardi dernier. Il était en compagnie du commandant de la flotte anglaise de la Méditerranée, l'amiral sir Andrew Cunningham.

En Russie

Moscou, 11 (A.P.). — Les députés soviétiques du front rapportent aujourd'hui que l'aviation rouge s'est assurée la suprématie au-dessus de la vallée du Kouban après deux mois d'engagements aériens massifs et que c'est ce qui explique l'accalmie relative sur ce front, parce que les Allemands ne voudraient pas se lancer à l'offensive sans un appui solide de l'aviation. Certains observateurs prétendent par contre que les Allemands auraient transféré une partie de leurs effectifs aériens ailleurs pour bombarder des objectifs importants comme le grand centre industriel de Gorki, ou encore que les Allemands prévoient une offensive russe sur le front central et qu'ils ont concentré leurs réserves de ce côté.

Le bulletin soviétique de minuit rapportait que les Allemands avaient lancé une attaque soutenue par des centaines de chars et d'avions contre les lignes russes entre Taganrog et Rostov sur la côte de la mer d'Azov. Les Allemands auraient obtenu quelques gains, mais une contre-attaque russe aurait rétabli la situation. L'artillerie russe continue à infliger de lourdes pertes aux Allemands retranchés dans les secteurs de Smolensk et de Sevsk.

Le commentateur militaire à la radio allemande, le lieutenant général Kurt Dietmar, a fait allusion à l'imminence d'une nouvelle offensive d'été allemande. Le dispositif actuel des troupes allemandes en Russie, dit-il, constitue un tremplin pour des opérations de tendance offensive.

La radio allemande a rapporté que plusieurs centaines d'avions allemands ont jeté 500 tonnes d'explosifs et quelque 100,000 bombes incendiaires dans la nuit de mercredi à jeudi sur une fabrique de caoutchouc synthétique à Yaroslavl, à 150 milles au nord-est de Moscou. La radio allemande a aussi rapporté une nouvelle attaque contre les usines d'armements Molotov à Gorki.

La radio russe a admis l'attaque contre Yaroslavl en disant que des maisons ont été détruites et que les avions russes ont riposté en bombardant dans la même nuit cinq aérodromes allemands.

der immédiatement à l'occupation de l'île. (On estime à Londres que la garnison comptait environ 8,000 hommes et qu'elle se composait en majeure partie d'artilleurs et d'aviateurs).

C'est la première fois en Méditerranée qu'une place importante capitule sous les coups de l'aviation et de la flotte sans qu'il ait été nécessaire de débarquer un seul soldat. On sait que le premier ministre Churchill a déclaré dans un récent discours qu'il valait la peine de tenter de réduire l'ennemi par l'offensive aérienne.

New-York, 11 (A.P.). — Un correspondant de la National Broadcasting Company en Afrique-nord, Ralph Howard, a rapporté aujourd'hui par radio que Pantelleria était entre nos mains exactement 22 minutes après que notre corps de débarquement eût mis pied à terre. Il a ajouté qu'en dépit du fait que l'on avait vu flotter le drapeau blanc les troupes qui sont débarquées ont rencontré quelque résistance, mais il n'a pas donné de détails. Une puissante escadre navale composée de croiseurs et de contre-torpilleurs a soutenu le corps de débarquement, a encore rapporté Howard.

Londres, 11 (C.P.). — Les observateurs militaires anglais comptent que la capitulation de l'île italienne de Lampedouse suivra la chute de Pantelleria. Lampedouse se trouve à 80 milles au sud de Pantelleria. Elle est isolée et manque probablement de vivres et elle a déjà subi des attaques de la part de corps de reconnaissance anglais.

Quartier général des Alliés en Afrique-nord, 11 (A.P.). — C'est à 11h. 40 (5h. 40 ce matin à notre heure) que Pantelleria s'est rendue à discrétion et les troupes alliées du général Dwight D. Eisenhower sont débarquées sur l'île 20 minutes plus tard, à midi exactement. C'est un drapeau blanc hissé au sommet de la colline du Sémaphore, à 2000 verges du port de Pantelleria endommagé par les bombes, qui a annoncé la capitulation.

On a annoncé officiellement que les troupes de débarquement ont rencontré quelque résistance attribuable au fait que la décision du commandant de capituler n'avait pas atteint tous les ports de l'île. Tous les objectifs étaient cependant atteints à 12h. 22.

Quartier général des Alliés en Afrique-nord, 11 (A.P.). — Le commandant en chef des armées alliées en Afrique, le général Dwight D. Eisenhower, se trouvait à bord d'un célèbre croiseur anglais qui a participé au bombardement naval de Pantelleria mardi dernier. Il était en compagnie du commandant de la flotte anglaise de la Méditerranée, l'amiral sir Andrew Cunningham.

La taxe sur la machinerie

Québec, 11 (D.N.C.). — A la suite d'un débat au cours duquel le chef de l'opposition a repris et développé la plupart de ses arguments invoqués hier soir à l'encontre du projet de loi (taxe nouvelle, création d'une taxe dont les bureaux et fromageries se plaignent, élément de désunion, etc.), la Chambre a adopté ce matin le bill Drouin modifiant la loi des cités et villes et dont la clause principale a autorisé les municipalités à taxer la machinerie, meuble et immeuble dans les industries.

La gauche, par la bouche de MM. Bourque et Lorrain, a présenté un amendement demandant le renvoi du projet de loi à six mois, lequel a été rejeté par un vote de 12 à 30; M. Chalouh donnant sa voix avec les ministériels.

Le bill est adopté en troisième lecture sur le même vote renversé.

Dans le Pacifique

Washington, 11 (A.P.). — Le département de la marine rapporte aujourd'hui que les aviateurs de la marine et de l'armée ont descendu jeudi dans le sud-est des îles Salomon quatre bombardiers japonais du type Mitsubishi. Des avions de l'armée ont attaqué les positions ennemies à Vial, au centre de l'archipel.

Tout abonnement est payable d'avance

Les abonnements au DEVOIR ont toujours été payables d'avance. En raison des mesures de rationnement, cette règle devient IMPERATIVE, nul papier n'étant alloué pour les abonnements impayés. Il en résulte que nous ne pouvons absolument pas accepter les abonnements par téléphone; on peut les payer par poste ou venir au bureau: de 9 à 5 h. tous les jours, sauf le samedi de 9 à midi.

Voir dans une autre page le tarif des abonnements.

PENSEZ...

pour vos achats de livres de récompense, aux livres de Léo-Paul Desrosiers:

SOURCES
LES OPINIATRES
NORD SUD

et à ceux de Michelle Le Normand:



Vendredi, 11 juin 1943

Programmes spéciaux

A 8 h. 30 p.m. — Le vendredi soir, de 8 h. 30 à 9 heures, nous revivons l'émission du 1^{er} chanteur, diffusée par Radio-Canada de ses studios de Québec. Cette demi-heure de chansons est présentée par Germaine Côté et Paul Létourneau, solistes, le chœur mixte et l'orchestre de Gilbert Dariae. Ce dernier, pour le onzième jour, a préparé le programme que voici :

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles
4.15 Récital de chant.
4.30 Programme musical.
4.45 Musique.
5.00 L'heure du thé.
5.10 Nouvelles et commentaires.
5.30 Les plus beaux disques.
6.00 A la radio ce soir.
6.10 Sport.
6.15 Radio-journal.
6.30 Causette du major R. Gagneau.
6.45 Programme musical.
7.00 Un homme et son péché.
7.15 La vie commence demain.
7.30 Nouvelles de BBO.
7.40 La fiancée du commandant.
8.00 Tambour battant.
8.30 Compagnie de théâtre.
9.00 L'heure de la vaie.
9.30 La Marine Canadienne — Causette du lieutenant André Lacombe.
9.45 Les Hopkins et orch.
10.00 Radio-journal.
10.15 Causette de M. Louis Bourgeois.
10.30 Les chefs-d'œuvre du piano.
10.40 Musique.
11.00 Orch. de danse.
11.20 Nouvelles.

CBM-940 kilocycles
4.15 Nouvelles.
4.30 Causette de Mlle Marie Bourgeois.
4.45 Musique.
5.00 Front line family.
5.15 Beyond reasonable doubt.
5.30 L'heure du thé.
5.45 Le choix de l'auditeur.
6.00 Musique.
6.15 Chronique sportive.
6.30 Radio-journal.
6.45 Easy ease.
6.55 Nouvelles de BBO.

Samedi, 12 juin 1943

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles
7.30 Nouvelles.
8.00 Radio-journal.
8.15 Élévation.
8.30 Programme musical.
8.45 Musique.
9.00 Récital.
9.30 Chansons.
9.55 Nouvelles.
10.00 Quatuor à cordes de la NBC.
10.30 Chansonnets.
10.45 Relais de Halifax-Union.
11.00 Heure symphonique.
11.15 Musique de Black.
12.30 Nouvelles.
12.45 Réveil rural.
12.59 Signi-bonora.
1.00 En chantant.
1.15 Radio-journal.
1.30 Revue des hebdo.
1.45 Musique.
2.00 Orch. Shield.
2.30 Orch. Tucker.
2.45 Musique.
3.00 Intermission.
3.01 Concert d'Orchestre.
3.20 Intermission.
3.35 Les chansons de Sina.
4.00 Concert du samedi.
4.45 Musique.
5.00 Saturday afternoon.
5.15 Revue.
5.45 Musique.
6.00 La survivance française.
6.15 Radio-journal.
6.30 Chronique sportive.
6.45 Chansonnets.
7.00 Emma Otero, soprano.
7.20 Polka.
7.30 Pastoralisation du lait.
8.15 Boston Pop.
9.00 Lord Halifax.
9.15 Sérenade.
9.30 Chansons du CBR.
10.00 Radio-journal.
10.15 Orch. Kirk Edward.
10.30 Encore.
11.00 Musique.
11.15 Orchestre de danse.
11.20 Nouvelles.

CBM-940 kilocycles
7.30 Nouvelles.
8.00 Radio-journal.
8.15 Prières.
8.30 Marches en musique.
8.45 Musique.
9.00 Everything goes.
10.00 Le quatuor à cordes.
10.15 NBC.
10.45 Relais de NBC.
11.00 A communiquer.
11.30 Musique symphonique.
11.45 Nouvelles de BBO.
12.15 Dawson chanteur.
12.30 Children Seraphim.
12.59 Signi-bonora.
1.00 Radio-journal.
1.15 Khaki seraphim.
1.30 Programme musical.
1.45 Musique.
2.00 Shield et son orchestre.
2.45 A choisir.
3.00 Heure symphonique.
4.00 Musique.
4.15 Récital de violon.
4.30 Récital de violon.
5.00 Musique.
5.30 Trio vocal.
5.45 Musique.
6.00 Musique.
6.15 Radio-journal.
6.30 Musique.
6.45 Nouvelles.
7.00 Orch. Léalité.
7.15 Henderson, chant.

Résultats des examens de l'Ecole polytechnique

L'Ecole polytechnique de Montréal communique les résultats de ses examens et prix à l'occasion de la fin de son année d'enseignement.

Ingénieurs

SECTION MECANIQUE-ELECTRICITE
Avec grande distinction: Marcel Gaudreau, M. Gaudreau a aussi obtenu la médaille de 8.5 le 1^{er} gouverneur de la province, accordée à l'élève finissant premier de sa promotion pour toute la durée des études et dont la moyenne générale des points est d'au moins 80 pour cent. M. Gaudreau reçoit aussi la médaille d'or de l'Association des diplômés de Polytechnique, offerte à l'étudiant ayant présenté la meilleure thèse.

Avec distinction: Fernand Labrosse, Roland Auger, Paul-Emile Salvas, M. Salvas a aussi obtenu la médaille d'argent de l'Association des diplômés de Polytechnique, offerte à l'étudiant qui s'est classé deuxième dans ses travaux d'application. Florian Leroux, M. Leroux a aussi obtenu la médaille de bronze de l'Association des diplômés de Polytechnique, offerte à l'étudiant qui s'est classé troisième dans ses travaux d'application.

SECTION TRAVAUX PUBLICS, BATIMENTS
Avec succès: Robert Quintal, M. Quintal a aussi obtenu le prix Ernest-Cormier, \$25, pour succès aux cours d'architecture. Marcel Lebel, François Mousset, Laurent Thauvette, Jacques Sansfaçon, Jacques Shooner, Rosaire Vallancourt, Maurice Pélipin.

SECTION CHIMIE INDUSTRIELLE
Avec distinction: Benoît Bartheau, Charles-Edouard Brunette.
Avec succès: François Chadiol, Paul-Emile Doyon, M. Doyon a aussi obtenu le prix de la cinquantième promotion de l'Ecole polytechnique, \$50, offert à l'élève finissant qui a présenté la meilleure thèse industrielle.

Bochelières sciences appliquées
Avec grande distinction: Marcel Gaudreau, M. Gaudreau a aussi obtenu la médaille d'or de l'Association des diplômés de Polytechnique, offerte à l'étudiant ayant présenté la meilleure thèse.
Avec distinction: Benoît Bartheau, Fernand Labrosse, Roland Auger, Charles-Edouard Brunette, Paul-Emile Salvas, Florian Leroux, Henri Audet.
Avec succès: Robert Boyd, J.-L.-N. Gaudreau, François Chadiol, Paul-Emile Doyon, M. Doyon a aussi obtenu le prix de la cinquantième promotion de l'Ecole polytechnique, \$50, offert à l'élève finissant qui a présenté la meilleure thèse industrielle.

Prix à des élèves non finissants
Prix de l'Engineering Institute of Canada, \$25: Jacques Miron.
Prix de la Banque d'Epargne, prix d'honneur: Jacques-Bernard Lalonde, Jacques-Raymond Lemieux.
Prix de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, attribué à l'élève de troisième année ayant le mieux réussi en mathématiques, physique et chimie: Jean Bouthillier.

Le niveau du Grand Lac Salé, dans l'Utah, a varié de 18 pieds, entre 1851 et 1940.

Programmes spéciaux
A RADIO-CANADA:
A 1 h. 3 p.m. — Mariette Gauthier, pianiste, et Jean Belland, violoncelliste, exécuteront pour l'auditoire de Radio-Canada la 1^{re} sonate de Beethoven, la 3^e sonate en si mineur, opus 27 de Louis Vienne. L'œuvre comprend trois mouvements: Allegro Moderato, Menuet, et Adagio. L'œuvre de Louis Vienne fut un élève de César Franck et se distingue par ses symphonies, ses chorales et d'autres œuvres pour piano et orgue. Il fut un compositeur d'importance de l'école de Saint-Saëns. Il est mort en 1937.
A 5 h. p.m. — Franck Black a consacré le prochain concert de l'Orchestre symphonique de la N.B.C. c'est-à-dire celui du dimanche, 13 juin, dont R.C. fera le relais de 5 h. à 8 h. du soir, aux œuvres de Felix Mendelssohn.
Le 5^e acte de l'opéra de l'ouverture d'Athalia qui est rarement jouée au concert. Elle fait partie de la musique de scène de Mendelssohn composée pour la tragédie de Racine. C'est, dit-on, l'une des œuvres les plus brillantes du compositeur. On entendit aussi, dans le concert, un menuet avec le concours de Mlle Anna Dorfman, pianiste russe de grande réputation. Mlle Dorfman a été en Amérique depuis 1938. Elle a été faite en Europe d'après avoir en Europe avec des orchestres sous la direction de sir Thomas Beecham, Henry Wood, Gabriel Pierné et d'autres.

Pour terminer, l'orchestre exécutera la Symphonie No. 4 de César Franck, l'œuvre de Mendelssohn, celle-ci est la 4^e symphonie, en opus 90, commencée durant l'hiver de 1830-1831, que le compositeur passa en Italie, d'où son caractère d'opéra-bien qu'elle ait été terminée en 1832 à Berlin. Les mouvements de l'œuvre sont: I. Allegro, II. Andante con moto, III. Scherzo con moto et moderato, IV. Sallatelle.

A 10 h. 15 p.m. — Michel Piastre qui dirige le concert d'orchestre du dimanche soir, 10 h. 15 — aux studios de Radio-Canada à Toronto, a inscrit au programme de l'émission du samedi, 12 juin, les œuvres de Kreisler, de Bizet, de Boccherini, de Tchaikovsky, etc. Piastre, comme on peut se rendre compte, varie les programmes, en négligeant les classiques, il tient à faire une large part aux modernes et plus particulièrement à ceux qui sont les plus applaudis au concert populaire.
L'orchestre jouera donc des extraits de Kreisler, de Bizet, de Boccherini, de Tchaikovsky, etc. Piastre, comme on peut se rendre compte, varie les programmes, en négligeant les classiques, il tient à faire une large part aux modernes et plus particulièrement à ceux qui sont les plus applaudis au concert populaire.
L'orchestre jouera donc des extraits de Kreisler, de Bizet, de Boccherini, de Tchaikovsky, etc. Piastre, comme on peut se rendre compte, varie les programmes, en négligeant les classiques, il tient à faire une large part aux modernes et plus particulièrement à ceux qui sont les plus applaudis au concert populaire.

Les anciens de Sherbrooke à Montréal

Les anciens élèves du Séminaire Saint-Charles-Borromée de Sherbrooke ont tenu, mercredi soir, à l'hôtel Queen's, leur première réunion locale à l'occasion de la fondation, à Montréal, d'une filiale à l'Amicale. Prés de 150 Borroméens assistaient à la réunion. Une importante délégation de Sherbrooke et des environs vinrent à Montréal à cette occasion.

L'Association des Anciens était dignement représentée en la personne de son président, M. l'abbé Dolor Biron; de son trésorier, M. le chanoine J.-N. Codère, et de son secrétaire, M. Louis Robitoux.
M. le chanoine Arthur Sidelau, professeur de littérature française à l'Université de Montréal et supérieur du Séminaire, rehaussait de sa présence cette brillante réunion. M. l'abbé Dolor Biron souhaita la bienvenue à tous les Anciens. Il fit connaître l'intention des autorités en fondant cette filiale locale dont le but est de maintenir des liens étroits entre les Borroméens de Montréal et ceux de Sherbrooke.

Dans une fine allocution, il évoqua avec gaieté des souvenirs du passé et termina en transmettant aux Montréalais les vœux des Sherbrookiens.
M. le chanoine Arthur Sidelau, Me H.-C. Dussault, Me J.-T. Hackett, c.r., le juge Wilfrid Lazure et M. l'abbé Elie Auclair prirent également la parole. Au nombre des Borroméens présents, on remarquait en la personne de M. T. Le maire un des premiers élèves du Séminaire de Sherbrooke. M. Le maire est un des rares survivants parmi les jeunes qui, le 1^{er} septembre 1875, s'engendrèrent à la procure de Saint-Charles.
A la suite des discours, on procéda au choix des anciens qui doivent prendre la direction de cette filiale montréalaise de l'Amicale. Ont été élus les officiers suivants: Président honoraire, Mgr Emile Chertier; vice-présidents honoraires: M. Hector Dussault, M. John Hackett, M. le juge Wilfrid Lazure; président actif, M. J.-B. Lancôt; avocat; vice-prés., Dr Gérard Plamondon; secrétaire, Charles Tourigny, ingénieur; trésorier, M. Georges Richer.

La réunion se termina par le chant de O Canada.

Fin de la résistance

Gories Lake, Ile d'Attou, — M. William Worden, correspondant de l'Associated Press, raconte la fin dramatique des hostilités sur l'île d'Attou, dans une dépêche datée du 30 mai.

La résistance organisée des Japonais a pris fin sur l'île d'Attou, aujourd'hui, alors que les survivants se sont suicidés en masse. Un bon nombre se sont tués en tenant leur poitrine une grenade, après en avoir déclenché le mécanisme, en le frappant sur leur casque d'acier.
M. Worden raconte qu'il y eut une dernière contre-attaque japonaise vers 4 h. du matin, qui prit les Américains par surprise. Soldats, marins et civils japonais se ruèrent en criant sur les positions américaines, réussirent à s'insérer dans les lignes et reprirent des positions perdues plusieurs jours auparavant. Revenus de leur surprise, la bataille tourna finalement en boucherie pour les Japonais. Un prisonnier nippon raconta alors qu'on avait ordonné à tous les Japonais d'attaquer. Les plus gravement blessés dans les combats avaient été achevés par les officiers et tous les autres, y compris les blessés, avaient été lancés à l'attaque. Ils moururent tous jusqu'au dernier.

Salon annuel de l'Ecole du meuble

Le mardi, 15 juin, à 9 heures, aura lieu le vernissage du 8^e salon annuel de l'Ecole du Meuble, au no 1097 de la rue Berri, angle Dorchester. L'exposition restera ouverte au public jusqu'au 24 juin inclusivement, de dix heures du matin à dix heures du soir, sauf le dimanche, de deux heures à cinq heures.

La collation des diplômes aura lieu à 10 heures, avant le vernissage, dans l'auditorium de l'école, sous la présidence de M. Hector Perrier, secrétaire de la province. Les parents des élèves et les amis de l'école sont cordialement invités.

A l'hôpital Notre-Dame

On annonce que le docteur Antonio Bellerose et le docteur Charles-E. Hébert ont été nommés respectivement 1^{er} et 2^e chefs-adjoints du service de chirurgie de l'hôpital Notre-Dame, à l'assemblée du conseil d'administration, tenue le 28 mai 1943.

A la scène, au concert et à l'écran



M. Paul de MARKY, pianiste-conpositur, qui donnera un concert, samedi après-midi, à 3 h., à la salle du Y.M.C.A., rue Drummond.

Festival national

Le prochain Festival national annuel aura lieu au Stade, le 1^{er} juillet, à 8 h. du soir sous la présidence de M. Adhémar Raynault, maire de Montréal. L'an dernier, on s'en souvient, cette manifestation sportive et musicale était organisée sous les auspices de la Commission du 11^e centenaire de Montréal et près de 25,000 personnes y assistaient.

Le programme de cette grande fête populaire comporte les numéros suivants: jeux, sports, courses, balle molle, ballon au panier, volley ball, plongeon, lancement du javelot, boxe, lutte, acrobaties, lever de poids, gymnastique, courses à bicyclettes, etc. La partie musicale, rendue par des artistes de la scène et de la radio, comprend des danses de folklore canadien et étranger, l'hymne national de chacune des Nations-Unies, des extraits d'opéra, de la musique, des projections lumineuses et du cinéma. La soirée se terminera par un feu d'artifice. Renseignements: CH. 2761.

Sir Thomas Beecham et le concert du Forum

Après l'accueil enthousiaste fait récemment aux représentations de *Tristan et Isolde* et des *Noëes de Figaro*, représentations dirigées par sir Thomas Beecham, le comité Festivals de Montréal et sir Thomas Beecham ont décidé d'organiser un grand concert, au Forum. Ce concert symphonique aura lieu samedi, le 19 juin, à 9 h., et le prix d'admission en sera modique.

Kitaï, violoniste russe de réputation mondiale, a été invité par sir Thomas à figurer au programme. Kitaï, depuis un début remarquable à New-York, a rapidement gagné l'admiration du public et est maintenant considéré comme l'un des meilleurs violonistes contemporains. Sir Thomas Beecham a eu souvent l'occasion d'applaudir son magnifique talent, c'est pourquoi il souhaite le présenter au public montréalais, au cours du concert populaire dont il est l'animateur. Le programme du concert se déroulera comme suit:
1. Ouverture de Tannhäuser, Wagner; 2. Ve Symphonie, Beethoven; Intermezzo; 3. Symphonie Espagnole, Lalo; Kitaï; 4. Vienna Life, Strauss; 5. Barcarole — Contes d'Hoffman, Offenbach; 6. Sonde d'une Nuit d'été, Ouverture, Mendelssohn; 7. 1812 Ouverture, Tchaikovsky.

"Le coopératisme et l'organisation économique de la Gaspésie"

par Georges LAFONTAINE, B. A., L.S.C.

"Ce livre a la modestie et le sérieux d'un plan d'organisation économique, qui concerne une région ayant son individualité propre, la Gaspésie dans la province de Québec. Le plan conduit à une généralisation de l'organisation coopérative groupant les unités économiques primaires que constituent les ménages de pêcheurs-agriculteurs, d'agriculteurs-forestiers, de pêcheurs-forestiers et les petits industriels de la région." (la Revue Internationale du Travail).

En vente à la librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame, Montréal, au prix de \$0.75, franco \$0.85.

La gazette des spectacles

Cinéma

SAINT-DENIS: L'étrange monsieur Victor, avec Raimu, Pierre Blanchard, Madeleine Renaud, Viviane Romance, etc., et *Légion d'honneur*, avec Marie Bell, Charles Vanel, Pierre Magnier, Jacques Baumer, Abel Jaquin, Pierre Renoir, Jim Gérald, etc. (Du 5 au 11 juin inclusivement).
LOEWS: Hello, Frisco, Hello, comédie musicale en couleurs avec Alice Faye, John Payne, Lynn Bari, Jack Oakie, etc. (Du 11 au 17 juin inclusivement).
PALACE: Il Ait Hay, comédie avec Abbott et Costello. (Du 11 au 17 juin inclusivement).
CAPITOL: Immortal Sergeant, d'après le roman de John Brophy, avec Henry Fonda et Maureen O'Hara. (Du 11 au 17 juin inclusivement).
PRINCESS: Frankenstein Meets the Wolf Man, avec Lon Chaney, Bela Lugosi, Ilona Massey, etc., et *Good Morning Judge*. (Du 11 au 17 juin inclusivement).
IMPERIAL: Happy Go Lucky, avec Mary Martin et Dick Powell, et *Undying Monster*, avec John Howard. (Du 11 au 17 juin inclusivement).

Concert

FORUM: Les Festivals de Montréal. Direction de sir Thomas Beecham. Artiste invité, Kitaï, violoniste russe. Œuvres de Wagner, Beethoven, Lalo, Strauss, Offenbach, Mendelssohn et Tchaikovsky. (Le 19 juin, à 9 heures).

Mlle Doris Beupré

On a parlé déjà de Mlle Doris Beupré, jeune chanteuse canadienne d'Ottawa, que l'Opéra de Philadelphie vient d'engager. Née à Aylmer, province de Québec, d'un père canadien-français et d'une mère d'origine écossaise, Mlle Beupré, qui vient d'avoir 21 ans, a déjà attiré l'attention de la critique musicale, spécialement à Ottawa. Elève de Mme Antonio Tremblay, professeur de chant, c'est avec elle que Mlle Beupré alla à New-York au printemps pour des auditions. Elle vit Edward Johnson, directeur du Metropolitan, qui, à son rapport, lui conseilla de travailler les œuvres françaises, parce que Lily Pons, ayant besoin de quelqu'un qui puisse la doubler, est la seule chanteuse de la maison qui prononce bien le français.

Or, il appert que, non seulement il n'est pas juste pour plusieurs chanteuses du Metropolitan de dire que Lily Pons seule prononce bien le français à l'Opéra de New-York, mais que les paroles prêtées à Edward Johnson ne correspondent pas à ce qu'il a dit. Une information donnée de foi nous aide à rétablir les faits. Voici exactement quel conseil Edward Johnson a donné à Mlle Beupré et en quels termes il s'est exprimé.

Johnson conseilla à notre compatriote d'apprendre en particulier le rôle de Lakmé (opéra de Léo Delibes), parce qu'il n'y a qu'une femme en Amérique qui chante ce rôle avec le style français et la diction française. Il s'agit évidemment de Lily Pons. Johnson notait les difficultés du rôle dans sa présentation. Il exige un soprano léger dans une femme plutôt menue et de taille mince, qualités qui ne s'allient pas si fréquemment. La souplesse de la voix ne suffit pas. Il faut y ajouter l'interprétation juste, le style français en somme que, selon Edward Johnson, Lily Pons est la seule à donner à l'œuvre.

Devra-t-elle partager un jour ce titre enviable avec Mlle Doris Beupré? C'est ce que semble espérer le directeur du Metropolitan. Ajoutons que notre jeune compatriote a chanté en audition devant sir Thomas Beecham qui l'a trouvée intéressante. A son retour de Philadelphie, Mlle Beupré a donné un récital d'adieu, mercredi, à l'Ecole technique d'Ottawa.

Récital annuel des élèves de Mlle Graziella Paquette

Jeudi soir prochain, le 17, aura lieu le récital annuel des élèves, en dictée, de Mlle Graziella Paquette. Outre les 60 élèves au programme, on entendra, comme artiste invitée: Mlle Madeleine Blais, bachelière en musique, gagnante de la bourse Schmitz.
Plusieurs comédies seront jouées dont une écrite par une des élèves actuelles, diplômée de cette année, Mlle Marthe Benoit.
Le soir sera sous la présidence conjointe du R. P. L. Picher, S.S.S., curé, et de M. Jules Massé, président général de la Société du Bon Parler français. Elle aura lieu à la

L'oraire des spectacles

SAINT-DENIS: "Légion d'Honneur", 12 h. 40, 4 h. 34, 8 h. 28. "L'étrange Monsieur Victor", 2 h. 22, 6 h. 16, 10 h. 10. **LES MAJESTÉS:** "Arsène et Old Lace", Soirée: 9 h. 20. Matinées mer. et sam.: 2 h. 30. **LOEWS:** "Hello, Frisco, Hello", 10 h. 10, 12 h. 30, 2 h. 55, 5 h. 18, 7 h. 40, 10 h. 05. "She has what it takes", 12 h. 05, 2 h. 55, 5 h. 50, 8 h. 45. "The Hard Way", 9 h. 55, 12 h. 50, 3 h. 50, 6 h. 45, 9 h. 40. "The Wisteria Doctor", 11 h. 45, 2 h. 40, 5 h. 35, 8 h. 30. **PRINCESS:** "Frankenstein Meets the Wolf Man", 11 h. 30, 2 h. 10, 4 h. 50, 7 h. 30, 10 h. 10. "Good Morning Judge", 10 h. 05, 12 h. 45, 3 h. 25, 6 h. 05, 8 h. 45.

salle Notre-Dame du Saint-Sacrement, 4450 rue S.-Hubert, au profit des œuvres paroissiales. Le programme se terminera par la distribution des prix et la collation des diplômes.

ST-DENIS

A l'affiche RAIMU "L'ETRANGE MONSIEUR VICTOR" avec PIERRE BLANCHARD en programme double avec MARIE BELL - CHARLES VANEL "LEGIONS D'HONNEUR"

Alice John FAYE PAYNE OAKIE
Ima BARI
Hello FRISCO Hello
LOEWS A l'affiche

BUD ABBOTT

LOU COSTELLO
DAMON RUNYON'S
It Ain't Hay
A l'affiche Palace

HENRY MAUREN
FONDA - O'HARA
A l'affiche

IMMORTAL
SERGEANT
A l'affiche

2 SEMAINE
BELA LUGOSI
LON CHANEY
FRANKENSTEIN
MEETS THE
WOLF MAN
ILONA MASSEY PIERRE KNOWLES
Good Morning Judge
PRINCESS A l'affiche

Aujourd'hui, samedi, dimanche
MARY MARTIN
DICK POWELL
"HAPPY GO LUCKY"
Autre spectacle:
JOHN HOWARD
"Undoing Monster"
IMPERIAL A l'affiche

Salle du Y. M. C. A.
1441 rue Drummond
Demain, à 3 h. p.m.
PAUL de MARKY
Concert populaire d'après-midi
Billets 50c. Taxe comprise.

Feuilleton du "Devoir"

POURQUOI PAS MI?

par CONCORDIA MERREL

Traduit de l'anglais par E. de Saint-Ségond

95. (Suite et fin)
Or, ce matin, mon gendre, en vérifiant son solde créditeur en banque, constate, à sa profonde stupeur, que son actif se trouve majoré, depuis la veille, d'une somme de dix-huit cent soixante-treize livres...
— Je commence à comprendre aussi! s'écria Terry.
Augusta essaya de se dérober à cette nouvelle attaque, mais Sloane la maintint si solidement qu'elle put, tout juste, détourner la tête. Sloane reprit le fil de son discours.
— Supposons, maintenant, que pour obtenir le désistement de "Tyne et Hall" Augusta les ait désistés, ils ont ristourné sans délai un

chèque d'un montant égal au versement initial, à la signature du chèque qu'ils avaient encaissé...
Sans perdre de temps, la nouvelle bénéficiaire a immédiatement transféré ce chèque à l'ordre de Kay, compléta Terry, en se levant.
D'un même élan, elle courut vers sa tante, mais, renouvelant son succès du téléphone, Kay la devança... Il saisis Augusta par son bras libre et, profitant de l'immobilisation absolue de Mlle Broadbent, il appliqua méthodiquement sur une joue, puis sur l'autre, un baiser rétentissant. Avec une vigueur décapante par la fureur, Mlle Broadbent essaya de se dégager, mais, dès que Sheldon eut relâché son étreinte, Terry se jeta au cou de sa tante et lui fit subir un traitement identique... Sheldon dit:
— Qui aurait pu croire, tante Augusta, que sous vos dehors si raideurs, vous dissimuliez le cœur le plus généreux! Il a fallu de tragiques circonstances pour que votre véritable nature se manifeste et nous éblouisse.
Une fois débarrassée de Terry,

Demain "Le plus beau soir de sa vie"

tel est le titre de l'émouvant feuilleton dont le "Devoir" commencera la publication demain.

Mlle Broadbent recula de quelques pas et fit face à toute la compagnie; ses yeux lançaient des éclairs et ses joues brûlantes témoignaient de son émotion. Elle se tourna ensuite vers Terry et Kay, en sifflant ses dents:
— Je ne pouvais supporter plus longtemps de vous voir gaspiller votre bonheur, comme deux insensés! J'ai été amenée, par la force des choses, à trouver la seule solution possible.
Elle se laissa alors tomber brusquement sur un fauteuil et, se mirant de nouveau dans son attitude de dignité, elle mit fin définitive-

ment à toute nouvelle démonstration de reconnaissance. Chacun obéissait à la consigne.
Un peu avant l'heure du dîner, Kay et Terry prirent congé comme si rien de particulier n'était arrivé. Sloane les rejoignit dans le hall et expliqua pourquoi il ne les accompagnait pas.
— Je vais maintenant mettre mes comptes en règle avec Augusta; je prévois que ce ne sera pas commode de lui faire accepter cette juste compensation.
En partant, Terry se tourna vers M. Sloane et murmura, en levant vers lui son visage:

— Voulez-vous m'embrasser, père? La riposte à cette invite fut d'une rapidité foudroyante et Terry ne s'aperçut pas, au moment où il lui embrassait la joue, que les yeux de son père étaient empués de larmes.
— Merci, ma fille, dit M. Sloane en se redressant.
Aussitôt après, il remonta l'escalier.
Quand ils furent assis, côte à côte, dans l'automobile, Terry regarda Kay avec des yeux humides, elle aussi.
— Comme il est difficile de connaître son prochain, observa-t-elle. Personne n'est tout blanc ou tout noir!
— C'est juste, confirma Sheldon... Chaque individu représente un agrégat de cellules... un assemblage de pièces détachées... Où nous allons, chérie? demandait-il en prenant le volant.
— A la maison, répondit-elle.
— A la maison, amplifia-t-il, comme un écho.
— Demain, nous vérifierons, dans l'indicateur, l'heure du train

Vient de paraître

Jacques Chevrier, chef d'escadron R.C.A.F.
par Robert BERNIER, S.J.
Vie et correspondance d'un jeune officier canadien-français, héros à la bataille, chef et père de ses hommes, et dans sa vie privée type de saint pittoresque. 96 pages, 4 gravures hors texte, \$5. SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR".
Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est à Montréal, par l'imprimerie Pontreux et responsable limitée, imprimerie-orthographe — Georges Pelletier, directeur-gérant.



Directrice: Germaine BERNIER

Le Sacré Coeur et la paix

Joseph-Papin Archambault, S.J.

La fête du Sacré-Coeur sera célébrée solennellement cette année dans la plupart de nos diocèses. Il en est, tel celui d'Ottawa, qui en feront une grande manifestation de foi pour la victoire et la paix.

Manifestation en l'honneur du Cœur aimant de Jésus. Acte collectif de confiance en sa miséricordieuse bonté. Réponse généreuse à l'appel même de son amour.

"Voici ce Cœur qui a tant aimé les hommes, disait-il y a deux siècles Notre-Seigneur à sa sainte servante, l'humble Marguerite-Marie. Et il n'en reçoit en retour qu'ingratitude et irrévérences".

C'est la plainte de Celui qui aime et dont l'amour est dédaigné. Plainte d'autant plus touchante qu'elle vient de l'Homme-Dieu, de notre propre Sauveur, du Christ qui s'est volontairement immolé pour notre salut.

Mais son amour est infini. Nos ingratitude et nos irrévérences ne l'ont pas rebuté. Il est prêt à nous les pardonner. Son Cœur brûle de ce désir. Un geste de notre part peut le combler.

Geste bien simple et tout naturel. Comme il nous aime, aimons-le. A son amour répondons par l'amour. Et puisque l'amour de Jésus est un amour blessé, que le nôtre soit un amour réparateur.

Toute la dévotion au Cœur de Jésus est là. Rien de moins compliqué, de plus facile. C'est la vie chrétienne elle-même, — car l'amour consiste en actes, — entretenue par un sentiment ardent, sous levée par lui jusqu'au sommet de la perfection. Les plus grands saints ne furent pas ceux qui ont subi le martyre ou opéré des miracles, mais les humbles chrétiens, de tout âge et de toute condition, qui, par amour pour Dieu et en esprit de réparation, accomplissent chaque jour, fidèlement, héroïquement, leur humble tâche: pères et mères de famille, magistrats, soldats, pasteurs, jeunes gens et jeunes filles.

En retour, que de grâces et de bénédictions jaillissent de cette dévotion comme d'une source abondante. Notre-Seigneur semble avoir à cœur de récompenser d'une façon particulière ceux qui répondent à son amour, qui honorent son Cœur aimant et blessé.

Il s'y engage lui-même. Et des multiples faveurs qu'il leur promet, le don de la paix les domine tous. N'est-ce pas le don divin par excellence? Celui que Notre-Seigneur apporte au monde en naissant: "Gloire dans les hauteurs à Dieu, et sur la terre paix aux hommes" (Luc, II, 14); celui dont il gratifiait ses apôtres, au soir de sa résurrection: "La paix soit avec vous" (Jean, XX, 19); celui qu'il chargea ses disciples et leurs successeurs de répandre partout où ils iraient: "Dans quelque maison que vous entriez, dites d'abord: Paix à cette maison" (Luc, X, 5).

Et quel don peut être plus approprié à notre époque? La paix a fui non seulement les vastes espaces où s'affrontent les nations et se règlent les conflits mondiaux, mais dans presque tous les pays des factions se dressent les unes contre les

autres; dans maints foyers, l'harmonie a disparu, chassée par la dispersion des membres; dans les âmes elles-mêmes, une inquiétude croissante a remplacé peu à peu la sérénité.

Règne universel et brutal de la guerre. Déchaînée par l'orgueil égoïste des hommes, seule maintenant la puissance divine peut arrêter ses flots dévastateurs. Et de tous les moyens capables d'émouvoir le cœur de Dieu, l'amour envers ce Cœur s'avère le plus sûr, le plus rapide, le plus facile.

Les promesses répétées de Notre-Seigneur l'attestent. Et de nombreux faits viennent les confirmer. Mais il a voulu que cet amour auquel il tient tant se traduise par quelques pratiques spéciales de piété qu'il a lui-même indiquées.

En premier lieu, la célébration solennelle de la fête de son Cœur sacré. Placée le vendredi après l'Ascension, la Fête-Dieu, elle consiste principalement en une communion, et une "réparation d'honneur" ou "amende honorable", suivant les termes mêmes dont s'est servi Notre-Seigneur. Rien ne répond mieux à ce désir qu'un hommage collectif, qu'une grande procession publique.

Puis la consécration des personnes, des familles, des nations. Elle constitue une reconnaissance de la royauté de Jésus-Christ, de son souverain domaine non seulement sur les individus, mais sur les sociétés, sur les peuples. Garcia Moreno, après lui d'autres hommes d'Etat, consacrent solennellement leur pays au Sacré Cœur. Le maréchal Foch fit de même pour les armées alliées dont il était le commandant suprême.

Mais il faut commencer par les individus et les familles. Un bon nombre de foyers canadiens ont déjà posé cet acte salutaire. On ne saurait trop le généraliser. Il est simple et efficace. Sans doute il comporte des obligations. Ce ne saurait être un geste passager, sans portée pratique. Puisqu'on s'est voué au Christ, il faudra vivre en conséquence, comme son seul salut, soumis à ses lois, soucieux de ses intérêts, passionné pour sa gloire. Mais qui fait sincèrement sa consécration recevra en retour les grâces qui lui aideront à en remplir les obligations.

Il y a aussi l'image du Sacré Cœur. Notre-Seigneur l'a spécialement recommandée. Il désire qu'elle soit exposée en public et honorée d'un culte particulier. On la portera sur soi, on la mettra à une place d'honneur dans sa maison, on l'arborera même sur le drapeau national.

Ainsi fit la France, berceau de la dévotion au Sacré Cœur, durant la première grande guerre. Et Dieu lui accorda une éclatante victoire.

Notre peuple a répondu généreusement à cette demande de Notre-Seigneur. De nombreux foyers sont marqués de son sceau, sa statue s'élève sur maintes places publiques, son image, en beaucoup d'endroits, orne notre drapeau. Gé-

Le coût de la vie en temps de guerre

Comment on procède pour en établir l'indice

(Voici le premier de trois articles sur l'indice du coût de la vie, préparé par la Commission de l'Information.)

Où en est le coût de la vie? A-t-il augmenté?...

L'indice du coût de la vie montre une hausse de 17% approximativement depuis le début de la guerre, quoique beaucoup de ménagères prétendent que certains aliments ont augmenté de 100% et dans certains cas de 200%.

Comment peut-on concilier la hausse de prix de ces produits avec l'indice général de 17%? Ne devrait-on pas reviser les chiffres de façon à ce qu'ils coïncident avec ces taux individuels et amènent une augmentation du boni de vie chère?

Le Bureau des statistiques qui a évalué le boni de vie chère enregistre une hausse de 30% sur le coût total des aliments et une autre hausse de 50% sur le coût d'environ un quart des aliments, depuis le début des hostilités.

Les ménagères sont portées à considérer seulement les aliments quand elles évaluent le coût de la vie, fait remarquer le Service d'Information du consommateur canadien. Quoique l'on achète des aliments beaucoup plus souvent que n'importe quelle autre commodité, il ne faut pas oublier que ceux-ci ne représentent que 31% des dépenses courantes. Celles-ci et leur pourcentage sont comme suit:

Aliments	31%
Loyer	19%
Chauffage et éclairage	6%
Vêtements	12%
Ameublement et entretien	9%

néralisons encore davantage ce coût extérieur. Nos familles constituent notre grande force. Elles sont menacées plus que jamais. Que le signe du Sacré Cœur marque ostensiblement leurs foyers. Il en gardera l'entrée. Il barrera la route aux idées et aux mœurs perverses. Il retiendra la mère à sa tâche maternelle. Il fera régner entre les membres l'harmonie et l'ordre sans lesquels aucune paix n'est possible.

L'heure sainte, la communion du premier vendredi du mois, l'offrande quotidienne... autres pratiques recommandées aussi par Notre-Seigneur et qui peuvent influer puissamment sur le cours des événements. Mais nous en avons assez dit. L'important n'est pas d'accumuler les actes, mais de bien poser ceux qui lient, ceux qui engagent le cœur, ceux qui donnent vraiment au Sacré Cœur notre amour.

Le sien agira alors sans entraves, sans limites. Il nous donnera, comme il l'a promis, le plus précieux de tous les dons, la paix, cette "paix de Dieu qui, nous dit saint Paul, surpasse toute intelligence et gardera nos cœurs et nos pensées dans le Christ Jésus" (Phil., IV, 7).

(Relations)

Dépenses diverses comprenant: Soins de médecin et soins personnels, Transport, Amusements, Assurances, 23%

On constatera donc qu'une légère variation dans le prix de deux ou trois aliments achetés à intervalles réguliers n'affectera guère le coût général de la vie.

L'indice a été établi pour tenir compte de l'augmentation et de la diminution des dépenses d'une famille canadienne de classe moyenne depuis une période ou une date antérieure. Le budget familial sur lequel on a basé cet indice a été calculé d'après les revenus moyens de 1439 familles dispersées à travers le Canada durant l'année finissant en septembre 1938.

On a estimé que la moyenne des familles se compose de 4,6 personnes, soit le père et la mère et deux ou trois enfants. La moyenne des dépenses de ces familles pendant une période d'un an a formé la base d'estimation du coût de la vie d'une famille canadienne moyenne et l'on se sert de ces chiffres au Bureau des Statistiques pour calculer les changements de prix.

Ce budget familial comprend les mêmes quantités, les mêmes items, de mois en mois, et dans tous les districts du Canada, les vérifications sont faites régulièrement pour s'assurer des variations de prix. Le total de toutes ces variations est alors calculé et l'indice établi. Même si les ménagères ont tendance à ne considérer que les aliments en évaluant le coût de la vie, n'oublions pas qu'il reste à payer le loyer, les soins de médecin, les dépenses de voyages et de transport, les assurances, etc., et que ceux-ci ont augmenté d'un peu moins de 17% seulement.

Un autre fait dont il faut tenir compte est que le pain et le lait, qui représentent 20% du coût total des aliments, ont très peu augmenté et même pas du tout depuis le début de la guerre. Beaucoup d'autres aliments importés à grands frais des Etats-Unis et du Mexique se sont récemment vendus à des prix étonnants. Or, ils sont maintenant hors de saison. Avec l'arrivée sur le marché des produits locaux, les prix reviendront à un niveau à peu près normal et ces aliments seront accessibles à tous les budgets.

Il est indispensable que toutes les commodités de la vie, durant une certaine période, soient évaluées si l'on veut établir les variations du coût de la vie. C'est là la méthode employée par le Bureau des Statistiques pour établir l'indice. Le résultat de cette tendance qu'on a à considérer seulement le coût de quelques articles une mauvaise interprétation des faits et une conclusion erronée.

Activités Féminines, Conférences, Réunions, etc.

Exposition missionnaire

Le Cercle Marie de Saint-Julien tiendra une exposition missionnaire les samedi, dimanche, 12 et 13 juin, à l'Académie Marguerite-Marie, 10770 rue Laverdure, paroisse St-Nicolas d'Ahuntsic.

L'ouverture officielle aura lieu samedi à 2 h. par Mgr Edgar Laocelle, P.A., P.M.E., supérieur du séminaire des Missions étrangères, qui sera accompagné de plusieurs dignitaires tant religieux que laïques.

Cette exposition sera ouverte gratuitement au public de 2 h. à 10 h. du soir, samedi, et de 10 h. du matin à 10 h. du soir dimanche. Le public est invité.

En auriez-vous?

L'Association catholique de l'aide aux infirmes" recevait avec une vive reconnaissance, pour l'usage exclusif de ses protégés infirmes et épileptiques, tous les supports pour vêtements dont des personnes généreuses pourraient disposer en leur faveur. D'avance, elle exprime ses sincères remerciements aux charitables donateurs qui répondront à cet appel à l'adresse de l'œuvre, 4347, rue St-Denis, près de la rue Marie-Anne. Téléphone: Harbour 1786.



LE PLUS GRAND CHOIX DE Chapeaux blancs POUR DAMES ET ENFANTS A MONTRÉAL

à partir de \$2.00

CHEZ CHARLEBOIS 12 MAGASINS A VOTRE SERVICE

LA CROIX ROUGE

Volontaires demandées pour divers services

Appel d'urgence pour une situation qui devient de plus en plus sérieuse — Nouveau bureau de recrutement à 1426 rue Bishop

L'expansion du travail de la Croix Rouge à Montréal a exigé le plein rendement du personnel complet de trois sections du Corps de la Croix Rouge, mettant dans l'impossibilité la section du transport, des infirmières auxiliaires et du bureau d'administration de répondre à toutes les demandes.

Il faut de nouvelles volontaires à ces trois sections. On vient par conséquent d'ouvrir un bureau spécial de recrutement au no 1426 rue Bishop, où un officier pourra interviewer les filles et femmes volontaires de 18 à 45 ans qui peuvent offrir partiellement ou entièrement leurs services.

Le plus pressant besoin actuel est pour la section du transport qui est sous la direction de Mme Graham Ross. Cette section a perdu plusieurs de ses membres les plus expérimentés par leur départ outre mer et elle a maintenant besoin d'autres volontaires pour être assignées à ses sept wagons de poste, à ses trois fourgons à moteur et à ses deux motocyclistes.

Il en faut également d'autres pour des camions mobiles de prélèvements de sang et une ambulance. Cela exige plusieurs conducteurs additionnels.

Des infirmières

La section des infirmières auxiliaires, sous la direction de Mme C. H. Davidson, a besoin de volontaires qui peuvent offrir leurs heures de loisir, partiellement ou entièrement, au service de la Croix Rouge dans les hôpitaux, les cliniques de donneurs de sang ou autres domaines où les connaissances et l'expérience des premiers soins et de la routine de l'hôpital seraient d'une aide précieuse à relever de leur tâche ardue les gardes-malades professionnelles. A l'hôpital militaire de Sainte-Anne de Bellevue, par exemple, les infirmières auxiliaires doivent assumer beaucoup de responsabilités à cause du manque de gardes-malades.

L'ouverture d'une nouvelle clinique de donneurs de sang de la Croix Rouge au no 1626 ouest, rue Sainte-Catherine, a suscité de plus grandes responsabilités pour le bureau d'administration. Mlle Edith Nicolson, commandante à Montréal, déclare avoir besoin d'aides volontaires avec de l'expérience de bureau qui peuvent offrir leurs services, entiers ou quelques heures par jour ou par semaine.

Travail de bureau

La section du bureau d'administration est aussi en service à la maison Adair, aux quartiers généraux de la section provinciale de Québec de la Croix Rouge, 3416 rue MacTavish, et aux quartiers généraux du comité du travail de guerre, 770 rue Saint-Antoine. Les autres membres de la section aident à emballer les colis de vivres pour les prisonniers de guerre à l'atelier de la Croix Rouge à Ville LaSalle.

Toutes les sections du corps ont besoin de volontaires immédiatement. Les commandantes de Montréal sont inquiètes à cause du manque de recrues et elles font remarquer que la situation deviendra de plus en plus sérieuse au cours des semaines prochaines, car les services de la Croix Rouge dans la ville continuent à augmenter.

Le bureau à 1426 rue Bishop fournira les renseignements aux femmes de Montréal qui désirent offrir leurs services à la Croix Rouge.

Invitation aux enfants infirmes pour les vacances

Comme les années passées, le camp "Le Grillon" de Châteauguay, ouvrira ses portes pour recevoir, durant la belle saison, les enfants infirmes, filles et garçons, en âge de scolarité.

Les parents qui n'ont pas encore donné le nom de leur enfant, pour un séjour à ce camp, sont priés de s'adresser au bureau de l'œuvre, 4347, rue St-Denis, près de la rue Marie-Anne. Téléphone: Harbour 1786.

Le bureau est ouvert tous les jours de la semaine, excepté le samedi, de 9 h. à midi et de 1 h. 30 à 5 h. Le dimanche qui précède l'ouverture du camp (dimanche 23 juin), la visite du "Grillon" est permise, durant tout l'après-midi. Ce jour-là, les parents et les amis des enfants y sont les bienvenus.

Pendant le séjour des enfants au camp les visites des parents et autres personnes étrangères sont défendues, vu le nombre considérable de pensionnaires reçus au "Grillon". Dans certains cas, sérieux et urgents, quelques exceptions peuvent être consenties.

Le camp "Le Grillon", fondé et dirigé par les dames de l'Association catholique de l'aide aux infirmes", est situé dans l'île Saint-Bernard, à Châteauguay. Il existe depuis treize ans en faveur des enfants infirmes nécessiteux, filles et garçons. Endroit idéal, à vingt-six miles de Montréal, au bord du beau lac Saint-Louis, pour les saines et belles vacances des petits infirmes de la métropole.

Régie interne: Réverendes Soeurs de la Charité de Montréal (Soeurs Grises).

Depuis 1932, membre de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphone: au service du tirage: BElair 3361 — il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.



IL Y A 3 ERREURS DANS CE DESSIN

Oui, vous avez deviné juste! Ces trois vivres ne devraient pas servir à l'ornementation d'un jardin — leur place est au front où, transformés en masques à gaz, ils contribueront à sauver la vie de nos soldats!

Pensez-y bien! Chaque once de rebuts prend une importance vitale dans la conduite de la guerre. Videz vos caves, hangars, garages, armoires et greniers — recueillez tous les objets qui ne vous sont pas absolument utiles et mobilisez-les pour la victoire finale!

QUOI RECUPERER: Rebut de caoutchouc de fer, d'acier, d'étain, de cuivre, de bronze, de plomb, d'aluminium, chiffons, bouteilles et papier.

COMMENT PROCEDER: Quand vous avez amassé une quantité suffisante (50 livres et plus) téléphonez à BElair 2545 et un camion ira chercher vos colis immédiatement.

Si vous avez moins de 50 livres de rebuts, mettez-les de côté pour la grande campagne de récupération qui sera lancée ce mois-ci.

BIENTOT!

CAMPAGNE NATIONALE DE RECUPERATION

LUNDI - MERCREDI - VENDREDI - LES 14 - 16 - 18 JUIN

THE T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

L'hôpital Sainte-Justine reçoit Mlle Kenny

L'initiatrice de la méthode utilisée dans le traitement de la paralysie infantile est arrivée ce matin à Montréal

Mlle Elizabeth Kenny, de Minneapolis, arrivée ce matin à Montréal, a donné une démonstration clinique de la méthode qui porte son nom, à l'hôpital Sainte-Justine. Le traitement de la paralysie infantile a son début par cette méthode est en honneur au Canada comme aux Etats-Unis depuis des années.

Mlle Kenny donnera une autre démonstration clinique demain matin au Children's Memorial Hospital.

Des bénévoles demandées pour le Chalet Laurier

Nouvel appel à la bonne volonté des dames et des jeunes filles qui pourraient disposer de quelques heures afin d'aider à l'expédition des cartes de coupons de sucre pour la mise en conserve.

Toutes les femmes qui seraient prêtes à travailler comme bénévoles au Chalet Laurier, 1115 avenue Laurier est, sont priées de communiquer immédiatement avec le Ser-

vice des Consommateurs, PLateau 1281, local 244. Si les étudiants pouvaient disposer de quelques heures, cela donnerait un bon coup d'épaule à toutes les bénévoles.

"Mots croisés"

(Par Janine GODMIERE)

La vogue est de plus en plus aux mots croisés de sorte que les amateurs de ce jeu fascinant feront sans doute un excellent accueil au livre que Mlle Janine Godmière vient de publier, précisément sous le titre de "Mots croisés".

Mlle Godmière a réuni dans un volume d'un format élégant cent problèmes des plus variés où chacun pourra mettre son érudition et ses connaissances à profit. Il y en a pour tous les goûts et ce recueil comble certes un vide chez nous.

Mlle Godmière s'est appliquée à rendre chaque problème captivant en lui donnant un caractère d'actualité et en en faisant comme une leçon de choses. Elle fait ainsi beaucoup utile et agréable, puisqu'elle permet à tous de s'instruire tout en se récréant, ce qui est bien la forme la plus heureuse de diffuser le savoir.

Nul doute que le public voudra profiter de cette aubaine et s'empressera de se procurer "Mots croisés", par Mlle Janine Godmière, qui est en vente au prix de \$1.00 (\$1.10 par la poste), au Service de librairie du Devoir.

Prévoir, c'est éviter toute déception

Commandez dès maintenant votre manteau d'hiver. — Nous ne pourrions pas répéter la valeur annoncée ci-contre. Qui ne voudra en profiter?

SEULEMENT 50 DE CES MANTEAUX DE Seal Electrique LAPIN TEINT

Cinquante manteaux tout faits, d'une très belle qualité et d'une coupe de grand chic. Assortiment complet de garnitures. Il nous sera impossible d'obtenir de nouveau cette qualité de seal électrique!

\$119.

HA. 8191

FRS DESJARDINS, président. DESJARDINS Chas. Desjardins & Co. Limitée 1170, rue SAINT-DENIS

Réparation — Remodelage — Manteaux faits sur mesures. Comme la main-d'œuvre et le matériel se font de plus en plus rares, il est plus important que jamais de nous confier le travail que vous désirez.

"Pour faire ce travail de guerre, j'ai besoin d'un déjeuner énergétique"

AIDEZ LE CANADA À ÊTRE DISPOS



"PLUS de déjeuners sur le pouce pour moi — il me faut quelque chose de nourrissant — et il m'en faut beaucoup — pour me permettre de tenir le coup à ce travail de guerre."

"C'EST POURQUOI je mange tous les matins du Nabisco Shredded Wheat avec du lait. Il est écrit sur le carton que c'est du blé complet 100% avec tout le son et le germe de blé. J'ai trouvé que le Nabisco Shredded Wheat était un aliment énergétique à n'importe quel moment — et c'est si bon!"

SERVEZ du Nabisco Shredded Wheat pour la Santé... Achetez des Timbres d'Épargne de Guerre pour la Victoire!

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD. Niagara Falls, Canada 243A7

FAIT AU CANADA AVEC DU BLE CANADIEN

M. T.-D. Bouchard ne veut pas de la motion Barrette

Motion qui réclame pour les Canadiens français leur juste part à Ottawa

Québec, 11 — Mercredi, l'Assemblée législative avait adopté unanimement la motion Chaloult conçue en ces termes:

"Que cette Chambre regrette: 1—Qu'il n'y ait pas un seul Canadien français sur les sept membres de la Commission fédérale des Comités économiques conjoints; 2—Qu'il n'y ait qu'un seul Canadien français sur les cinq membres de la Commission permanente canado-américaine de défense; 3—Qu'il n'y ait pas un seul Canadien français sur les sept membres qui forment le Comité mixte de la production du matériel de guerre";

4—Qu'il n'y ait pas un seul Canadien français sur les trois membres du Comité mixte de coordination de la production du matériel de guerre"; 5—Qu'il n'y ait pas un seul Canadien français sur les quatorze membres de la "Commission mixte des vivres";

Hier soir, M. Antonio Barrette, député de Joliette, présentait une motion, au feuillet de plusieurs semaines, et qui se lit ainsi: "Que l'Assemblée législative de la Province exprime l'opinion que, depuis longtemps, sous tous les gouvernements fédéraux, les Canadiens français ont été privés de nombre de positions et d'emplois relevant du gouvernement fédéral, et qui auraient dû leur être accordés en justice et en droit;

"En conséquence, que l'Assemblée législative de la province de Québec formule le vœu que les Canadiens français reçoivent, des autorités fédérales, un traitement juste proportionné à leur nombre, conforme à leurs droits et à leur indispensable et féconde contribution à la Confédération canadienne et au progrès du pays;

"Que le greffier de l'Assemblée législative communique sans délai la résolution ci-dessus au très honorable W. L. Mackenzie King, premier ministre du Canada."

Le député de Joliette expose le but de sa proposition; il montre

comment leur ancienneté, notre constitution, et leur nombre donnent aux Canadiens français le droit à un plus grand nombre d'emplois fédéraux; il souligne que nous ne détenons que 10% des emplois qui relèvent d'Ottawa. En nous refusant la proportion des emplois auxquels nous donnons droit, nous nous privons de la participation à la Confédération, les gouvernements fédéraux se rendent coupables d'une grave injustice et sont responsables de la mésestime qui peut en résulter. Pourtant, les Canadiens français, s'ils n'ont pas leur part des fonctions fédérales, font leur large part dans les emprunts, l'armée et l'effort de guerre.

M. Barrette demande que l'Assemblée législative se prononce en faveur d'un redressement de cette injustice, après en avoir blâmé indistinctement tous les gouvernements fédéraux. Il lit la motion dont nous avons donné le texte au début.

M. Bouchard soutient que cette motion est identique à celle présentée par M. Chaloult la veille et qu'elle est irrégulière dans sa forme parce qu'elle est précédée d'un exposé de motifs (ces motifs devraient être dans le corps de la motion et non la précéder).

M. Duplessis expose l'opinion contraire à celle du ministre de la justice et veut prouver que la motion Barrette est régulière; sans quoi la législature ne pourrait formuler aucune opinion ni exprimer aucun vœu.

M. Chaloult discute le point d'ordre de M. Bouchard sans en admettre le bien fondé et déclare que devant l'importance de la motion Barrette, il se prononcera en faveur, s'il y a vote.

L'orateur réserve sa décision sur le point d'ordre de M. Bouchard, de sorte que, comme pour la motion Chaloult sur les salaires et les conditions de travail identiques, dans Québec comme dans les autres provinces canadiennes, dont il est question dans une autre nouvelle, le vote de la Chambre est remis à une séance ultérieure.

A QUEBEC

Débat sur le travail féminin

La motion Francoeur discutée à la Chambre puis retirée par son parrain — Vigoureux réquisitoire de M. Chaloult

Québec, 11. (De notre envoyé spécial) — La Chambre des députés a discuté hier après-midi la motion de M. Francoeur, député de Mercier, qui se lit ainsi:

"Que l'Assemblée législative recommande au gouvernement fédéral de diriger et d'orienter le travail féminin vers les fermes";

Le parrain de la motion ainsi que MM. René Chaloult et Antonio Talbot ont exprimé leurs opinions. Le député de Lotbinière a prononcé un vigoureux réquisitoire contre le travail féminin, désorganisateur du foyer et particulièrement du foyer canadien-français; puis, M. Francoeur, reconnaissant avoir atteint son but d'obtenir une expression d'opinion en la matière et devant la dissidence de l'opposition, a retiré sa proposition.

M. Chaloult

Le député de Lotbinière note que cette question du travail féminin en dehors du foyer touche à la famille qu'elle désorganise, et la conservation de l'intégrité de la famille, cellule-mère du pays et de notre race, est un article primordial et distinctif du programme du Bloc Populaire Canadien. Il cite M. Maxime Raymond à ce propos. La famille canadienne est dans un grave péril à cause de notre état de guerre qui enrégimente nos femmes et nos filles pour les diriger vers les usines.

M. Chaloult mentionne une déclaration de M. Mackenzie King faite en mars 1942 qui laisse prévoir un vaste programme d'enrégimentation et de conscription de la femme canadienne.

On entend même répéter par la radio d'Etat que la place de la femme n'est plus à son foyer.

La politique du gouvernement fédéral tend à la conscription des femmes; et les déclarations du premier ministre canadien sont symptomatiques sur ce point; il a déjà prononcé l'effort total pour la guerre totale.

Toutefois, si les Canadiens français ont accepté jusqu'ici les mesures d'Ottawa relativement à la guerre, ils n'accepteront pas la conscription des femmes vers les usines et ils se constitueront alors des "objecteurs de conscience" contre ce décret draconien, digne des pays totalitaires.

Si nous luttons pour la préservation de la civilisation, ce que l'orateur n'admet pas, il importe de ne pas saper les bases mêmes de cette civilisation que constitue le foyer familial.

Pour les Canadiens français, la préservation de l'intégrité du foyer importe encore plus que la victoire militaire, car la famille forme notre rempart et notre élément primordial de survie ethnique, car si nous avons survécu après la défaite de 1759, c'est principalement grâce à la fécondité de nos foyers et à nos vertus familiales.

M. Chaloult énumère ici les inconvénients du travail féminin dans les usines de guerre, des points de vue physique et moral: brulures, ébranlement du système nerveux, infécondité. (On répète que des substances nocives et de nature à rendre la femme inféconde ne se trouvent que dans les usines de guerre du Québec; si ce dernier fait est véridique, ils constitueront une invention diabolique pour diminuer notre population). A ces maux du travail féminin à l'usine, il faut ajouter la propagation effrayante de la syphilis qui a augmenté dans une proportion de 10 p.c.; les cordites, les dangers de la vrombiscuité, la hausse des avortements, etc.

Du point de vue canadien-français, la préservation de l'intégrité du foyer est vitale; nous ne pourrions y parvenir qu'en maintenant la femme chez elle.

M. Chaloult se demande ensuite quelles sont les causes qui poussent les femmes à chercher du travail en dehors de leur foyer. Il répond en esquissant de nouveau sa thèse de la pauvreté économique de notre peuple, car la pauvreté est malsaine, comme le déclarait S. E. Mgr Charbonneau. Le seul remède est dans la conquête de notre indépendance économique et dans une lutte énergique et incessante pour secouer le joug de la dictature des trusts, cause certaine de la désorganisation de nos familles.

N'acceptons pas plus la dictature chez nous que celle qui voudrait nous imposer une puissance étrangère.

C'est l'homme qui doit faire la guerre et non la femme; et M. Chaloult s'élève contre nos femmes et nos filles costumées en soldats, accouturées aussi ridicules qu'inutiles. La place de la femme est dans sa maison où elle doit jouer son rôle d'épouse et de mère; son effort de guerre doit consister à augmenter notre population.

Sur les effets délétères du travail féminin pour la guerre, M. Chaloult cite le P. Alexandre Dugré, S.J., et Dorothy Dix.

En conclusion, le député de Lotbinière dit que le gouvernement et tous les citoyens doivent se liguer pour s'opposer à l'enrégimentation des femmes dans les usines de guerre; le mal est déjà trop grand; et les déclarations de M. Mackenzie King faites il y a quelques temps sont symptomatiques et doivent nous servir d'augure inquiétant. Si la conscription des femmes que laisse prévoir le premier ministre canadien s'accomplit, le peuple de Québec ne l'acceptera pas, parce qu'elle est contraire à ses traditions et qu'elle détruirait le principal élément de survie de la race canadienne-française.

M. Chaloult croit que les termes de la motion Francoeur devraient être modifiés ainsi: "diriger et orienter le travail féminin vers la famille" au lieu de "vers les fermes". Néanmoins, il remercie M. Francoeur de lui avoir fourni l'occasion d'exprimer ses opinions sur ce grave problème et il donnera son vote en faveur de la motion du député de Mercier.

M. Talbot

Le député de Chicoutimi dit que personne ne conteste la nécessité de garder la femme au foyer, car elle est la pierre angulaire. Quant à l'Union nationale, elle a donné des preuves d'action en ce domaine, par les diverses mesures qu'elle a adoptées au cours de son administration.

De plus, n'est-ce pas un député de l'Union nationale, le Dr Paquette, qui a donné l'alerte par sa motion contre les mauvais effets physiques et sociaux du travail féminin dans les usines? L'opposition n'a pas attendu la motion Francoeur pour dénoncer ce mal et elle n'a pas changé d'attitude.

M. Francoeur

Le parrain de la motion trouve que l'Union nationale n'a rien fait pour détourner la main-d'œuvre féminine de l'usine. Il allègue que la motion Paquette et les siennes sur le travail féminin sont équivalentes. Il demande si des députés oppositionnistes n'ont pas eux-mêmes encouragé le travail féminin en plaçant des femmes dans ces usines.

M. Francoeur reproche à M. Chaloult et au Bloc de ne s'être intéressés que tout récemment au sort des ouvriers.

M. Francoeur croit que la situation pécuniaire des cultivateurs n'est pas aussi mauvaise que l'affirme le député de Lotbinière.

Le député de Mercier a atteint son but en présentant sa motion; il a obtenu des expressions d'opinion intéressantes; le peuple jugera de quel côté se trouvent les meilleures raisons.

Finalement, M. Francoeur retire sa motion, après avoir déclaré que le travail féminin est essentiel à la victoire.

Outremont honore le capitaine Masson

C'est dimanche prochain qu'aura lieu la grande manifestation civique et militaire en l'honneur de tous les soldats d'Outremont qui ont participé à la guerre de 1914-1918 et de ceux qui prennent part au conflit actuel.

Le défilé militaire, comprenant quelque 3,000 hommes, se mettra en marche à 3 h. 30 p.m. et partira du parc Jeanne-Mance, angle Mont-Royal pour prendre le chemin de la Côte Sainte-Catherine jusqu'à l'avenue Rockland, de Rockland à Bernard, de Bernard jusqu'à Bloomfield, et de Bloomfield jusqu'à Elmwood pour arriver devant le cénotaph du parc Outremont où une imposante cérémonie se déroulera.

Après l'inspection d'une garde d'honneur par le major-général L. R. LaFleche, D.S.O., ministre des Services nationaux de guerre et député du comté d'Outremont dans le gouvernement fédéral, le capitaine Antoine Masson, un fils d'Outremont, récemment décoré de la Croix militaire par sa majesté le roi, déposera une couronne de fleurs au pied du mémorial de guerre en hommage à ceux qui sont tombés au champ d'honneur et recevra ensuite des mains du maire d'Outremont, M. Joseph Beaubien, un souvenir en témoignage d'admiration et de reconnaissance de la part de la ville et des citoyens d'Outremont.

Nés dans la province

La province de Québec comptait 3,331,882 personnes en 1941, dont 2,297,489 sont nées dans la province. Voici le nombre des personnes nées ailleurs: 1,727 dans l'île du Prince-Edouard; 8,903 en Nouvelle-Ecosse; 17,055 au Nouveau-Brunswick; 70,237 en Ontario; 1,403 au Manitoba; 3,393 en Saskatchewan; 2,273 en Alberta; 1,419 en Colombie canadienne; 54,010 en Angleterre; 8,473 en Irlande; 22,323 en Ecosse; 4,206 en Terre-Neuve; 50,229 aux Etats-Unis; 3,501 en Autriche; 1,557 en Finlande; 2,130 en Allemagne; 9,195 en Roumanie; 16,645 en Russie; 2,111 en Scandinavie et 2,027 en Chine.

Des romans pour les jeunes

Collection signe de piste

Neuf magnifiques volumes avec de nombreuses illustrations, constituant la plus intéressante bibliothèque de jeunes gens.

SOUS LE SIGNE DE LA TORTUE, par Georges Cerbeled-Salagnac.

LES AVENTURES DU ROI DE TORLA, par Jacques Michel.

LE BRACELET DE VERMEIL, par Serge Dolens.

LE PRINCE ERIC, par Serge Dolens.

LE TIGRE ET SA PANTHERE, par Guy de Larigaudie.

LE MYSTÈRE DU LAC DE LAFFREY, par Pierre Fuval.

LA CHASSE DE SAINT-AGAPIT, par Michel Bouts.

LA BANDE DES AYACKS, par Jean-Louis Fancine.

QUATRE DE LA GAZELLE, par Roland Denis.

Chaque volume: au comptoir .75\$, par la poste .80\$.

La série complète: au comptoir \$6.00; par la poste, \$6.50.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Dîner-causerie annuel de l'Asep

Les anciens de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques se réuniront, mercredi soir, le 16 juin, à 6 h. 30, au Cercle Universitaire, 515 est, Sherbrooke, pour leur dîner de fin d'année, sous la présidence de M. Emile Doucet.

A l'issue de ce dîner, le directeur-fondateur de la faculté, M. Edouard Montpetit, prononcera une causerie sous le titre: "De la coupe aux lèvres".

Les professeurs et les élèves actuels assisteront à cette fête. Le directeur de la Faculté profitera de l'occasion pour proclamer les noms des nouveaux licenciés et lauréats. La remise des diplômes et des prix leur sera faite par Mgr Olivier Maurault, recteur magnifique de l'Université de Montréal.

Au cours de cette réunion, M. Edouard Montpetit proclamera le nom d'un nouveau docteur, M. Eugène Thérien. Ce dernier recevra des mains de Mgr le Recteur son doctorat et l'épithèque. M. Eugène Thérien, gérant du service des immeubles au Trust Général du Canada, a soutenu avec succès en octobre dernier, une importante thèse sur l'immeuble, ses problèmes.

Les membres de l'ASEP peuvent amener leurs amis ou leurs parents à ce dîner. Tenue de ville. On peut se procurer des billets en s'adressant à M. Arthur Matteau, CL. 7583; M. Georges Pilon, chez Dupuis Frères, PL. 5151, ou au secrétaire de la Faculté à l'Université de Montréal, AT. 9451.

Dates et heures du baccalauréat

La Faculté des arts de l'Université de Montréal communique les dates et heures des épreuves des baccalauréats de juin et d'août: (Heure avancée):

Pour la presse acadienne

Ceux qui le désirent peuvent adresser, dès maintenant, en indiquant leur adresse, leur souscription au bureau du Secrétariat de la presse acadienne, 840, rue Cherrier, ou signaler Frontenac 2158. Une personne autorisée ira chercher les souscriptions offertes.

1er jour, mardi, 15 juin et mercredi 25 août, 8 h. à 1 h. p.m., composition littéraire (5 heures); 8 h. à midi, mathématique (4 heures). 2e jour: mercredi 16 juin et jeudi 26 août: 9 h. à midi: thème latin (3 heures); 9 h. à midi: métaphysique (3 heures); 3 à 5 h. p.m., chimie (2 heures); 3 à 6 h. p.m., version latine, (3 heures). 3e jour: jeudi 17 juin et vendredi 27 août: 9 h. à midi, version grecque (3 heures); 9 h. à midi: logique et morale (3 heures). 3 à 6 h. p.m., rédactions anglaise ou française (3 heures); 3 à 6 h. p.m.: physique (3 heures).

Pas d'assurance sur la base contributoire

Ottawa, 11 (C.P.) — Dans un mémoire soumis au comité parlementaire de sécurité sociale, la Fédération canadienne de l'agriculture estime que le financement de l'assurance-maladie sur la base contributoire donnerait lieu à des problèmes sans nombre de rajustements et ajouterait au coût des frais généraux. La Fédération s'est déjà déclarée en faveur d'un système national d'assurance-maladie, tous les frais étant à la charge de la trésorerie fédérale, sans aucune contribution des assurés. L'attitude de la Fédération se trouve opposée à celle du gouvernement qui a préparé un projet de loi et à celle du comité consultatif dont les recommandations font l'objet de l'étude du comité parlementaire.

La dissolution du Komintern

Moscou, 11 (A.P.) — La dissolution de l'Internationale communiste ou Komintern a pris effet hier lorsque le comité exécutif a annoncé que les sections de 30 pays avaient approuvé à l'unanimité la décision. Cette déclaration a surprimé les derniers vestiges de cet organisme en avertissant les communistes du monde entier qu'ils doivent désormais considérer le comité exécutif et le praesidium lui-même comme dissous. La décision du comité de dissolution du Komintern — qui avait été établie en 1919 pour mobiliser les parties de classe du monde entier — avait été annoncée le 22 mai. La ratification par les sections ne constituait qu'une simple formalité. Parmi les sections qui ont fait savoir qu'elles approuvaient la décision prise, on compte celle de la Grande-Bretagne, du Canada et de l'Australie.

Une remarquable biographie

RICHELIEU

par Auguste BAILLY

Volume de 350 pages.

Au comptoir \$1.25; par la poste \$1.35.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

AVIS

AUX PERSONNES QUI LOUENT UNE OU PLUSIEURS CHAMBRES

(Ordonnance d'Administrateur no A-488)

Avec, ou sans pension - Meublées, ou non meublées dans les municipalités suivantes:

Les cités de MONTREAL, LACHINE, OUTREMONT, VERDUN, WESTMOUNT. Les villes de HAMPSTEAD, MONTREAL-EST, MONTREAL-OUEST, MONT ROYAL, LASALLE, ST-PIERRE, ST-LAURENT et Village de COTE ST-LUC

Toute personne qui, dans les limites des cités, villes et villages ci-dessus mentionnés, loue une ou plusieurs chambres, avec ou sans pension, meublées ou non meublées, doit:

- Enregistrer chaque chambre au bureau des Loyers de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, au no 84 ouest, rue Notre-Dame, à Montréal, le ou avant le 14 juin 1943.
- Afficher bien en vue dans chaque chambre une carte émise par le bureau des Loyers fixant le taux enregistré de telle chambre.

ESPECES DE FORMULES D'ENREGISTREMENT FOURNIES

Vous aurez besoin de la formule R.C. 34 (Blanche), si vous louez une ou plusieurs chambres meublées, comprenant les meubles, la literie et la lingerie, et occupées par un ou plusieurs pensionnaires ou chambreurs qui paient tant PAR PERSONNE. Vous aurez besoin de la formule R.C. 35 (Bleue), si vous louez une ou plusieurs chambres pour tenue partielle de maison à un TARIF uniforme PAR CHAMBRE plutôt que tant par personne.

OU OBTENIR LES FORMULES D'ENREGISTREMENT

Les formules sont disponibles gratuitement à tous les bureaux de poste des municipalités ci-haut mentionnées.

COMMENT REMPLIR ET DEPOSER LES FORMULES D'ENREGISTREMENT

Les formules d'enregistrement nécessaires doivent être remplies en duplicata et expédiées par la poste ou livrées au BUREAU DES LOYERS DE LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE, 84 OUEST, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, le ou avant le 14e jour de juin 1943.

PREUVE D'ENREGISTREMENT ET AFFICHAGE DES PRIX

Le bureau des Loyers accusera réception, sur un double de chaque formule, qui sera retournée à l'envoyeur. Cette copie sera conservée, comme preuve d'enregistrement.

Le bureau des Loyers émettra une carte pour chaque chambre enregistrée. Les cartes devront être affichées bien en vue dans les chambres respectives, aussitôt reçues. On doit donner un numéro à chaque chambre et ce numéro sera inscrit sur la carte correspondante.

La carte portant le numéro d'une chambre ne doit pas être altérée ni transportée d'une chambre à l'autre.

Lorsque deux chambres ou plus sont louées à la même ou aux mêmes personnes, chaque chambre séparée doit porter un numéro différent.

Ces cartes seront signées par l'Examineur local des loyers. Toute autre carte n'est pas valable.

LES TAUX NE PEUVENT PAS ETRE AUGMENTES SANS PERMISSION

Sans la permission de l'Examineur local des loyers, aucun locateur d'une chambre ne pourra exiger ou demander, et aucun locataire de telle chambre ne pourra payer ou offrir en paiement un loyer supérieur à celui indiqué sur les cartes de taux.

CHAMBRES LOUEES POUR LA PREMIERE FOIS

LES CHAMBRES LOUEES POUR LA PREMIERE FOIS LE OU APRES LE 14 JUIN 1943, DEVONT ETRE ENREGISTREES DANS LES QUATRE JOURS APRES AVOIR ETE LOUEES.

CHAMBRES QU'IL N'EST PAS NECESSAIRE D'ENREGISTRER:

Chambres dans les hôtels, les hôpitaux, les maisons de convalescence, les institutions de charité, les maisons d'éducation et dans un club incorporé exploité sans but de bénéfice.

MAISONS DE TOURISTE: Toute personne qui loue une ou plusieurs chambres à tant par jour et possède une licence provinciale, devra enregistrer ses chambres sur une formule spéciale. Ces formules peuvent être obtenues au bureau des Loyers au no 84 ouest, rue Notre-Dame, à Montréal, seulement.

ADMINISTRATION DES LOYERS

Québec et les Provinces Maritimes

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

12e congrès des Amicales des FF. du Sacré-Coeur

Dimanche, 13 juin — Rassemblement au Parc LaFontaine, défilé, messe, dîner intime, etc. — Nombreux invités

La Fédération des Amicales canadiennes des Frères du Sacré-Coeur tiendra son 12e congrès annuel le 13 juin, à l'école Meilleur, 2237, rue Fullum.

Rassemblement au Parc LaFontaine, en face du monument LaFontaine, à 9 h. 30, présentation des clefs de la ville par le maire de Montréal, défilé, messe solennelle, dîner intime, etc.

Parmi les invités, on remarque: le R. F. Albertin, supérieur général des FF. du Sacré-Coeur, le R. F. Joseph, nouveau supérieur provincial de la province de St-Hyacinthe, le maire de Montréal, M. Adhemar Raynault, le Dr J.-A. Martel, prés. de la Fédération, M. Roméo McDuff, 1er vice-prés., M. P.-E. Côté, député fédéral et 2e vice-prés., M. L.-J. Deslauriers, secrétaire, M. Lucien-D. Viau, ca., trésorier, M. Napoléon Pottier, visiteur général et président-fondateur, M. le curé J.-A. Gibeault, M. l'abbé Paul Lafleur, qui prononcera le sermon de circonstance, MM. Antonio Smith et J.-H. Dupuis, conseillers municipaux, le R. F. Honorat, directeur des études au Mont-St-Charles, Woonsocket, R.I., MM. Jules Beauregard, Wilfrid Girouard, Dr Eugène Thibault au Comité permanent de la Fédération, MM. Emile St-Pierre, Bernard Giroux, Gérard Leblanc, Oscar Salois et autres.

Reconnaissance du gouvernement d'Alger

Montevideo, 11 (A.P.) — L'Uruguay a reconnu, par décret signé par le président et le ministre des Affaires étrangères, le nouveau gouvernement central français d'Alger. Le décret ajoute que cette décision est prise en attendant l'établissement d'un gouvernement provisoire dans la France continentale.

EN VACANCES



Faites-vous suivre par

LE DEVOIR

Canada

1 semaine	20
2 semaines	35
3 semaines	50
1 mois	65
2 mois	1.15
3 mois	1.65

Etats-Unis

1 semaine	25
1 mois	75
3 mois	2.25

Strictement payable d'avance par mandat-poste ou chèque au pair, sinon ajouter 15 sous pour frais d'échange, au "Devoir", Boîte Postale 500, (Place d'Armes), Montréal.

Nul abonnement accepté par téléphone.

Décès de M. L.-J. Gaboury

Ancien sous-ministre des postes — Il était le père de Me Marcel Gaboury, directeur de la sûreté provinciale

M. Louis-Joseph Gaboury, sous-ministre des Postes pendant 14 ans et père de Me Marcel Gaboury, directeur de la Sûreté provinciale, est décédé hier midi à son domicile, 6 avenue Outremont, à l'âge de 73 ans. Né à St-Césaire le 10 juin 1870, M. Louis-Joseph Gaboury avait fait ses études de droit à l'Université Laval à Montréal. Il était entré au service des Postes au début d'un siècle, soit le 2 janvier 1900. Il avait été nommé sous-ministre des Postes en 1920, fonction qu'il avait remplie jusqu'en 1934, alors qu'il avait pris sa retraite.

Il était le frère de Dom Pacôme, abbé mitré de la Trappe, à Oka. Sa femme, née Gareau (Reina), lui survit, ainsi que ses deux fils Marcel et Maurice-Albert.

La dépouille mortelle est exposée aux Salons mortuaires de W. Wray, rue Université. Le cortège funéraire partira samedi matin, du no 6, rue Maplewood, à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont. L'inhumation aura lieu à St-Césaire. Le Devoir offre ses sympathies à la famille en deuil.

Montréal devra payer \$336

M. le juge Duclos, de la Cour supérieure, a rendu jugement hier matin dans une cause d'Antoine Brault contre la ville de Montréal. M. Brault travaillait à la Montreal Locomotive Works, Ltd. le 9 février 1942. Il venait de quitter son travail, vers minuit, avec trois ou quatre compagnons, dans la voiture de l'un d'eux, M. Octave Quintin. Le groupe s'arrêta au Lion d'Or, et quand ils sortirent, ils constatèrent que la voiture était envahie entre deux autres. On se mit en frais de déplacer les voitures pour sortir.

Un policier municipal, M. Roger Gauthier, qui était en civil, survint et interpellait M. Brault qui dirigeait la manoeuvre. On échangea d'abord des mots, puis M. Gauthier frappa le demandeur, et finalement il s'identifia comme policier et arrêta M. Brault pour avoir nui à un policier dans l'exercice de ses fonctions. La Cour du recorder rejeta la plainte et M. Brault intenta une poursuite contre la ville pour \$999.99.

Les salaires des ouvriers de la province de Québec

M. Chaloult les voudrait égaux à ceux qui se paient dans les autres provinces — La question de juridiction — Amendement de M. Antonio Barrette — Point d'ordre de M. Casgrain

Québec, 11 (par Louis Robiliard). — La Chambre des députés ne s'est pas prononcée par un vote hier soir sur la motion Chaloult demandant au gouvernement fédéral d'accorder aux ouvriers de Québec des conditions de travail identiques et des salaires égaux à ceux des autres provinces canadiennes. M. Godbout avait déclaré qu'il voterait contre et l'opposition a présenté un amendement qui posait la question sur le terrain strictement fédéral dans le domaine des industries de guerre. M. Casgrain a soutenu que l'amendement était hors d'ordre et le président a réservé sa décision.

Salaires égaux

Dès le début de la séance du soir le premier ministre appelle l'item 12: "Reprise du débat sur la motion de M. Chaloult, proposant que cette Chambre, prie le gouvernement fédéral d'accorder conformément à l'esprit de la Constitution, aux ouvriers et aux ouvrières de la province de Québec qui supportent les mêmes charges et les mêmes sacrifices que les autres, des conditions de travail identiques et des salaires égaux à ceux de toutes les provinces canadiennes".

Le débat avait été ajourné par M. J.-A. Beaulieu, député de Temiscouata. En son absence M. Godbout prend la parole. Il déclare que le député de Lotbinière a oublié de considérer un des aspects importants de la question. Par sa motion, il demande au fédéral de régler les conditions de salaire et de travail. "Il l'ignore peut-être, mais tous les jours je lutte pour conserver les privilèges de la province dans le domaine ouvrier. C'est l'attitude que je maintiendrai. Je suis évidemment pour que les ouvriers du Québec soient aussi bien payés que ceux des autres provinces, mais je ne suis pas prêt à permettre au fédéral de s'immiscer dans la question des salaires. Il est probable que le député de Lotbinière consentira à retirer sa motion. S'il la maintient, je devrai voter contre".

M. Antonio Barrette

Le député de Joliette fait à son tour remarquer que la motion aurait dû se limiter aux salaires payés par les offices fédéraux et dans les usines de guerre. Telles qu'elle est présentée, elle couvre tous les salaires. Elle demande la reconnaissance d'un droit que nous refusons à Ottawa. L'opposition veut cependant que les ouvriers de Québec aient des salaires égaux à ceux

des ouvriers des autres provinces. M. Barrette souligne les divergences qui l'on rencontre aux usines Chénier, par exemple, et propose l'amendement suivant:

"L'Assemblée législative de Québec recommande au gouvernement de la province de remédier sans délai additionnel, aux injustices dont sont victimes les ouvriers de la province de Québec, relativement aux salaires et aux conditions de travail qui relèvent de la juridiction provinciale et, de plus, d'adopter immédiatement les moyens appropriés et efficaces pour que les ouvriers de la province de Québec, employés dans les industries de guerre et qui relèvent des autorités fédérales obtiennent de meilleures conditions de travail et reçoivent des salaires plus élevés, de façon à ce que nos ouvriers reçoivent un traitement égal à celui des ouvriers des autres provinces, dans les industries de guerre et, particulièrement, des bons conformes aux engagements pris".

M. J.-A. Francoeur

Le député de Montréal-Mercier, parlant sur l'amendement, cite la Gazette du travail, 1942, pour montrer les différences de salaires payés au Canada, pour des métiers analogues. Il souligne également les différences de boni de vie chère et d'indice du coût de la vie. M. Francoeur insiste sur le fait que les industries de guerre sont des industries absolument nouvelles et une conséquence des conditions actuelles. Par conséquent, il faut tenir compte des circonstances. L'orateur prétend que la motion de M. Chaloult n'a pas sa raison d'être et que la plupart des motions du député de Lotbinière sont insidieuses et contraires aux intérêts des Canadiens français.

Point d'ordre

M. Léon Casgrain, procureur général, prétend alors, en se basant sur l'article 150 des règlements, que l'amendement est hors d'ordre parce qu'il est dirigé dans le ton d'une déclaration. Il ajoute qu'en vertu de l'article 172, l'amendement ne se rapporte pas à la motion principale. Un long débat s'engage ensuite sur le point d'ordre soulevé par le procureur général. M. Duplessis, M. Bouchard, M. Chaloult, M. Lorrain, M. Talbot, expriment tour à tour leur opinion. Pour sa part, M. Chaloult est d'avis que l'amendement est hors d'ordre.

Le président déclare qu'il réserve sa décision.

La Caisse populaire de l'Assomption

Le 6 juin dernier, la Caisse populaire de l'Assomption tenait sa première assemblée générale annuelle. Après un an d'opération, elle pouvait annoncer à ses membres un actif de \$99,717.03 et un effectif de 505 membres.

Fondée le 9 mars 1942, cette coopérative de crédit a connu une ascension rapide et constante, grâce à la collaboration de tous et de chacun. Lors de la fondation, M. l'abbé Desmarais, propagandiste renommé des Caisse populaires, qui présidait, avait laissé entendre qu'un actif de \$10,000.00 et un effectif de 125 membres seraient satisfaisants pour une première année, après quoi on pourrait avoir l'autorisation d'émettre des carnets de chèques. En moins de trois mois cet objectif était atteint et les carnets de chèques étaient mis en circulation. Et en un an l'objectif fixé était dépassé. Ici comme un peu partout dans la province, on semble se convaincre davantage que la coopération, l'effort collectif, la mise en commun de nos ressources nous permettront de faire face à la crise d'après-guerre. A preuve le rapport de la Caisse et l'essor de notre Coopérative agricole qui a déjà doublé son chiffre d'affaires de l'an dernier.

Au cours de l'année financière terminée le 31 mai, la Caisse a prêté une somme globale de \$46,000.00 à ses sociétaires. Attendu que l'argent emprunté doit servir à une fin utile, s'imaginer-t-on les services que cette jeune Caisse a déjà rendus à la population?

Les bénéfices de l'année écoulée se sont élevés à \$1,406.00 sans tenir compte des intérêts courus qui se chiffrent à environ \$350.00. La paroisse s'est enrichie collectivement

de ce montant. Les sommes en dépôt à la Caisse répondent déjà à de multiples besoins locaux. D'après ces données, il est permis de se demander ce que sera la Caisse populaire dans vingt ans, les services inappréciables qu'elle aura rendus si elle continue d'avancer avec prudence dans la voie ascendante qu'elle s'est fixée.

Les officiers sortant de charge ont tous été réélus à l'unanimité. Le conseil d'administration se compose de: M. Joseph Lacombe, maire de l'Assomption (paroisse), président; M. Ronald Guilbeault, vice-président; M. Ludger Garon, gérant; les directeurs sont: M. le chanoine H. Lussier, supérieur du Collège de l'Assomption, MM. P.-E. Perreault, Elzéar Lafortune et Wellie Forest. Les conseillers de surveillance: MM. J. Lachapelle, G. Boucher et André Pilon. Les commissaires de crédit: M. Nap. Jobin, Stanislas Coiteux et Geo. Berlatia.

Mme L. Caron est l'assistante-gérante. MM. les abbés Desmarais et Rouleau, propagandistes des Caisse pour les diocèses de Montréal et de Joliette, ont pris une part active à la fondation de la Caisse de l'Assomption.

Offices de l'Eglise

LE DIMANCHE 13 JUIN

Pentecôte, Double 1^{er} cl. avec Octave, privilège de 1^{er} Ordre (ornements d'or ou rouges). Messe: Spiritus, avec Gl. et Cr.; le célébrant, le choeur et les fidèles s'agenouillent au verset Veni, Sante Spiritus; on chante la prose Veni; préface Communicantes et Hanc igitur de la Pentecôte. — Aux II Vêpres nulle mémoire: on se met à genoux à la première strophe de l'hymne Veni Creator.

"Voici la France de ce mois"

SOMMAIRE No 34

France, par J.-P. F. — Toulon, 19-28 novembre 1942. Récits des commandants du Casabianca et du Marsoulin. — Fidélité à la France, par Louis Beirnaert. — Croquis de guerre, XVIII: Evasion, par Christian Megret. — Il y a 72 ans: L'Almanach du Siège, par Paul Hazard, de l'Ac. Française. — Chronique parisienne d'aujourd'hui: Pour un livre de biscuits, par Robert Vauclier. — Arts et littérature: Deux ans de poésie, par René Laporte. Pastorale, par Jean Agamemnon. — Pensées sur la sculpture, par Antoine Bourdelle. — Une épopée terrienne, par Merry Bromberger. — En Afrique du Nord: Une enquête en Afrique du Nord; par Georges-R. Manue (à suivre). — Crise de la vannerie indigène. — L'admirable remplissage des Chemins de fer tunisiens, par René Plebier. — Documents: I. Pourquoi et comment faire la guerre, par le général Giraud; II. Nouvelles précisions, par le général Giraud; III. Garder le contact, éditorial de la Dépêche de Constantine; IV. Chronologie. Revue de livres. — Au comptoir 25c, par la poste 28c. SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR.

Collation des diplômes à l'Institut Pie XI

Samedi, le 5 juin dernier, l'Institut Pie XI, l'école d'Action catholique du diocèse, comme aussi de l'Université de Montréal, a décerné vingt-six diplômes et dix-huit certificats.

A — DIPLOMES

1^{er} Avec très grande distinction: R. P. Eusèbe Ménard, O.F.M., M. l'abbé Roméo Leroux, M. l'abbé Albert Lamoureux, Soeur Saint-Antoine de la Providence, C.N.D., Mlle Marcelle Cornille, Soeur Marie Médicatrice, C.N.D.

2^o Avec grande distinction: Mlle Lucille Provencal, M. l'abbé Gérard Bouteil, Soeur Marie de Sainte-Berthe du Sacré-Coeur, C.S.C., Soeur Marie de Sainte-Blanche-Thérèse, C.S.C., Soeur Marie de Saint-Jean du Sauveur, C.S.C., Soeur Marie de Saint-Cyprien, C.S.C., Soeur Marie de Sainte-Gratude des Anges, C.S.C., Soeur Marie de Saint-Joseph-Emile, C.S.C., Soeur Marie de Saint-Arsène, C.S.C., Mlle Gabrielle Delisle, R. P. Emile Turgeon, O.F.M., Soeur Saint-Jean de la Croix, A.S.V., Soeur Brigitte des Anges, A.S.V., Soeur Sainte-Fortunée, C.N.D., Soeur Gertrude des Lys, A.S.V., Soeur Marie des Vertus, A.S.V., Frère Fortunat, I.C.

3^e Avec distinction: Frère Eugène-Raphaël, Mariste, Soeur Raphaël, A.S.V., Frère Paul-Zacharie, Mariste.

B — CERTIFICATS

1^{er} D'Action catholique et de Doctrine sociale: Soeur Marie-Louise de l'Eucharistie, SS. NN. J.-M., Soeur Saint-Jean de la Charité, C.N.D., Frère Venant, C.S.C.

2^o D'Apologétique: Soeur Marie-Henri des Anges, SS. NN. J.-M.

3^e De Doctrine sociale (section des Syndicats): MM. Gaston Boissel, Lucien Lavallée, V. McDuff, E. Beaugrand, J.-E. Foucault, Lionel Hébert et R. Lapointe, tous membres des syndicats catholiques; M. Paul-Eugène Legault, Mlle Jeanne Delorme, MM. René Dugas et J.-C. Lafrance, Mlle Jeannette Coupal et Cécile Thellen, M. Antoine Pigeon, tous de la J. O. C.

M. Olivier Maurault, P.S.S., P.D., recteur de l'Université de Montréal, présidait la cérémonie. Y assistaient entre autres le doyen et quelques professeurs de la Faculté de théologie, des aumôniers et dirigeants de l'Action catholique et des supérieurs de communautés religieuses. Les jeunes filles de la J.I.C.F. ont fait les frais du chant.

M. J.-B. Desrosiers, P.S.S., directeur de l'Institut Pie XI, expliqua que l'Institut Pie XI a cette année une collation particulière, à la fin de mieux faire connaître cette école d'Action catholique et de dire publiquement ce qu'on y fait, non pour en tirer une vaine gloire, mais pour augmenter l'efficacité de son travail.

"Nous enseignons, dit-il, ce qu'est l'Action catholique, comment en faire, quelles sont les disciplines nécessaires à cette action: la doctrine sociale de l'Eglise, la théologie dogmatique, morale et ascétique, l'apologétique, le droit ecclésiastique et l'Ecriture Sainte. Depuis cinq ans, nous avons décerné 96 diplômes, une dizaine à des prêtres, une trentaine à des laïques et le reste à des religieuses et des religieux. Nous avons fourni des aumôniers aux mouvements d'Action catholique; en particulier un aumônier diocésain à la J.E.C.; celui de la L.O.C. est aussi un de nos nôtres. Le président de la J.I.C. et la présidente de la J.I.C.F. sont des diplômés de l'Institut Pie XI. Aujourd'hui nous décernons des diplômes à trois autres têtes dirigeantes de la J.I.C.F.: nous avons fourni à la J.I.C. quelques-uns de ses bons dirigeants et le comité diocésain compte un certain nombre de nos diplômés.

"L'an dernier, nous inaugurons des cours spéciaux aux syndicats ouvriers; aujourd'hui, nous décernons des certificats à six membres des syndicats catholiques et à sept jocistes.

"L'élément 'religieuses' domine à nos cours et parmi nos diplômés. Je tiens ici à rendre un hommage ému aux communautés enseignantes, en particulier aux Dames de la Congrégation des Soeurs de Saint-Noms de Jésus et Marie, aux Soeurs de Sainte-Anne, aux Soeurs de Saint-Croix et aux Soeurs de la Providence.

M. Desrosiers a remercié les Soeurs de la Providence pour l'accueil qu'elles donnent à l'Institut Pie XI. Puis il ajouta: "Nous voulons rester au centre de la ville, à la disposition de la belle population du centre, du nord et de l'est. Mais en même temps nous voudrions bien monter à la Montagne, nous mettre à la disposition des étudiants de l'Université; en particulier, mettre à la disposition des étudiants en droit nos cours de droit ecclésiastique, à la disposition des étudiants en médecine certains de nos cours de morale et de dogme, à la disposition des étudiants en sciences sociales nos cours de doctrine sociale de l'Eglise et à la disposition de tous nos cours d'Action catholique et d'Apologétique."

Dans son allocution, M. le Recteur a félicité les diplômés. "Cette école annexée à notre Faculté de théologie, dit-il, est une réponse des plus éloquentes à ceux qui disent que l'Université de Montréal n'est catholique que de nom. Pour rendre cette réponse encore plus définitive, ajouta-t-il, nous désirons que le vœu émis par M. le Directeur se réalise le plus tôt possible: que l'Institut Pie XI, tout en restant au centre de la ville, vienne à la Montagne donner des cours de religion et d'Action catholique dans chacune de nos facultés."

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: 361-1; si vous donnez l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Les dépêches de la nuit

Nouvelle crise entre de Gaulle et Giraud

Le premier menace de démissionner si on ne destitue pas un certain nombre de fonctionnaires français — Les populations affamées

Alger, 11 (A.P.). — Le nouveau Comité français de libération nationale est en proie aujourd'hui à une nouvelle crise. On rapporte que le général Charles de Gaulle a menacé de démissionner si l'on ne se rend pas à ses demandes de mettre à pied certains Français qui occupent encore des postes officiels en Afrique-Nord. Le général de Gaulle a apporté aux réunions du comité une longue liste d'officiers et de hauts fonctionnaires qu'il voulait mettre dehors parce qu'ils avaient eu quelque chose à faire avec le gouvernement de Vichy. Les noms de M. Marcel Peyrou et du général Auguste Nogues, les gouverneurs de l'Algérie et du Maroc, étaient en tête de la liste. Tous deux ont donné leur démission, mais le général de Gaulle demanderait encore la tête de M. Pierre Boisson, le gouverneur de l'Afrique occidentale française, qui a fait échouer sa tentative de débarquement à Dakar; du vice-amiral Emile Muselier, qui a rompu avec lui, et de nombre d'autres. Aux dernières nouvelles, le général de Gaulle n'aurait pas encore donné sa démission, mais il serait très difficile d'en venir à une entente en raison de son attitude intransigeante.

Le général de Gaulle s'opposerait également à ce que le général Giraud devienne commissaire de la défense tout en conservant le commandement de l'armée.

Four nourrir les populations affamées

Washington, 11 (C.P.). — Les Nations-Unies sont actuellement à l'étude d'un gigantesque projet d'agence de secours qui serait chargé de nourrir, vêtir, loger et ramener à la santé les populations des pays libérés du joug de l'Axe. Comme le secrétaire d'Etat des Etats-Unis l'a annoncé hier, le projet d'accord a déjà été approuvé par la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, la Russie et la Chine. On croit que le Canada a également approuvé le projet.

Le projet comporte que cette agence d'administration des secours aura un conseil, un comité central et un personnel sous l'autorité d'un directeur général. La véritable autorité serait le conseil central qui se composerait des représentants de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis, de la Russie et de la Chine. On ne parle pas du Canada comme membre du comité central en dépit du fait qu'il sera le pays appelé à fournir le plus de vivres pour fins d'assistance à l'exception des Etats-Unis. Un poste important qui semble tout indiquer pour le Canada, c'est la présidence du comité des approvisionnements dont les membres seraient les pays les plus en mesure de fournir des vivres et autres matériaux. Le président du comité des approvisionnements s'élèverait avec le comité central toutes les fois qu'il s'agirait de discuter de questions de son ressort, c'est-à-dire presque constamment en pratique.

On s'attend à ce que le projet soit approuvé par toutes les autres Nations-Unies ainsi que les autres nations qui leur sont associées dans la guerre contre l'Axe. Le gouvernement des Etats-Unis se propose d'inviter tous les autres à se faire représenter à une conférence en Amérique pour étudier les mesures à prendre dès qu'il semblera possible de faire quelque chose de précis. Le projet d'accord ne dit pas que les bénéficiaires de ces secours devront payer les approvisionnements qu'ils recevront.

Chaque membre serait représenté au conseil qui constituerait le corps législatif de l'agence et qui se réunirait au moins deux fois par année. Dans les intervalles entre les réunions, c'est le comité central composé des représentants des quatre grandes puissances qui administrerait. On compte 32 nations unies et 11 pays associés, mais on pourrait plus tard admettre comme membres d'autres gouvernements ou corps qui ne sont pas actuellement reconnus comme gouvernements tels que le comité français de libération nationale d'Alger qui a été informé du projet.

Fournis par l'Angleterre

Washington, 11 (A.P.). — L'administrateur du prêt-bail, M. Edward R. Stettinius, a déclaré hier que la Grande-Bretagne a fourni entre autres choses 675 avions à l'armée américaine en vertu du prêt-bail qui doit être réciproque. Nombre de ces avions ont servi en Afrique-Nord et en Afrique occidentale. La Grande-Bretagne a encore fourni aux Etats-Unis des appareils de radio et de radiolocation.

Voici le 3ème volume de la collection

"LE MESSAGE FRANÇAIS"

Pétain

dans ses plus beaux textes

Les harangues reproduites dans ces pages composent un message sain, solide, conforme à la vérité. Le programme de rénovation spirituelle et matérielle qu'elles proposent devrait inspirer nos efforts dans la reconstruction nécessaire de notre pays.

Roger VARIN

NUMEROS PARUS:

1. Message de Pégué
2. Message de Claudel
3. Message de Pétain
Chaque brochure au comptoir 25c, par la poste 28c.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Masques à gaz
New-York, 11 (C.P.). — La British Broadcasting Corporation a rapporté hier que l'on doit faire soigneusement l'examen de tous les masques à gaz en Grande-Bretagne, notamment dans l'est et le sud. C'est le ministère de l'Intérieur qui aurait pris cette décision.

Il y aura des élections ontariennes

Kenora, Ont., 11 (C.P.). — Le ministre provincial du Travail, M. Peter Heenan, a déclaré hier soir qu'il y aura sûrement des élections en Ontario cette année, à moins qu'il se produise quelque chose d'extraordinaire. Le gouvernement ontarien va essayer d'obtenir un renouvellement de mandat aussitôt qu'il aura reçu les formules de procuration des soldats en service à l'étranger.

Réunion des retraités

La réunion mensuelle des retraités de la Villa Saint-Martin aura lieu dimanche prochain, le 13 juin, à la chapelle des Jeunes gens de l'Immaculée-Conception, angle des rues Rachel et de Bordeaux.

A 9 h. 15, messe, suivie de l'insurrection. A 10 h. 20, petit déjeuner dans la salle paroissiale, puis le R. P. Alexandre Dugré, S.J., collaborateur à la revue Relations de l'Ecole Sociale Populaire, nous donnera une causerie intitulée: Où allons-nous?

Tous les hommes et jeunes gens qui ont déjà fait une retraite fermée sont invités à cette récollection, dernière de l'année.

Les pommes de terre "irlandaises" ont été abondamment cultivées au Pérou, au temps des Incas.



On s'attend à ce que le projet soit approuvé par toutes les autres Nations-Unies ainsi que les autres nations qui leur sont associées dans la guerre contre l'Axe. Le gouvernement des Etats-Unis se propose d'inviter tous les autres à se faire représenter à une conférence en Amérique pour étudier les mesures à prendre dès qu'il semblera possible de faire quelque chose de précis. Le projet d'accord ne dit pas que les bénéficiaires de ces secours devront payer les approvisionnements qu'ils recevront.

Chaque membre serait représenté au conseil qui constituerait le corps législatif de l'agence et qui se réunirait au moins deux fois par année. Dans les intervalles entre les réunions, c'est le comité central composé des représentants des quatre grandes puissances qui administrerait. On compte 32 nations unies et 11 pays associés, mais on pourrait plus tard admettre comme membres d'autres gouvernements ou corps qui ne sont pas actuellement reconnus comme gouvernements tels que le comité français de libération nationale d'Alger qui a été informé du projet.

Chaque membre serait représenté au conseil qui constituerait le corps législatif de l'agence et qui se réunirait au moins deux fois par année. Dans les intervalles entre les réunions, c'est le comité central composé des représentants des quatre grandes puissances qui administrerait. On compte 32 nations unies et 11 pays associés, mais on pourrait plus tard admettre comme membres d'autres gouvernements ou corps qui ne sont pas actuellement reconnus comme gouvernements tels que le comité français de libération nationale d'Alger qui a été informé du projet.

Chaque membre serait représenté au conseil qui constituerait le corps législatif de l'agence et qui se réunirait au moins deux fois par année. Dans les intervalles entre les réunions, c'est le comité central composé des représentants des quatre grandes puissances qui administrerait. On compte 32 nations unies et 11 pays associés, mais on pourrait plus tard admettre comme membres d'autres gouvernements ou corps qui ne sont pas actuellement reconnus comme gouvernements tels que le comité français de libération nationale d'Alger qui a été informé du projet.

Chaque membre serait représenté au conseil qui constituerait le corps législatif de l'agence et qui se réunirait au moins deux fois par année. Dans les intervalles entre les réunions, c'est le comité central composé des représentants des quatre grandes puissances qui administrerait. On compte 32 nations unies et 11 pays associés, mais on pourrait plus tard admettre comme membres d'autres gouvernements ou corps qui ne sont pas actuellement reconnus comme gouvernements tels que le comité français de libération nationale d'Alger qui a été informé du projet.

Chaque membre serait représenté au conseil qui constituerait le corps législatif de l'agence et qui se réunirait au moins deux fois par année. Dans les intervalles entre les réunions, c'est le comité central composé des représentants des quatre grandes puissances qui administrerait. On compte 32 nations unies et 11 pays associés, mais on pourrait plus tard admettre comme membres d'autres gouvernements ou corps qui ne sont pas actuellement reconnus comme gouvernements tels que le comité français de libération nationale d'Alger qui a été informé du projet.

Chaque membre serait représenté au conseil qui constituerait le corps législatif de l'agence et qui se réunirait au moins deux fois par année. Dans les intervalles entre les réunions, c'est le comité central composé des représentants des quatre grandes puissances qui administrerait. On compte 32 nations unies et 11 pays associés, mais on pourrait plus tard admettre comme membres d'autres gouvernements ou corps qui ne sont pas actuellement reconnus comme gouvernements tels que le comité français de libération nationale d'Alger qui a été informé du projet.

Toujours Dignes de Confiance THÉ ET CAFÉ "SALADA"

Vous obtiendrez le maximum de satisfaction pour votre ration.

Souscription pour la presse acadienne

Généreuse contribution de la Société St-Jean-Baptiste

Dès la première journée, les souscriptions ont commencé à arriver au siège social du Comité de souscription de la presse acadienne. Partout, dans tous les milieux, on montre une sympathie agissante envers cette Acadie dont l'histoire tragique soulève l'émotion. Les auxiliaires sont bien reçus partout, et l'obole du pauvre vient s'ajouter sur les listes aux dons des plus fortunés. Certes, il ne faut pas pêcher par excès de confiance, mais les directeurs du Comité de souscription sont bien déterminés à atteindre leur objectif.

Parmi les souscriptions déjà reçues, il faut signaler celle de la Société St-Jean-Baptiste, \$1,000; M. J. P. Laberge, \$200; un Ami de l'Acadie, \$200; Volcano Ltée, \$100; M. le sénateur Donat Raymond, \$100; les Amicales Féminines, \$100; l'hôtel Queen's, \$100; Dr H. Cypriot, \$100; un Anonyme, \$100; Collège de l'Assomption, \$72.50; Son Honneur le maire Raynault, \$50; et plusieurs autres dont le Comité publiera la liste très prochainement.

Plusieurs grosses souscriptions sont promises. Dans les paroisses, le travail se fait à peu près partout. Une collecte à domicile s'organise dans un bon nombre de paroisses. Il serait à désirer qu'il y eût assez d'auxiliaires pour visiter chaque famille.

Le président général insiste pour que les objectifs soient atteints partout, et il demande aux auxiliaires des différents comités de faire rapport chaque jour au Secrétaire de

la campagne, 840 rue Cherrier, téléphone Frontenac 2158. Nous rappelons que les chèques doivent être faits à l'ordre de Son Excellence Mgr N. Robichaud, ou du Comité permanent de la Survivance française.

Pour les Madelinots

Québec, 11 (D. N. C.). — M. Horimidas Langlais, député des Iles-de-la-Madeleine, a signalé, hier, à la députation et particulièrement au gouvernement la tempête qui s'est abattue récemment sur les Iles-de-la-Madeleine et dont les pêcheurs de homards ont eu grandement à souffrir, parce qu'elle a endommagé ou détruit casters et rappers; cette tempête est encore plus malheureuse puisque la pêche au homard s'annonçait abondante.

M. Langlais demande que le gouvernement fasse enquête à ce propos et apporte son aide aux Madelinots si éprouvés.

M. Godbout assure le député des Madelinots que son gouvernement verra à assurer l'aide nécessaire à la production des Iles.

"Deviens un chef!"

par Jean des Vignes Rouges
Essai sur l'éducation des facultés supérieures et de l'aptitude au commandement. Nouvelle édition revue et augmentée.

Ouvrage de 296 pages.
Au comptoir \$1.25, par la poste \$1.35.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"



L'ODYSSÉE D'UNE RECRUE DE LA RCAF

MARTHE a 22 ans. En juin dernier, elle s'enrôlait dans la Section féminine du Corps d'Aviation Royal Canadien. Voici ce qu'elle disait à ses amies, lors de son récent congé: "Quel changement depuis que je suis dans l'Aviation. Nous n'avons pas le temps de nous ennuyer. Mon travail consiste à nettoyer les pièces délicates des avions; j'ai fait aussi un stage à la Centrale téléphonique et ailleurs. Ceci ne m'a pas empêchée de participer aux exercices de tout genre: marche, culture physique, maniement de certaines armes même.

C'est la belle vie au grand air, bien organisée et dans laquelle on tient compte du travail que chaque recrue accomplit et des loisirs auxquels elle a droit."

Enrôlez-vous maintenant. La RCAF a besoin de comptables, commis, cuisinières, sténographes, et autres. Il y a environ 40 emplois différents. Toute Canadienne en bonne santé, ayant plus de 18 ans et moins de 45 ans est admissible, pourvu qu'elle ait complété ses études primaires. Adressez-vous à la RCAF et apportez votre extrait de naissance, vos diplômes d'étude et le reste.

Procurez-vous cette brochure illustrée contenant tous renseignements utiles sur la RCAF, Section féminine.

LA SECTION FÉMININE
RCAF
CORPS D'AVIATION ROYAL CANADIEN

ENRÔLEZ-VOUS DANS CE CORPS D'ÉLITE

Reading vos ambitions dans

CENTRES DE RECRUTEMENT
1254, rue Bishop Montréal;
55, rue Buade, Québec;
Vancouver, Calgary, Edmonton, Saskatoon, Regina, Winnipeg, North Bay, Windsor, London, Hamilton, Toronto, Ottawa, Moncton, Halifax.

HEURES DE BUREAU:
Lundi et jeudi 9 h. a.m. à 10 h. p.m.; mardi, mercredi et vendredi 9 h. a.m. à 4 h. p.m.; samedi 9 h. a.m. à 4 h. p.m. On peut se renseigner à n'importe quel bureau du Service National Sélectif.

ne taillez pas les cors

En taillant vos cors vous n'évitez que le douleur — mais la racine reste dans votre orteil ce qui permet au cor de repousser. Mais le Blue-Jay médicamenteux aide à soulager la douleur — aide à enlever le cor tel qu'indiqué dans le diagramme. Il agit pendant que vous marchez — ne coûte que quelques sous pour chaque cor. Dans la liste de toutes les pharmacies.

BLUE-JAY
EMPLÂTES ANTICORS BAUER & BLACK

LA VIE SPORTIVE

Deux intéressants duels hier entre les clubs Montréal et Jersey City

Les Royaux ont été vainqueurs dans la partie initiale tandis que les Petits Giants ont pu prendre leur revanche dans la deuxième rencontre de la soirée — Deux blanchissements sont obtenus — Un remaniement sur l'alignement montréalais — Début de l'arrêt-court Boyd Bartley

Jersey City, 11. — Les Royaux de Montréal n'ont pas amélioré leur position ni n'ont perdu de terrain hier car aux prises avec les Petits Giants de Jersey City les joueurs de Fresno Thompson ont réussi à diviser avec leurs rivaux dans un programme double, gagnant la 1ère partie par 2-0 et perdant la seconde 1-0.

Fischer, en enregistrant sa 3ème victoire de la saison, n'accorda aucun but sur balles et retira 4 frappeurs pour l'emporter sur Gregg dans un brillant duel de lanceurs. Gregg n'accorda que 3 coups sûrs mais le manque de contrôle lui infligea la défaite à la 2e manche lorsque les Giants complétèrent sans l'aide d'un seul coup sûr grâce à 2 buts sur balles et 2 erreurs des Royaux.

À la 1ère partie East et Sherer se livrèrent un autre duel de lanceurs. Sherer l'emporta sur East pour s'assurer la victoire à la 8e. La partie ne devait durer que 7 manches mais comme le résultat était nul, 0-0, une manche supplémentaire fut jouée.

Un simple par Kimball faisant compter Olmo, suivi du double de Graham qui fit compter Kimball décidèrent de la victoire des Royaux. Le gérant Thompson présenta un alignement change; il en fut de même pour l'ordre des frappeurs. L'arrêt-court Bartley, sensationnel arrêt-court obtenu de l'université d'Illinois grâce aux Dodgers de Brooklyn, s'est rapporté aux Royaux hier et fit ses débuts, Campanis prenant la place d'Ankenman. Corriden est aussi revenu à l'alignement au champ gauche tandis que Badke demeura au repos.

Olmo frappait 2e, Kimball 3me suivi de Graham.

Résultat détaillé des deux joutes:

MONTREAL									
	AB	P	CS	R	A				
Corriden, cg	4	0	0	1	0				
Olmo, cc	3	1	1	1	0				
Kimball, 1b	3	1	1	2	0				
Graham, 1b	3	0	1	2	0				
Ortiz, cd	3	0	0	5	0				
H. Howell, r	3	0	1	5	2				
Bartley, ac	3	0	0	1	4				
Campanis, 2b	1	0	0	2	1				
Sherer, 1	3	0	0	0	1				
Totaux	27	2	4	24	9				

JERSEY CITY									
	AB	P	CS	R	A				
Torres, 3b	4	0	1	1	0				
Robinson, 1b	3	0	1	5	2				
Brack, cc	3	0	0	2	0				
M. Howell, cd	2	0	0	1	0				
Totaux	12	0	2	9	2				

Les résultats dans le circuit des majeures

LIGUE INTERNATIONALE

HIER: Montréal-2, Jersey City 0. Jersey City 1, Montréal 0. Rochester 4, Syracuse 3. Buffalo 4, Baltimore 1. Toronto à Newark remis.

CLASSEMENT:

	G	P	P.C.
Toronto	30	18	525
Newark	23	18	561
Montréal	22	21	533
Syracuse	19	18	514
Baltimore	19	20	487
Rochester	17	21	447
Buffalo	17	24	415
Jersey City	18	27	400

AUJOURD'HUI:

Montréal à Jersey City. Toronto à Newark. Buffalo à Baltimore. Syracuse à Rochester.

LIGUE NATIONALE

HIER:

Brooklyn 4, Boston 3. St-Louis 5, Pittsburgh 0. Aucune autre partie.

CLASSEMENT:

	G	P	P.C.
St-Louis	28	14	667
Brooklyn	30	17	638
Cincinnati	21	19	525
Pittsburgh	22	19	524
Boston	17	20	459
Philadelphia	18	22	450
New York	16	27	372
Chicago	16	27	372

AUJOURD'HUI:

Cincinnati à Chicago. Aucune autre partie.

LIGUE AMERICAINE

HIER:

New York 3, Philadelphia 2. Boston 2, Chicago 1. St-Louis 2, Cleveland 1.

CLASSEMENT:

	G	P	P.C.
New York	24	15	615
Washington	24	20	545
Chicago	19	18	514
Philadelphia	22	22	500
Boston	22	23	480
Détroit	20	21	485
Cleveland	20	24	455
St-Louis	15	23	395

AUJOURD'HUI:

New York à Philadelphia. Chicago à Détroit. St-Louis à Cleveland. Aucune autre partie.

Les Orioles sont vaincus

Baltimore, 11. — Quoique Rufe Gentry ait accordé 10 coups sûrs, les Bisons de Buffalo ont défait les Orioles de Baltimore, 4-1, dans la première partie de leur série ici hier soir.

Clyde Smoll commença au monticule pour les Orioles, mais, il fut chassé dans la deuxième lorsque les Bisons effectuèrent un ralliement de trois points alors que neuf hommes allèrent au bâton. Roland Van Slate et Lefty Swift furent effectifs comme lanceurs de relève.

Turchin fut effectif au bâton pour les Bisons avec trois coups sûrs tandis que Mackiewicz frappa quatre coups sûrs en autant d'apparitions au bâton pour les Orioles, y compris une paire de doubles.

Résultat par manche:

Buffalo 03000100-4 8 0
Baltimore 01000000-1 10 1

Gentry et Smoll; Smoll, Van Slate, Swift et McGarity.

Les Dodgers vainqueurs à la neuvième

Brooklyn, 11. — Léo Durocher, gérant des Dodgers de Brooklyn, a repris sa place à l'arrêt-court pour l'équipe locale, position qu'il n'avait pas remplie depuis 1941 et son retour sur l'alignement a semblé stimuler ses joueurs car les salariés de Branch Rickey ont eu raison des Braves de Boston par le compte de 4 à 3.

Les Dodgers ont dû venir de l'arrière dans la neuvième manche pour triompher et Louis Newsom, qui tentait de remporter sa septième victoire en tenant les Braves à quatre coups sûrs et retirant sept hommes, n'eut pas le crédit du triomphe.

Après avoir été blanchis durant six manches les Braves égalisèrent le score avec deux points dans la septième sur les deux seuls buts sur balles qui leur furent accordés par Newsom et un double par Johnny McCarthy. Puis ils prirent l'avance dans la neuvième sur deux autres doubles par Eddie Joost et Tommy Holmes.

Cela amena le gaucher Max Mavon au monticule; il tint les Braves en échec et remporta finalement sa sixième victoire comme ses coéquipiers frappaient quatre coups sûrs dans leur moitié de la manche.

Les Dodgers, frappant 14 coups sûrs, avaient frappé contre Al Javery dès le début mais ils furent incapables de compter avant la sixième lorsque Durocher, faisant sa première apparition dans l'alignement des Dodgers depuis le 28 septembre 1941, fit compter un de leurs deux points.

Dolph Camilli prit son but sur balles, il se rendit au deuxième sur un retrait au champ, au troisième sur un roulant et il compta sur une chandelle frappée par Augie Galan. Ensuite Mickey Owen, qui frappa quatre coups sûrs pour une journée parfaite au bâton, frappa un simple, vola le deuxième et compta sur un simple de Durocher.

Un simple par Paul Waner et un coup sûr par Arky Vaughan firent compter Art Donovan pour envoyer Javery aux douches dans la neuvième, mais Dixie Walker frappa un simple pour remplir les buts et une longue chandelle par Camilli fit compter le point égalisant le score.

Billy Herman prit son but sur balles pour remplir les buts de nouveau et cette fois Galan frappa un simple qui décida de la victoire.

Résultat par manche:

Boston 00000201-3 4 0
Brooklyn 00000202-4 14 0
Javery, Donovan et Poland; Newsom, Macon et Owen.

L'inauguration au Parc Richelieu

Il règne actuellement une grande activité au Parc Richelieu en vue de l'ouverture de la saison de courses sous harnais dimanche, le 20 juin. Plusieurs chevaux sont à l'entraînement sur cette belle piste et dans les environs. De nombreux chevaux de l'Ontario sont attendus cette semaine. Le promoteur Emile Gauthier s'occupe activement de l'organisation de cette matinée. Il a assisté aux courses de Laprairie et de Saint-Jean. Cette semaine il sera à l'exposition de Lachine et dimanche prochain aux courses de Valleyfield pour rencontrer les propriétaires de chevaux.

Fier des succès qu'il a remportés depuis qu'il est propriétaire de la piste du Parc Richelieu, Emile Gauthier nous assure qu'avec l'expérience acquise au cours des dernières années il promet aux amateurs de trot et d'amble des courses de premier ordre, des classes bien remplies et bien balancées et du temps rapide.

Dimanche, le 20 juin, il y aura 3 classes au programme avec \$1,200 en bourses. Une classique 2.28 avec 19 inscrits et \$600 en bourses; une classe 2.24 trot et amble avec \$300 en bourses et une classe 2.18, trot et amble avec \$300 en bourses.

Autre échec pour Cleveland

Cleveland, 11 (P.A.) — Les Browns de St-Louis ont eu raison des Indians de Cleveland, 2-1, au stade hier soir. Johnny Niggeling alloua trois coups sûrs aux Indians dans les sept premières manches mais fut remplacé par George Caster et Fritz Ostermüller lorsque les Indians devinrent menaçants dans les deux dernières manches.

Résultat par manche:

St-Louis 01000000-2 10 1
Cleveland 00100000-1 6 1
Niggeling, Ostermüller, Caster et Ferrell; Smith, Nymick et Rosar.

Barnes compte le point décisif

Rochester, 11 — Les Red Wings de Rochester ont pu enregistrer une victoire sur les Chiefs de Syracuse hier soir, dans une joute des séries de la Ligue Internationale. L'échec des visiteurs a été causé par un coup simple de Paul Waner, à la septième manche, car Bill Barnes a pu compter du deuxième but sur ce coup réussi. La joute se termina par le compte de 4 à 3 en faveur des locaux.

Ge triomphe mit fin à une série de sept victoires consécutives de Tommy De la Cruz. Blix Donnelly, qui lança toute la partie pour les Wings, eut le crédit de sa 7e victoire de l'année.

Earl Naylor et Al Schoendienst brillèrent à l'attaque pour Rochester avec deux coups sûrs chacun.

Wally Cazen fit compter deux points pour les Chiefs avec un long double dans la sixième.

Syracuse 002000-3 4 2
Rochester 10002010-4 8 2
De La Cruz et West; Donnelly et Burmeister.

La construction d'un gymnase au Mont-Saint-Louis

À l'issue de la 1ère réunion du nouveau Conseil d'administration de l'Association des Anciens Élèves du Mont-Saint-Louis Incorpore, les élections ont donné le résultat suivant: Président, Dr Léon Gerin-Lajoie; 1er vice-prés., M. Albert Thibierge, c.r.; 2e vice-prés., M. Gilles Sarault, L.C.; sec.-trés., Roland Pouliot, c.a.; présidents honoraire: M. J.-Patrick Ouellette, Émile Vénier et James Kearns, anciens présidents. Directeurs: M. René Lippé, Georges Bernard, Romeo Carle, Gerald Cavanagh, Henri Chapleau, Marcel Grondin, Philippe Lamoureux, Marcel Lefebvre.

Les membres adjoints pour l'année 1943-44 sont MM. René Gaudreau, Marcel Caron, Raymond De-naul, M. le chapelain du pensionnat, le major-abbé Charles Beaudin, ex-officio aumônier de l'Association.

Lors du banquet annuel de l'Association tenu le dimanche 16 mai dernier, le directeur du Mont-Saint-Louis, le Frère Merry-Alphonse, a annoncé une heureuse initiative du président sortant de charge, M. J.-Patrick Ouellette. En effet, ce dernier a suggéré de créer un fonds pour la construction d'un gymnase.

Les souscriptions déjà reçues sont celles de J.-Patrick Ouellette, \$100, du major Laurent Saint-Pierre, commandant du C.E.O.C. et instructeur de culture physique au Mont-Saint-Louis, \$100, le major-abbé J.-C. Beaudin, aumônier du collège, et M. Georges Tanguay et ses trois fils: Maurice, Henri et Paul.

Le directeur du collège et le personnel enseignant de l'Alma Mater se réjouissent de ce projet et remercient les généreux souscripteurs.

Il n'accorde que trois coups sûrs

Boston, 11. — Les Red Sox de Boston ont pu monter en tête de la deuxième division de la Ligue Américaine en triomphant hier des Sénateurs de Washington et les locaux ont maintenant un léger avantage sur les Tigers de Détroit qui sont tombés en sixième position.

Les Red Sox ont eu raison du club Washington hier par le compte de 2 à 0 lorsque Oscar Judd, qui était au monticule pour le club de Joe Cronin, n'alloua que trois coups réussis aux visiteurs, trois simples binespécés.

Fox donna l'avance aux Sox au commencement lorsqu'il frappa son premier coup de circuit de la saison au champ gauche dans la première manche.

L'autre point du Boston fut compté dans la septième manche lorsque Judd commença la manche avec son troisième simple consécutif. Éventuellement il se rendit au troisième et compta sur le simple de Jim Tabor près de la clôture du champ gauche.

Washington 00000000-0 3 0
Boston 10000100-2 8 0
Wynn, Scarborough et Early, Judd et Partee.

Les Pirates ont été blanchis

Saint-Louis 11. — Les Cardinals de Saint-Louis ont vaincu les Pirates de Pittsburgh 5 à 0, hier soir, grâce à deux points que le lanceur Lanier a fait compter avec un simple dans la deuxième manche. Lanier retira huit hommes au bâton, tandis que les Cardinals frappaient les balles offertes par les lanceurs des Pirates, Gornicki, Rescigno et Schuman.

Pittsburgh 00000000-0 6 2
St-Louis 02030000-5 8 1
Gornicki, Rescigno, Shuman et Lopez; Lanier et O'Dea.

Cartes d'Affaires

DACTYLOGRAPHIE

44 DU NOUVEAU 44
Assortiment complet
Underwood, Remington,
Royal, Portatif et Stand-
ard. Machines à Addition-
ner. Calculatrices. Elec-
trice de Chèques. Pédalier, etc. etc.

Canada Dactylographe Enr.
Nouvelle adresse: 44 St-Jacques O.
Harbour 6965 R-T Armand prop.

DACTYLOGRAPHIE

Royal — Remington
— Underwood — L.
C. Smith — Corona
Silencieux, régulier
et portatif. Pro-
tecteurs de chéques,
duplicateur, calcu-
lateurs et machines
à additionner. Ven-
te, service, échange.

N. MARTINEAU & FILS
1019 rue BLEU
Entre les rues Vitré et LaSalle

ENCADREURS

Wisintainer & Fils
908 SOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS
MANUFACTURIERS
Moulures — Cadres — Miroirs
Réparation de cadres et miroirs
Lancé 2264

LAITERIE

CEB 6888-2365 HOLT, ROSEMONT
LAITERIE
Laiterie canadienne-française
B. PATENAUD, propriétaire.

Spud Chandler a raison des Athlétiques

Philadelphie, 11. — Les Athlétiques de Connie Mack ne furent pas de taille à lutter contre les Yankees de Joe McCarthy hier car les New-Yorkais triomphèrent du club local, de la Ligue Américaine, par le compte de 8 à 2 grâce à la belle performance de Spud Chandler, qui était au monticule pour les visiteurs. Le lanceur Chandler n'accorda que sept coups sûrs aux protégés du vétéran Connie Mack.

C'était la première visite des Yankees à Shibe Park cette saison et ils donnèrent une exhibition de championnat au bâton et au champ de même que leur lanceur au monticule.

Les coups sûrs des Yankees furent frappés en temps opportun et furent accompagnés de neuf buts sur balles octroyés par Jesse Flores et John Burrows; ils firent compter quatre points dans la deuxième, deux dans la cinquième et deux dans la huitième.

Bill Johnson frappa un double alors que les buts étaient remplis pour faire compter dans la deuxième et après que Chandler eut retiré George Stinewiss frappa un simple qui en produisit deux autres.

Dans la cinquième, un simple par Nick Etten avec deux autres sur les buts et deux autres retirés produisirent deux points et dans la huitième Charley Keller frappa un simple alors que les buts étaient remplis pour faire compter les deux autres.

Flores, l'étoile recrue du monticule des Athlétiques, lança cinq manches et accorda cinq coups sûrs aux Yankees en subissant sa quatrième défaite de la saison contre sept victoires. C'était sa troisième défaite consécutive. Chandler, en remportant sa sixième victoire contre une défaite, laissa compter un point dans la troisième sur un simple de Bob Swift et un double d'Elmer Valo et en accorda un autre dans la sixième sur deux sin-
gliers, une erreur par John Lindell et un retrait au champ intérieur.

Résultat par manche:

New-York 04002020-8 10 2
Philadelphie 01001000-2 7 1
Chandler et Sears; Flores, Burrows et Swift.

Dans la ligue Métropolitaine

Le circuit du président Geo. La-combe offrira à son public, son 4e programme de la saison avec les 3 rencontres suivantes:

À Longueuil, le Chénier, du gérant Fontaine, sera l'hôte de circonstance. Chacun connaît la force égale de ces deux équipes en lice et leurs victoires du passé parlent par elles seules. Tyler et Graham qui composaient la batterie du Chénier dimanche dernier, ont affiché une tenue digne de plusieurs semi-pros, et les porte-couleurs de Léopold Guay, du Longueuil, devront bien se tenir. D'un autre côté, Bellemare, Ste-Marie et Labrecque auront aussi leur mot à dire avant de leur concéder la partie.

Au cercle Dollard, la machine Bombshell de J.-H. Pénin et Viv Morin entendront bien obtenir la décision, et une tenue comme celle de dimanche dernier pourrait bien leur porter à des bons résultats. Le gérant Paradis aura tout de même son mot à dire et nul doute qu'avec son expérience, la lutte sera des plus contestées.

Pour la troisième et non la moindre rencontre au programme, le Champêtre du docteur Marion et le capitaine Jean Nole, ira rencontrer les gars du gérant Frank Lusignat à Pointe-aux-Trembles.

Les batteries Cyr, Levasseur, Robert et Augé du Champêtre voudraient bien renouveler leur victoire de dimanche dernier, mais les gars de l'est qui possèdent une brillante tenue sauront leur donner une chaude réception. A tout dire, le programme au grand complet sera un véritable régal pour les

Sammy Angott se bat ce soir contre Armstrong

New-York, 11. — Deux anciens champions poids-légers, Henry Armstrong et Sammy Angott, en viendront aux prises ce soir dans leurs retours respectifs dans la boxe dans un combat qui, espérons-le, les conduira à une rencontre de championnat à 135 livres.

Angott, le solide Italien de Washington, Pennsylvanie, est favori à 13 contre 10 pour remporter cet important combat de 10 rondes au Madison Square Garden en dépit du grand prestige d'Armstrong.

De grosses sommes d'argent en faveur d'Angott au cours des deux derniers jours ont fait changer les quotations qui étaient de 7 à 5 en faveur d'Armstrong. Les experts sont apparemment d'avis qu'Armstrong, âgé de 30 ans, se fatiguera devant la rapidité et les bousculades d'Angott.

En dépit de ces quotations, la majorité des amateurs espèrent qu'Armstrong remportera la victoire. Le nègre de la Californie est un des boxeurs les plus populaires dans l'arène à la suite des nombreux exploits qu'il a accomplis.

Armstrong, le seul boxeur qui ait détenu simultanément les championnats poids-plume, poids-léger et mi-moyen, prit sa retraite en janvier 1941 après avoir été battu à 2 reprises par Fritz Zivic. Il revint dans la boxe il y a un an. Depuis il a livré 22 combats remportant 19 victoires. Il a perdu 3 décisions contre Reuben Shank, Willie Joyce et Beau Jack. Quatorze de ses victoires furent par mises hors de combas.

Les deux boxeurs qui veulent obtenir un combat contre le champion Bob Montgomery pèseront plus que

amateurs de baseball et nul doute que les foules nombreuses qui assistent aux rencontres depuis le début de la saison, en auront encore plein gré.

Cartes Professionnelles

ASSURANCES
HORACE LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCE
Vous invitons les Communautés Religieuses à se servir de nos services particuliers
441 St-François-Xavier - Montréal
Tél. MARquette 2385-2386

AVOCATS
YVES PELLETIER
AVOCAT
Bureau: 60 St-Jacques O., LA. 7209
Soir: 3875 Wellington, Verdun
WE. 2214

ANATOLE VANIER, C.R. GUY VANIER, C.R.
VANIER & VANIER
AVOCATS
57 Ouellet, rue Saint-Jacques
Tél. HARbour 2841

BREVETS D'INVENTIONS
Manuel de l'Inventeur
et formule de preuve
10\$ d'invention
Écrivez à
ALBERT FOURNIER
PROCEDEUR EN BREVETS D'INVENTION
934 ST-CATHERINE E. MONTREAL

Lucien D. Viau, C.A.
COMPTABLE AGREE
4648 avenue Verdun, VERDUN
YORK 0642

MEDECIN
Electricité médicale Rayons X
Dr Maxime Brisebois
L.M.C. F.R.C.S.
De la Faculté de Médecine de Paris.
Maladies rénales, endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires, respiratoires.
F. Montreuil 8252 816 Sherbrooke est

OPTOMETRISTES OPTICIENS
Specialistes: HARbour 5544
EXAMEN DE LA VUE
AJUSTEMENT DE VERRES
A. PHANEUF-A. MESSIER
OPTOMETRISTES-OPTICIENS
1267 St-Denis - Montréal

REMBOURSEURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Spécialité: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
Entrez à l'essai sur demande
3886 Henri-Julien - Tél. PL. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES
Service, vente et réparations de moteurs, générateurs, transformateurs, radios.
4350, PAPINEAU
Lancé 1411

CARON & CARON
Comptables Agréés - Chartered Accountants
Edmond Caron B.A. L.S.C. O.A.
Henri Caron B.A. L.S.C. O.A.
38, rue St-Jacques
HARbour 3635 MONTREAL
159, rue Alexandre, TROIS-RIVIERES

ASSURANCES
Compagnie d'Assurance sur la Vie
NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

REMBOURSEURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Spécialité: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
Entrez à l'essai sur demande
3886 Henri-Julien - Tél. PL. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES
Service, vente et réparations de moteurs, générateurs, transformateurs, radios.
4350, PAP

COMMERCES ET FINANCES

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 27,345 actions et de 18,575 actions minières. On a comparé de 24,375 actions et de 35,066 actions minières mercredi dernier.

Valeurs	Haut	Bas	Côté
Algonquin Steel	104 1/2	104 1/2	104 1/2
Aluminium	121 1/2	121 1/2	121 1/2
Am. Power	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Am. Tel. & Tel. priv.	44 1/2	44 1/2	44 1/2
Asbestos	24 1/2	24 1/2	24 1/2
Bell Telephone	131 1/2	131 1/2	131 1/2
B.C. Power	24 1/2	24 1/2	24 1/2
B.C. Power B.	27 1/2	27 1/2	27 1/2
Bide Products	15 1/2	15 1/2	15 1/2
Bulbulo	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Cement	23 1/2	23 1/2	23 1/2
Can. Forgings A.	23 1/2	23 1/2	23 1/2
Can. Forgings B.	8 1/2	8 1/2	8 1/2
Can. Steamship	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Can. Steamship priv.	33 1/2	33 1/2	33 1/2
Can. Steel	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Can. Converter	29 1/2	29 1/2	29 1/2
Can. For Invest.	31 1/2	31 1/2	31 1/2
Can. Ind. Alcoh.	3 1/2	3 1/2	3 1/2
Can. Loco	23 1/2	23 1/2	23 1/2
Can. Pac. Ry.	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Cochran P. Flow	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Consolidated	44 1/2	44 1/2	44 1/2
Consumers Glass	27 1/2	27 1/2	27 1/2
Dist. Seagrams	33 1/2	33 1/2	33 1/2
Dom. Coal priv.	16 1/2	16 1/2	16 1/2
Dom. Steel & Coal B.	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Dom. Tar	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Dom. Textile	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Dryden	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Eastern Ind. (cta)	125 1/2	125 1/2	125 1/2
Eastman & Hastings	6 1/2	6 1/2	6 1/2
Foundation Co.	15 1/2	15 1/2	15 1/2
Gatineau	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Gatineau priv.	96 1/2	96 1/2	96 1/2
Gm. Steel Wares	111 1/2	111 1/2	111 1/2
Gm. Steel Wares priv.	108 1/2	108 1/2	108 1/2
Gypsum	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Hamilton Bridge	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Hollinger (cta)	990 1/2	990 1/2	990 1/2

LE CURB DE MONTREAL

Valeurs	Haut	Bas	Côté
Abitibi (cta)	145 1/2	145 1/2	145 1/2
Abitibi 6 1/2 priv.	145 1/2	145 1/2	145 1/2
Algonquin priv.	118 1/2	118 1/2	118 1/2
Bathurst B.	3 1/2	3 1/2	3 1/2
Bathurst C.	10 1/2	10 1/2	10 1/2
B.C. Am. Oil	20 1/2	20 1/2	20 1/2
B.C. Packers	20 1/2	20 1/2	20 1/2
C. & D. Sugar	19 1/2	19 1/2	19 1/2
C. & D. Sugar priv.	19 1/2	19 1/2	19 1/2
Can. Brew.	3 1/2	3 1/2	3 1/2
Can. Indus. B.	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Can. Marconi	2 1/2	2 1/2	2 1/2
Canadian Vickers	44 1/2	44 1/2	44 1/2
Can. Westinghouse	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Catell Food priv.	3 1/2	3 1/2	3 1/2
Chesapeake Gas	40 1/2	40 1/2	40 1/2
City Gas (cta)	40 1/2	40 1/2	40 1/2
Com. Alcohol	3 1/2	3 1/2	3 1/2
Consolidated Paper	5 1/2	5 1/2	5 1/2
Dom. Woolfens	6 1/2	6 1/2	6 1/2
Donnacopa	6 1/2	6 1/2	6 1/2
Eastern Dairies priv.	3 1/2	3 1/2	3 1/2
Fairchild	4 1/2	4 1/2	4 1/2
Fiber Aircraft	3 1/2	3 1/2	3 1/2
Ford "A"	23 1/2	23 1/2	23 1/2

BOURSE DES MINES DE TORONTO

Valeurs	Haut	Bas	Côté
3000 Abitibi	145 1/2	145 1/2	145 1/2
4000 Ajax	112 1/2	112 1/2	112 1/2
5000 Ap. Con.	16 1/2	16 1/2	16 1/2
2000 Alderman	80 1/2	80 1/2	80 1/2
4000 Anglo Can.	80 1/2	80 1/2	80 1/2
6000 Aquarius	47 1/2	47 1/2	47 1/2
500 Armistice	48 1/2	48 1/2	48 1/2
3000 Arion	12 1/2	12 1/2	12 1/2
19000 Astoria	12 1/2	12 1/2	12 1/2
2100 Aurora	20 1/2	20 1/2	20 1/2
10102 Bagamans	12 1/2	12 1/2	12 1/2
10000 Base Metal	10 1/2	10 1/2	10 1/2
8000 Bear Exp.	48 1/2	48 1/2	48 1/2
7655 Beattie	135 1/2	135 1/2	135 1/2
34650 Bidgood	135 1/2	135 1/2	135 1/2
2300 Bobjo	26 1/2	26 1/2	26 1/2
38700 Brit. Dom.	40 1/2	40 1/2	40 1/2
2200 Broilant	53 1/2	53 1/2	53 1/2
3000 Brown	23 1/2	23 1/2	23 1/2
12300 Buffalo Can.	8 1/2	8 1/2	8 1/2
950 Cal. Edmon.	17 1/2	17 1/2	17 1/2
3000 Calmont	31 1/2	31 1/2	31 1/2
4000 Canadian Bk.	31 1/2	31 1/2	31 1/2
380 C. Ind. A.	5 1/2	5 1/2	5 1/2
380 C. Ind. B.	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1138 C. P. R.	12 1/2	12 1/2	12 1/2
1500 Cent. Pat.	119 1/2	119 1/2	119 1/2
500 Cent. Porc.	9 1/2	9 1/2	9 1/2
16088 Chasterville	12 1/2	12 1/2	12 1/2
3300 Cochran	92 1/2	92 1/2	92 1/2
8500 Davies	23 1/2	23 1/2	23 1/2
3000 Dist. Seas.	33 1/2	33 1/2	33 1/2
1150 Dome	23 1/2	23 1/2	23 1/2
325 Dom. Steel	10 1/2	10 1/2	10 1/2
375 Dom. Wool.	3 1/2	3 1/2	3 1/2
64400 Eldoro	140 1/2	140 1/2	140 1/2
1400 East Mal.	13 1/2	13 1/2	13 1/2
1750 Eldorado	92 1/2	92 1/2	92 1/2
3000 Fed. Kirk	4 1/2	4 1/2	4 1/2
400 Ford A.	23 1/2	23 1/2	23 1/2
500 Gullas	23 1/2	23 1/2	23 1/2
17600 Glenora	4 1/2	4 1/2	4 1/2
500 God's Lake	21 1/2	21 1/2	21 1/2
1500 Goldage	14 1/2	14 1/2	14 1/2
1500 Gunnar	14 1/2	14 1/2	14 1/2
11500 Hallwell	6 1/2	6 1/2	6 1/2
1500 Hard Rock	52 1/2	52 1/2	52 1/2
800 Harker	3 1/2	3 1/2	3 1/2
1000 High Sarcos	16 1/2	16 1/2	16 1/2
310 Hollinger	995 1/2	995 1/2	995 1/2
60400 Home Oil	370 1/2	370 1/2	370 1/2
1500 Homet	4 1/2	4 1/2	4 1/2
1200 Howe	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1560 Imp. I. A.	14 1/2	14 1/2	14 1/2
335 Int. Mel. I. A.	15 1/2	15 1/2	15 1/2
450 Int. Mel. I. B.	37 1/2	37 1/2	37 1/2
2001 Int. Pete	20 1/2	20 1/2	20 1/2
4355 Kar. Ad.	60 1/2	60 1/2	60 1/2
3500 Kirk Lake	10 1/2	10 1/2	10 1/2
500 Lake Dufault	38 1/2	38 1/2	38 1/2
380 Lake Shore	11 1/2	11 1/2	11 1/2
2000 Laps Cad.	4 1/2	4 1/2	4 1/2

BOURSE DE NEW-YORK

Valeurs	Haut	Bas	Côté
Allied Chemical	156 1/2	156 1/2	156 1/2
American Can.	85 1/2	85 1/2	85 1/2
Am. P. & L. S. prf	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Am. Rol. M.	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Am. Steel Poun.	27 1/2	27 1/2	27 1/2
Am. Tel. & Tel.	44 1/2	44 1/2	44 1/2
Am. Tob. B.	60 1/2	60 1/2	60 1/2
Am. Water W.	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Am. Woolen Prf.	72 1/2	72 1/2	72 1/2
Andersons	28 1/2	28 1/2	28 1/2
Atchafson P.	58 1/2	58 1/2	58 1/2
Baldwin C.T.	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Bendix Aviation	37 1/2	37 1/2	37 1/2
Beth. Steel	23 1/2	23 1/2	23 1/2
Borden's Co.	27 1/2	27 1/2	27 1/2
Briggs & Mfg.	30 1/2	30 1/2	30 1/2
Canada Dr.	23 1/2	23 1/2	23 1/2
Canadian Pacific	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Ches. & Ohio	44 1/2	44 1/2	44 1/2
Chrysler	82 1/2	82 1/2	82 1/2
Cit. Palm	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Col. Gas & E.	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Com. Solvents	1 1/2	1 1/2	1 1/2
Consolidated N.	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Coca-Cola	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Cont. Can.	33 1/2	33 1/2	33 1/2
Cont. Motors	6 1/2	6 1/2	6 1/2
Contin. Oil	34 1/2	34 1/2	34 1/2
Crane	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Crown Zel.	15 1/2	15 1/2	15 1/2
Crucible Steel	36 1/2	36 1/2	36 1/2
Curtis W. A.	38 1/2	38 1/2	38 1/2
Deere Co. N.	38 1/2	38 1/2	38 1/2
Diat. Seag.	29 1/2	29 1/2	29 1/2
Douglas Air.	155 1/2	155 1/2	155 1/2
Eastman Kodak	165 1/2	165 1/2	165 1/2
El. Auto Life	38 1/2	38 1/2	38 1/2
Flintkote	33 1/2	33 1/2	33 1/2
G. Am. Tran.	48 1/2	48 1/2	48 1/2
General Food.	41 1/2	41 1/2	41 1/2
General Motors	35 1/2	35 1/2	35 1/2
Goodrich	38 1/2	38 1/2	38 1/2
Goodyear	38 1/2	38 1/2	38 1/2
Gr. N. Ry. Prf.	31 1/2	31 1/2	31 1/2
Gr. W. Sugar	27 1/2	27 1/2	27 1/2
Greyhound N.	19 1/2	19 1/2	19 1/2
Hiram Walker	49 1/2	49 1/2	49 1/2
Homestead	37 1/2	37 1/2	37 1/2
Howers Sound	38 1/2	38 1/2	38 1/2
Ill. Cent. Ry.	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Inspiration	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Int. Nickel Iron	8 1/2	8 1/2	8 1/2
Int. Nickel Ltd.	33 1/2	33 1/2	33 1/2
Int. P. & P. Prf.	58 1/2	58 1/2	58 1/2
Johns-Manville	88 1/2	88 1/2	88 1/2
Lambert Co.	28 1/2	28 1/2	28 1/2
M. O. E. Glass	38 1/2	38 1/2	38 1/2

MARCHE DE MONTREAL

Prix de détail	Prix de gros
Courtoisie de la maison E. Nantel, 22, Marché Bonsecours, tél. HA. 6211.	
Imp. Tobacco	11 1/2
Int. Bronze	13 1/2
Int. Bronze priv.	21 1/2
Int. Fete	20 1/2
Int. Pow. riv.	105 1/2
Lang	9 1/2
MacKay-Harris	9 1/2
McColl-Fontenac	32 1/2
Mont. Power	27 1/2
Mont. Tramways	32 1/2
Nat. Breweries	33 1/2
Nat. Steel Car	18 1/2
Noranda	46 1/2
Olivette	25 1/2
Olivette priv.	160 1/2
Ottawa Steel	17 1/2
Ottawa Steel & Alor	6 1/2
Ottawa Elec. Ry.	51 1/2
Place Des	9 1/2
Power Corp.	18 1/2
Quebec Power	16 1/2
St. Law. Corp.	21 1/2
St. Law. Corp. priv.	18 1/2
St. Law. Paper priv.	19 1/2
Shawinigan	16 1/2
Sher. Wm. priv.	12 1/2
Steel of Canada	69 1/2
Winn. Electric	55 1/2
Winn. Electric priv.	55 1/2
Zellers priv.	26 1/2
Bankes	134 1/2
Com. Martine	134 1/2
Com. Martine	134 1/2
Royale	137 1/2
Obligations	50
M. Power Notes	50

Prix de détail	Prix de gros
Courtoisie de la maison E. Nantel, 22, Marché Bonsecours, tél. HA. 6211.	
Imp. Tobacco	11 1/2
Int. Bronze	13 1/2
Int. Bronze priv.	21 1/2
Int. Fete	20 1/2
Int. Pow. riv.	105 1/2
Lang	9 1/2
MacKay-Harris	9 1/2
McColl-Fontenac	32 1/2
Mont. Power	27 1/2
Mont. Tramways	32 1/2
Nat. Breweries	33 1/2
Nat. Steel Car	18 1/2
Noranda	46 1/2
Olivette	25 1/2
Olivette priv.	160 1/2
Ottawa Steel	17 1/2
Ottawa Steel & Alor	6 1/2
Ottawa Elec. Ry.	51 1/2
Place Des	9 1/2
Power Corp.	18 1/2
Quebec Power	16 1/2
St. Law. Corp.	21 1/2
St. Law. Corp. priv.	18 1/2
St. Law. Paper priv.	19 1/2
Shawinigan	16 1/2
Sher. Wm. priv.	12 1/2
Steel of Canada	69 1/2
Winn. Electric	55 1/2
Winn. Electric priv.	55 1/2
Zellers priv.	26 1/2
Bankes	134 1/2
Com. Martine	134 1/2
Com. Martine	134 1/2
Royale	137 1/2
Obligations	50
M. Power Notes	50

Prix de détail	Prix de gros
Courtoisie de la maison E. Nantel, 22, Marché Bonsecours, tél. HA. 6211.	
Imp. Tobacco	11 1/2
Int. Bronze	13 1/2
Int. Bronze priv.	21 1/2
Int. Fete	20 1/2
Int. Pow. riv.	105 1/2
Lang	9 1/2
MacKay-Harris	9 1/2
McColl-Fontenac	32 1/2
Mont. Power	27 1/2
Mont. Tramways	32 1/2
Nat. Breweries	33 1/2
Nat. Steel Car	18 1/2
Noranda	46 1/2
Olivette	25 1/2
Olivette priv.	160 1/2
Ottawa Steel	17 1/2
Ottawa Steel & Alor	6 1/2
Ottawa Elec. Ry.	51 1/2
Place Des	9 1/2
Power Corp.	18 1/2</

La session parlementaire poursuivra son cours

(Suite de la première page)

"Tommy" Church vs le "Star"

Il est arrivé deux choses assez étonnantes. Tout d'abord, le *Star* de Montréal a verbalement critiqué M. T.-L. Church, député progressiste-conservateur de Toronto-Broadview et impérialiste reconnu. Et, ensuite, M. Church a enguirlandé le journal, ses rédacteurs et son correspondant parlementaire. En fait, l'article du journal allait loin. Mais M. Church est allé, pour le moins, aussi loin que le rédacteur. Il s'agissait de la marine canadienne, des remarques passées et présentes de M. Church au sujet de la marine. Ce n'est pas notre intention de nous immiscer dans cette querelle. Le spectacle en est trop réjouissant pour qu'on y intervienne. M. Church, impérialiste reconnu, — et il s'en fait gloire, — qui est repris verbalement par le *Star*, journal également impérialiste, voilà qui est très, très bien. On n'a rien à dire. De même lorsque M. Angus Macdonald, ministre de la Marine, est critiqué par M. Church et que M. Macdonald rétorque, il faut laisser faire. Toute maison divisée contre elle-même tombera.

M. Church, en répondant à l'article du *Star*, a demandé la protection du président de la Chambre. C'était au cours du débat des crédits du ministère de la Marine, débat qui a duré toute la journée. M. Macdonald a dit que pour la défense de nos côtes du Pacifique le Canada comptait sur la flotte américaine, comme il compte sur la flotte anglaise pour la protection de nos côtes de l'Atlantique. Toutefois le Canada ne s'en remet pas uniquement aux Américains et aux Anglais pour sa défense. Il a « la flotte », lui aussi. M. Macdonald a parlé de l'avenir, de ses projets. Après la guerre la marine canadienne devra compléter des croiseurs aussi bien que des contre-torpilleurs, de même que des sous-marins. A l'heure actuelle cependant, même si nous avions des sous-marins, ils seraient de peu d'utilité, à moins qu'on les envoie en Méditerranée. Ce qu'il faut, ce n'est pas tant des sous-marins que des navires capables de combattre efficacement les sous-marins ennemis. C'est pourquoi le Canada a construit des navires de guerre destinés à repousser la menace sous-marine dans l'Atlantique. La question d'une marine dans le Pacifique poserait un problème différent.

Les conservateurs posent des questions

Les deux séances de la journée ont été d'un terme achevé. Cette fois, les conservateurs étaient les grands coupables. On eût dit qu'ils s'évertuaient à poser au ministre les questions les plus insignifiantes: coût d'habillement, centres de recrutement, etc. Un député a même demandé au ministre de lui expliquer la différence entre une corvette et une frégate, ce que M. Macdonald a fait de bonne grâce. Le ministre s'est montré beaucoup plus conciliant que la veille. C'est probablement pour punir M. Macdonald de son arrogance de la veille que les conservateurs lui ont fait de la misère. C'est une vengeance qui coûte cher au pays. Les députés qui réclament sans cesse l'économie des deniers publics devraient prêcher d'exemple.

Le Conseil du Trésor

On sait qu'en matière de contrôle de la dépense, le Conseil du Trésor est un organisme tout puissant. Aussi est-il important de savoir qui en fait partie. M. M.-J. Caldwell, leader de la C. C. F., avait inscrit au feuilleton de la Chambre les questions suivantes: 1. Qui sont les membres du Conseil du Trésor? Qui sont les membres du comité consultatif du Conseil du Trésor? Quels sont les autres postes que détiennent les membres de ce comité consultatif? Le gouvernement a répondu que le ministre des Finances est le président du Conseil du Trésor et que les ministres suivants en font partie: le ministre des Mines et des Ressources naturelles, le ministre de la Justice, le ministre de l'Agriculture, le ministre du Revenu national et le ministre du Commerce. En vertu d'un arrêté ministériel passé le 23 janvier 1943, on a créé un comité consultatif pour aviser le Conseil du Trésor en matière d'administration et de personnel. Le comité consultatif se compose des membres suivants: H.-J. Coon, du siège social de la Banque de Nouvelle-Ecosse; C.-H. Bland, président de la Commission du fonctionnarisme; B.-J. Roberts, membre du Conseil des ports nationaux; A. Thivierge, membre de la Commission du fonctionnarisme; W.-C. Ronson, sous-ministre adjoint du ministre des Finances.

Le courrier des conscrits

Le député de Témiscouata, M. J.-F. Pouliot, a appris que les autorités militaires n'ont pas émis d'ordre dans le but de retarder la livraison du courrier aux conscrits. M. Pouliot demandait: 1. Le ministère de la Défense nationale a-t-il émis des instructions aux autorités des camps d'entraînement de ne pas livrer immédiatement la cor-

respondance envoyée aux conscrits, (a) par leurs parents, (b) par des députés? 2. Le cas échéant, (a) quelles sont ces instructions, et (b) à quels camps ont-elles été adressées? Le ministère de la Défense nationale a déclaré qu'il n'a pas donné d'instruction de cette nature.

Léonard RICHER

L'actualité

(suite de la première page)

1941, s'il n'est pas possible de connaître la statistique exacte, il n'est que de constater les progrès inquiétants de la criminalité juvénile en ces dernières années pour prévoir que nous avons dû marquer un progrès à la hausse.

Il y a un aspect intéressant à noter. Les crimes et les infractions aux lois sont souvent le fait de l'ignorance et de la misère, d'où l'avantage de favoriser par tous les moyens l'éducation du peuple. En effet, il n'y a qu'un quart d'un pour cent des détenus qui ont reçu une instruction supérieure à celle que dispensent les high schools.

La promiscuité est aussi un grand mal et une source constante de contamination. Des chenapans endurcis voient avec des jeunes gens qui ont succombé une fois à une tentation malsaine, mais qui, souvent regrettent leur faute, et ne reconnaissent leur erreur et ne demandent pas mieux que de s'amender. Un compagnonnage détestable ne tarde pas à les transformer en des professionnels du crime. Ne serait-il pas possible de leur épargner des contacts aussi néfastes et de leur, si possible, à leur rééducation?

L'assainissement de notre régime pénitentiaire s'impose impérieusement pour des raisons financières, certes, mais surtout pour des motifs moraux et sociaux. Il importerait que la direction des prisons ne soit plus confiée à des créatures politiques qui sont parfois de fort braves gens, mais bien peu préparés pour comprendre l'ampleur de la mission qui leur échoit par hasard. Il s'agit là en effet d'un métier véritable, qui demande beaucoup de qualités, une intelligence souple, des connaissances étendues, un penchant pour les questions sociales, une grande familiarité avec les problèmes psychologiques et par-dessus tout la conviction qu'il y a là un apostolat à exercer. Il y va à la fois de l'avenir des prisonniers et du bien-être de la société.

Roger DUHAMEL

La taxe sur les machineries

(Par Louis Robillard)

Québec, 11 — Après un vif débat et une lutte de la gauche, la majorité de la Chambre des députés a adopté hier soir (ou plutôt ce matin, vers 1 h.), le bill Drouin modifiant la loi des cités et villes et spécialement l'article 5 rendant les machineries et accessoires taxables par les municipalités et dont voici le texte:

"L'article 5 modifie la définition "immeuble imposable" de façon à rendre taxables toutes les machineries et accessoires placés dans les usines et servant à leur exploitation quel qu'en soit le propriétaire et sans qu'il soit nécessaire que ces machineries et accessoires soient des immeubles par destination."

Cet article qui autorise les municipalités à taxer toutes les machineries mobiles ou immobiliers était très controversé dans les milieux intéressés. M. Drouin, parrain du bill, explique que l'article en question clarifie la loi des cités et villes qui autorise la taxation des machineries meubles et immeubles, car cette autorisation existe dans la législation depuis 1903. Des villes comme Sherbrooke, Trois-Rivières, Cap de la Madeleine ont taxé les machineries. M. Bourque soutient le contraire pour la ville de Sherbrooke, mais le ministre des affaires municipales réplique que Sherbrooke a perçu une taxe sur les machineries pour un but éducatif.

Le gouvernement, ajoute M. Drouin, désire rendre la loi plus claire à la suite de nombreux jugements qui mettaient en doute le droit des municipalités d'imposer une taxe sur les machines. M. Duplessis trouve que le bill crée une taxe nouvelle, il ajoute que la définition de la machinerie meuble ou immeuble n'a pas besoin d'être clarifiée par une loi, puis-que le code civil la définit clairement.

Le bill Drouin aura pour résultat d'imposer une double taxe: il autorisera la taxation même des machines à écrire, des additionneuses, des vacuums et des aiguisseuses. Il contribuera à la centralisation de l'industrie, provoquera des désastres économiques et compromettra sérieusement la solution des problèmes d'après-guerre.

M. Bouchard réitère que les mu-

nicipalités ont le pouvoir de taxer les machineries depuis 1871. Il dit que M. Duplessis prétend combattre les trusts mais s'oppose aux mesures qui peuvent les mater. La province d'Ontario possède une taxe sur les machines et même si les municipalités de la province de Québec imposent une taxe sur les machines, la taxe québécoise sur l'industrie sera moindre que dans la province voisine. Il estime que la taxation de la machine est une concurrence de l'ouvrier et que la taxe représente une juste compensation. M. Duplessis trouve la loi Drouin impopulaire chez les ouvriers comme chez les industriels et la juge prématurée.

M. Tancrède Labbé se fait l'écho de petits industriels qui lui demandent de voter contre l'article 5 de la loi Drouin.

M. Antonio Talbot propose le renvoi du bill à six mois (ou son entierement); la majorité de la Chambre (12 à 27) renvoie l'amendement du député de Chicoutimi et le bill est adopté en deuxième lecture par le même vote, renversé. La Législature en poursuivra l'examen en comité plénier à la séance de ce matin à 11 heures.

Elèves à l'honneur à Stanislas

Distribution des prix dans l'amphithéâtre — Discours de MM. Donat Raymond et Louis Allard — Les prix

La distribution des prix a eu lieu hier au collège Stanislas de Montréal en présence des parents des élèves et de nombreux amis de cette institution. La séance s'est déroulée sous la présidence de M. Donat Raymond, sénateur, président de la Société des Amis de Stanislas.

À la fin de la séance, invité à porter la parole, M. Raymond a félicité les professeurs des magnifiques résultats qu'ils ont obtenus et il dit aux parents qu'il était heureux de s'associer à leur joie.

Il y eut ensuite une allocution par M. Louis Allard, agrégé, docteur de la Sorbonne, professeur à l'Université Harvard et président du jury du baccalauréat.

Parmi les invités d'honneur, on remarquait, outre ceux déjà mentionnés, M. le juge Arthur Trahan, M. le maire Joseph Beaubien, d'Outremont, les échevins Eugène Ménard et Charles Bourassa, ce dernier président du conseil d'administration du collège Stanislas. M. Esdras Minville, directeur de l'École des Hautes Etudes commerciales, M. Ernest Tétréau, président de l'Alliance française, M. Vinat, représentant l'Union nationale française, et M. Lucien Giguère.

Elèves à l'honneur

Des prix et des accessits furent décernés aux premiers de chaque classe dans chaque matière. Il y eut aussi des prix spéciaux. M. Pierre Gérin-Lajoie, élève de 1ère, a obtenu le prix de la Sorbonne (\$50) pour s'être classé premier aux examens du baccalauréat français, session de mai 1943. Comme on le sait, ce baccalauréat vient d'être reconnu officiellement par le Barreau de la province de Québec.

Le prix de la fondation abbé A.-M. Lemoine, fut remporté par M. Pierre Lacaille, élève de 5e, qui a présenté les meilleurs travaux en géographie du Canada. M. Denis Pelletier, élève de 2e, a mérité le prix Riou-Delorme pour s'être distingué dans l'étude de la chimie. M. Julien Lacroix, élève de 1ère, s'est vu attribuer le prix Dr O. Dufresne, pour ses succès dans l'étude de la physique. Le trophée d'Académie est allé à M. Charles Gonthier, élève de 4e, président de l'Académie de sa classe. M. Julien Lacroix, élève de 1ère, décroche le prix Dillard des Ormeaux offert par les Chevaliers de Colomb de Joliette, pour s'être signalé par ses travaux en histoire du Canada.

Arts et sports

Les diplômés en piano sont MM. Pierre Bertrand, 4e, diplôme intermédiaire avec grande distinction; Pierre Limoges, 7e, diplôme intermédiaire avec distinction; Omer-Léon Payette 6e b, certificat d'études progressives avec distinction. Ont remporté des prix: MM. Pierre Bertrand, 4e, Philippe Limoges, 7, Omer-Léon Payette, 6e b, André Robert, 1ère, Michel Dansereau, 1ère, Pierre Gérin-Lajoie, 1ère, Christian Guay, 5e, Claude Janin, 6e b et Albert Hudon, 6e b. Des accessits furent attribués à MM. Claude Boyer, 1ère, André Davignon 5e, Claude Gérin, 6e b, et Robert Stien, 8e. Il y eut présentation du trophée Paul Dandurand pour le concours de ski des écoles catholiques remporté, cette année, par l'équipe du collège. M. Guy Gérin-Lajoie prit possession du trophée Jean Langlois destiné au meilleur skieur de moins de 15 ans.

Contestation d'élection

Un électeur de Montréal-Nord, M. Jules-Edouard Auclair, 11,638 rue Pigeon, a inscrit hier une requête pour faire annuler l'élection de M. J.-Armand Blouin, comme maire de cette ville. A l'élection du 10 mai, M. Blouin a obtenu une majorité de 29 voix contre son adversaire M. Archambault Désy.

Pour collégiens

Orientation — Décision — Préparation à une profession — Simple dévotion. Retraite fermée d'ouverture de vacances. Villa La Broquerie, Boucherville. Du 20 juin au soir à 8 heures, au 23, à 4 heures. S'adresser au Père Supérieur, tél.: 386.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
La Patrie Fleuriste
168 est. S.-CATHERINE
Livraison partout directe-
ment de notre serre-chauf-
de.
PL. 1786-1787
Ecoutez C.H.P. le jeudi 12 h. 15 12 h. 30

HEURES D'AFFAIRES: 10 h. a.m. à 6 h. 30 p.m.

DUPUIS



Chapeaux de paille

pour hommes, jeunes gens

Panama Monte Cristi, Pana-Cool, Bakou véritable, Parabuntal, Leghorn, Miami Mesh, Pango Plaid, Vent, Diamond, Tropic, Honey Mix, Airtex.

ainsi que le canotier en paille de riz...

1.95 à 15.00

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)



Souliers pour hommes, jeunes gens

Souliers BLUCHER ou B.L.MORAL en cuir souple noir ou brun. Semelles simples ou épaisses. Formes dont le bout de pied est fini pointu, médium ou large. Pointures: 5 1/2 à 11 dans ces séries.

3.98

DUPUIS — rez-de-chaussée (Centre)

NE SOYONS PAS DU NOMBRE DE CEUX QUI N'AURONT PAS SOUSCRIT EN FAVEUR DE

LA PRESSE ACADIENNE

La campagne durera du 10 au 24 juin — Objectif: \$30,000.00

Faire chèques au nom de Mgr Norbert Robichaud, Secrétaire de la Presse Acadienne, Palestre Nationale, 1840 rue Cherrier, Montréal.

Venez samedi acheter l'indispensable pour les Vacances de la Jeunesse

Robes lavables

pour bambines de 1 à 3 ans... plusieurs modèles en cotonnade aux imprimés et coloris enfantins. Chacune: .69



Complets d'été

en fin worsted (15 à 19 ans)

Complets en worsted gris pâle, bleu pâle, brun pâle, aussi en tweed DONEGAL gris ou beige et sport. Veston droit à 3 boutons avec gilet et un pan-talon. 19.95

Pas de commandes postales s.v.p.
DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny)



Costumes de camp (Bruchési)

La tenue idéale pour fillettes de 6 à 14 ans. Grosse toile kaki robuste et durable aux multiples lavages. Blouse à manches, courtes, culotte bouffante et à plis, élastique aux genoux. 1.98

Ensembles 2-pièces

Pour les fillettes de 10 à 14x ans. Coupe tailleur en cotonnade à rayures. Collet sport, poches appliquées. Jupe attachant à la taille et circulaire. Bleu, rouge, vert. 2.29

DUPUIS — troisième (Centre)

Dupuis Frères
ALBERT DUPUIS, président.
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

LES BAS "CAMPUS"

pour les sports d'été

Modèles pour dames, jeunes filles et adolescentes.

Pour le camp

Longueur 7/8, en cachemire de laine. Rouge, vert, bleu, beige, rouge vin. La paire: 1.00

Pour cyclistes

Les bas à porter en bicyclette, longueur 7/8, tricot de coton. Marine, bleu, jaune, rouge. La paire: .59

Pour la marche

Bas longueur 3/4, en cachemire de laine. Rouge, beige, vert, bleu, jaune, vin, blanc. Divers modèles. La paire: 1.00

Pour le golf

Bas longueur 3/4 en fil de Lille. Choix de brun, marine, rouge, jaune, beige. La paire: .59

Pour le tennis

Bas légers, longueur 3/4 en fil de Lille, en tricot bouclé. Teintes pastelées, aussi tout blanc. La paire: .39

Pour le badmington

Bas longueur 3/4 en tricot fin et tout laine. Blanc, rouge, bleu, vert. La paire: .75

Pointures: 9 à 10 1/2.

DUPUIS — rez-de-chaussée (Centre)



Pantalons légers pour l'été

Tweed de laine (10 à 19 ans)

Choix de pantalons en étoffe de coton ou TROPICAL. Vert pâle, Tweed de laine, tweed DONEGAL ou à fantaisies dans la texture. Le bas relevé, la taille à passe-ceinture. 2.95 à 5.45

Vestons sport

Tweed de laine (12 à 18 ans)

Tweed de laine, tweed DONEGAL à chevrons ou carreaux... Gris bleu, vert, gris. Veston droit semi-doublé. 11.95 à 14.95

Pas de commandes postales s.v.p.

DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny)